

LE CANADA FRANÇAIS

Atelier moderne
Impressions de tous genres.

Hebdomadaire dévoué aux intérêts de toute la Région.

Directeur-prop.: L-Omer Perrier

83 ans d'existence
Fondé le 1er juin 1860

VOL. LXXXIV No 22

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE.

90

JEUDI, 28 OCTOBRE, 1943

D'une semaine à l'autre

PROPOS "EMPRUNTÉS"

Les "baromètres" de l'Emprunt, installés un peu partout à travers le pays, accusent une "pression" de dollars suffisante pour se montrer optimiste sur le résultat du Ve Emprunt dont la campagne bat son plein.

Aussi bien le point de vue qui s'impose n'est plus tellement de tâcher d'entretenir des avantages de l'Emprunt, une multitude de citoyens déjà convaincus, comme de s'attaquer à certains malentendus tenaces chez certaines gens, pour la simple raison qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'y réfléchir à froid.

N'insistons pas sur la surprise que certains manifestent devant le coût d'administration des Emprunts, et les frais de publicité. Chacun des quatre Emprunts antérieurs, a coûté environ 1 cent par dollar prêté, en frais d'administration, y compris, remarquons bien, les commissions des vendeurs d'obligations. Quant à la publicité, les détails de comptabilité révèlent un tarif de 1 cent par \$10.00 prêtés. On conviendra que ce n'est pas exorbitant, surtout si l'on rapproche une publicité d'intérêt — aussi vital que celle d'un Emprunt national, comparative-ment par exemple à la floconneuse abondance de la réclame des savons.

Aussi curieux que cela paraisse, vous connaissez probablement des gens qui ne se font pas trop prier pour prêter un peu d'argent à leur pays, tout en pestant cependant que "le gouvernement aurait bien pu s'y prendre autrement qu'en empruntant continuellement". — Ces gens savent pourtant qu'il n'y a pas une infinité de moyens pour un gouvernement d'obtenir de l'argent. (Un gouvernement peut imposer des taxes. C'est le procédé le plus simple; mais aussi le moins souple; et il y a d'ailleurs un point de saturation ou plafond au-dessus duquel on ne peut plus taxer. Il y aurait l'épargne obligatoire: — le gouvernement y a eu recours, quoique avec une très grande modération; parce que, pour être absolument juste pour chaque citoyen l'épargne forcée supposerait un tribunal d'enquête qui étudierait chaque cas particulier, dans un rouage de complexités et de frais écrasants.

... Et il reste l'Emprunt...

— "Mais justement, cet Emprunt, et les quatre qui l'ont précédé, comment le gouvernement réussira-t-il jamais à en rencontrer toutes les obligations?" se demandent d'autres gens.

Ici, il ne faut pas brusquer les choses. Commençons d'abord par

nous dire que, une fois la guerre finie, tout le monde ne se mettra pas en file pour aller demander le remboursement de leurs obligations. Une très forte proportion des prêts, surtout ceux des Compagnies de fiducie par exemple, seront prolongés, tout simplement parce qu'ils ne sauraient être placés plus sûrement. Il y aura évidemment les intérêts et aussi les remboursements demandés à leurs échéances. Mais ici intervient un facteur qui, précisément, constitue peut-être la plus grande force de ces Emprunts véritablement nationaux. Je m'explique: — Plus la généralité des gens prêter, plus les individus prêteront comparativement aux grosses entreprises, plus les paiements d'intérêt et de capital iront aux mêmes personnes qui paient les impôts. On s'aperçoit dès lors combien il sera plus facile de taxer plus tard, si ces taxes retournent précisément dans le gousset des contribuables sous forme d'intérêts et de remboursements de leurs épargnes amassées pendant la guerre.

C'est même pour cette raison que le gouvernement a insisté pour que l'homme du peuple figure largement dans les Emprunts, au lieu de demander son argent exclusivement aux banques, aux compagnies d'assurances et aux entreprises financières, lesquelles, sûres de leur débiteur, ne se seraient certainement pas fait prier pour prêter encore davantage au gouvernement.

Même les moins enclins à la participation du Canada aux hostilités ne peuvent maintenant s'empêcher d'admettre que le Canada ne pouvait pas demeurer neutre, puisque des Puissances neutres d'Amérique, comme les Etats-Unis ou le Brésil devenaient victimes de raids ou se faisaient cyniquement couler leurs navires. Aussi valait-il mieux alors aller au-devant des coups contre un ennemi pour qui le mot "Honneur" dort au plus profond des dictionnaires.

Et, puisque, après avoir fait vaillamment la guerre pendant 4 ans, nous sommes maintenant sur le bon versant de la côte; puisque nous entrevoyons la victoire, aussi bien également en goûtant les fruits, parmi lesquels figureront bien en évidence le paiement des intérêts et le remboursement de l'argent que nous aurons eu la sagesse de mettre de côté aux heures où il n'était d'ailleurs guère profitable de dépenser.

C'est un peu à tout cela que rime la présente campagne de l'Emprunt.

Jean FREDERICK.

LE COMTE DE SAINT-JEAN EST A L'HONNEUR

FETE AUX HUITRES

La Chambre de Commerce de Saint-Jean réunira tous ses membres, au club de golf, jeudi, le 18 novembre, pour la fête aux huitres. Dès 9 heures p. m., les délicieux mollusques feront les délices des gourmets qui sont priés de ne pas oublier leur couteau.

Le prix du billet est de \$1.00 par personne, hommes ou dames et c'est sans peine, que la vente s'effectue.

Donc, que tous les membres se rallient au mot d'ordre: "Aller manger des huitres, jeudi soir, le 18 novembre, au Club de Golf.

Récupération, ce soir, jeudi, 28 octobre

Dès 7 heures, ce soir, jeudi, les personnes préposées au service de la Récupération, commenceront leur tournée.

Qu'avez-vous à leur donner; préparez vos paquets et déposez-les à votre porte.

LE COMITE.

Initiation chez les Chevaliers de Colomb

Dimanche prochain, le 31 octobre, il y aura une initiation aux trois degrés de l'Ordre, à la salle de l'Académie Commerciale Notre-Dame-Auxiliatrice, 50 Blvd Saint-Joseph. Tous les Chevaliers sont priés d'être présents pour rehausser l'éclat de ces cérémonies.

Voici le programme qui se déroulera au cours de la journée: Réunion à la salle du Conseil, à 8 hres a. m. Messe à la Centrale Catholique, à 8.30 hres a. m. Premier Degré, à 10 hres a. m. Deuxième Degré, à 11 hres a. m. Troisième Degré, à 2 hrs p. m. La carte de voyage sera exigée.

Nouveaux citoyens

Il nous fait plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Léo Dérangon, ci-devant de Granby, arrivé parmi nous, pour occuper le poste de police au Dominion Skyways; M. Dérangon élira domicile, avec sa famille, dans notre Cité.

Fête du Christ-Roi

Dimanche prochain, jour de la fête du Christ-Roi, Son Excellence Mgr Forget, officiera à la messe de 10.30 hres, en la Cathédrale. Les membres des sociétés et groupes divers sont priés de se réunir à la Centrale Catholique, à 10.15 hres, pour se rendre ensuite à l'église, avec leurs drapeaux ou bannières en tête.

Les fidèles devront se faire un devoir d'assister à la grand'messe paroissiale, dimanche prochain, et d'honorer ainsi le Christ-Roi, en cette fête qui lui est tout spécialement consacrée.

Vente de bric-à-brac

Samedi, le 30 courant, en la salle Baldwin, les Ladies Guild, tiendront une vente de bric-à-brac, à 8.30 hres a. m. Qu'on se le dise!

Lisez "LE CANADA-FRANÇAIS", le seul hebdomadaire vous donnant les nouvelles de toute la région.

Total du 5ième Emprunt au Canada

Voici les dernières nouvelles de l'Emprunt de la Victoire: Les ventes de mardi ont rapporté \$70,044,300. soit presque le même total que lundi, et ont porté à \$557,323,500. le total cumulatif du 5e Emprunt.

Le travail remarquable des vendeurs d'Obligations de la Victoire, secondé par les officiers et membres des comités auxiliaires, a porté des fruits merveilleux.

Les souscriptions, suivant le rapport parvenu aux Finances de Guerre, mercredi soir, s'élevaient à \$929,850, étant 71% de l'objectif pour le Comté de Saint-Jean.

Il nous fait plaisir d'annoncer que plusieurs compagnies et sociétés commerciales ont ajouté leurs noms à ceux des firmes commerciales mentionnées dans le numéro de la semaine dernière. En effet, les employés des firmes suivantes ont maintenant dépassé leur objectif (Plan d'Epargne sur les salaires):

Belding Corticelli Ltd.
Canadian Potteries Ltd.
Dominion Blank Book Co. Ltd.
Dominion Skyways (Obs.) Ltd.
Dominion Spinners Co. Ltd.
Franco Canadian Dyers Co. Ltd.
Hart Battery Co. Ltd.
Singer Manufacturing Co.
St. Johns Shirt Mfg. Co. Ltd.
St. Johns Silk Co. Ltd.
St. Johns Textile Mills Ltd.
Standard Clay Products Ltd.
Quant au Système de Groupes, les noms suivants sont maintenant à l'honneur:
Philippe Baillargeon . . . 140%
E. Berger . . . 140%
Cho Wood Products . . . 100%
City of St. Johns, Employees 110%
Commonwealth Match Co. Ltd. . . . 130%

Dominion Hair Felt Co. Ltd. 208%
Granger et Frère . . . 129%
Lasnier et Galipeau . . . 150%
"Le Canada-Français" . . . 125%
Les Editions du Richelieu . . . 125%
Richards Chemical Works Ltd. . . . 115%
Silex Co. Ltd. . . . 157%
St. Johns Machine Shop . . . 115%
St. Charles Industries . . . 164%
Tougas Automobile . . . 105%
Trahan Jean-Paul . . . 100%
Théâtre Impérial . . . 100%

Le Comité National des Finances de guerre annonce avec plaisir que le DRAPEAU "V" TROIS ETOILES a été décerné aux compagnies suivantes, vu l'excellence du résultat atteint par les employés de ces usines:

Cables Conduits & Fittings Ltd.
St. Johns Industries Co. Ltd.
Canadian Potteries Ltd.
Demetre, Sault & Criez (C) Ltd.
Kraft Paper Products Co. Ltd.

Il est à remarquer que les deux premières usines ci-dessus mentionnées ont obtenu cet honneur au cours de la campagne préparatoire, soit avant le 18 octobre. Qu'il nous soit permis de rappeler que cet honneur est décerné à la firme commerciale dans laquelle 90% ou plus des employés placent au moins 15% de leur salaire mensuel dans l'achat d'Obligations de la Victoire et de Certificats d'Epargne de guerre. Plusieurs firmes sont actuellement en voie d'obtenir ce drapeau d'honneur.

49,596 personnes reçoivent la pension des vieillards ou des aveugles dans Québec

Les pouvoirs publics ont payé jusqu'ici \$60,452,189 en pensions de vieillesse dans notre province. — Les allocations aux mères nécessiteuses.

M. J.-R. Forest, président de la Commission des pensions de vieillesse et des pensions aux aveugles et de l'Office de l'assistance aux mères nécessiteuses, vient d'adresser le rapport annuel de ces deux grands services sociaux du gouvernement de la province à l'hon. Edgar Rochette, ministre du travail et des mines.

Le rapport contient les faits suivants:

Au 31 décembre 1942, la province comptait 47,450 personnes recevant des pensions de vieillesse, dont 24,657 dans les villes et 22,793 dans les camp gnes.

De ce nombre, 14,688 sont de Montréal, 5,956 hommes et 8,712 femmes; 2,853 de Québec, 1,135 hommes et 1,718 femmes.

Depuis 1936, date de l'entrée en vigueur de la loi, 79,325 personnes ont reçu des pensions et on a enregistré 27,993 décès. Au cours des sept années, le total des pensions payées a été de \$60,452,189, dont 75 pour cent par le fédéral et 25 pour cent par le provincial.

Au 31 décembre 1942, il y avait 2 pensionnaires âgés de 104 ans, 5 de 103 ans, 4 de 102 ans, 2 de 101 ans, 5 de 100 ans, 6 de 99 ans, 8 de 98 ans, 21 de 97 ans, 31 de 96 ans, 48 de 95 ans, 80 de 94 ans et 293 de 90 ans.

Les aveugles

A la fin de l'année dernière, 2,146 aveugles recevaient des pensions, 717 de Montréal, 98 de Québec, et les autres des divers comtés de la province. Depuis la mise en vigueur de la loi, en 1937, les pensionnaires aveugles ont reçu \$2,132,305, le fédéral payant 75 pour cent et la province 25 pour cent.

Les mères nécessiteuses

A la même date, 8,459 mères nécessiteuses recevaient des allocations, 2,403 de Montréal et 578 de Québec. Les autres demeurent dans les autres parties de la province. Les mères nécessiteuses ont 26,213 enfants à leur charge et elles ont reçu depuis cinq ans, \$9,241,317.

Assemblée de l'I.O.D.E.

Les membres des Chevaliers du Chapitre de Malte de l'I.O.D.E., auront leur assemblée mensuelle, mardi, le 2 novembre, à 8 heures p. m. Tous sont priés d'être présents.

Sincère merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de la récente vente de bric-à-brac.

Voeux de

rétablissement

Mme Georges Dulpé, qui était sous observation à l'hôpital de St-Jean, ces derniers trois mois, est de retour à son foyer. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

Votre abonnement est-il payé?

Aux membres de la Ch. de Commerce

La visite officielle des Casernes pour les Membres de la Chambre du Commerce, se fera lundi, jour de la Toussaint.

Le bureau de direction demande aux membres de se grouper à l'Hôtel-de-Ville, à 1.45 hre p. m. pour le départ.

Que tous soient présents!

Au Cercle des Raquetteuses

Il y aura une assemblée du Cercle des Raquetteuses, ce soir, jeudi, à 8.30 hres, au Club Social. Que toutes se fassent un plaisir d'y être présentes.

Nouvelles Sportives

Ligue Commerciale de Quilles

CLASSE "A"

Le club Havana a remporté trois victoires sur le St. Johns Express. R. Boone, R. Ouimette et Daniel du Havana roulèrent 213, 222, 231 et ce dernier, avec un total de 638. Rémillard, du St. Johns Express roula 535 pour trois parties.

Dans l'autre partie, le restaurant Choquette s'assura 3 points contre 1 pour Social. F. Toupin, du Restaurant, en plus de jouer 236 pour un simple, roula un total de 613. E. Bleau, du Social, roula 545 pour les 3 parties et Raoul Fortin joua la plus haute partie, 205 pour le Social.

CLASSE "B"

Les Chevaliers de Colomb ont essuyé un nouveau revers aux mains du St. Johns Shirt. R. Gaudette joua le plus haut simple, soit 219 et le total de 3 parties 558.

Le St. Johns Industries divisait les chances avec Richelieu Hôtel. Brodeur, du Richelieu, roula la plus haute partie, 223 et le total de 574. Walden, du St. Johns Industries avec une partie de 170 et le total de 481.

E. St-Laurent, sec.

CLASSE "A"

ST. JOHNS EXPRESS

R. Rémillard	181	173	181	535
B. Labenski	180	162	148	490
C. Sylvestre	152	167	160	479
L. Piédalue	147	153	151	451
A. Filion	136	147	160	443

796 802 800—2398

HAVANA

R. Boone	199	179	213	591
G. Gauvreau	177	189	168	534
R. Ouimette	222	141	170	533
J. Bonneau	120	159	173	452
G. Daniel	231	214	193	638

949 882 917—2748

RESTAURANT CHOQUETTE

G. Choquette	147	149	153	449
W. Bessette	170	222	182	574
G. Daignault	156	115	158	429
J. Barry	158	148	179	485
F. Toupin	197	236	180	613

828 870 852—2550

SOCIAL

R. Rouleau	193	125	193	511
R. Fortin	133	160	165	458
E. Bleau	175	182	188	545
Raoul Fortin	155	147	205	507
P. Filion	131	143	180	454

787 757 931—2465

CLASSE "B"

CHEVALIERS DE COLOMB

Poirier	123	139	139	401
Dextraze	99	—	—	99
Campbell	122	165	134	421
Godin	133	—	—	133
Lalonde	128	123	173	424
Lacombe	—	131	136	267
St-Laurent	—	95	159	254

605 653 741—1999

ST. JOHNS SHIRT

Gaudette R.	219	190	149	558
Gagné	148	140	179	467
Choinière	165	192	146	503
Gaudette H.	115	140	146	401
Brault H.	144	158	146	448

791 820 766—2377

HOTEL RICHELIEU

Sagala	137	158	154	449
Charest	147	117	158	422
Léger	—	—	106	336
Martin	13	160	169	460
Brodeur	182	169	223	594
	115	115	—	330

712 719 810—2241

ST. JOHNS INDUSTRIES

Giroux	155	144	142	441
P. Frédette	156	100	142	398
Walden	169	142	170	481
J. Mercier	159	169	129	457
P. Dextraze	164	151	162	477

803 706 745—2254

POSITIONS DES EQUIPES

semaine finissant le 21 octobre.

CLASSE "A"

	W.	L.
Havana	4	2
Rest. Choquette	4	2
Social	3	3
St. Johns Express	1	5

CLASSE "B"

	W.	L.
Richelieu Hôtel	4	2
St. Johns Industries	4	2
St. Johns Shrist	4	2
Ch. de Colomb	0	6

CLUB V-41

Serets 9 R. D. 4	Serets C. A. (B)
St-Laurent	410
Kelly	422
Flemming	394
Ryland	367
Gordon	310
Ewing	295

2193

C. A. B. T. C. 48	Serets 9 R.D. (2)
Natson	141
Carsley	111
Sedlitzkey	286
Clermbeds	402
Or	303
Boyle	444
Warnock	311

2000

A. O. S.	V-41
Gray	261
Sutton	329
Charette	357

947

LIGUE DES DAMES

Social	Commando
S. Blais	265
G. Bisson	180
C. Piédalue	285
Mme Cutler	305
" Grimson	300

1335

Royal	Jean
L. Poirier	315
F. Poirier	250
H. Boivin	181
Mme Ménard	269
Mme Daniel	289

1304

Royals	Chow
L. Poirier	283
F. Poirier	292
Mme Ménard	196
H. Boivin	143
Mme Daniel	194

1108

Robbins	Wings
A. Boucher	272
J. Chouinard	231
C. Fournier	200
I. Robbins	241
B. Daignault	214

1168

Wings	The Nuts
B. Poissant	214
J. Caron	223
M. Bell	281
R. Martell	242
S. Denicourt	234

1194

Social	Bombers
S. Blais	269
G. Bisson	198
Piédalue	228
Cutler	242
Grimson	308

1245

Bombers	The Nuts
H. Manning	259
R. Lang	278
S. Granger	212
S. Harding	170
P. Siron	293

1212

Churchill	Youks
Camaraire	271
D. Granger	279
R. Lang	235
R. Galipeau	284
Mme Longtin	317

1386

Commandos	Royal
Camaraire	254
G. Chouinard	230
J. Galipeau	205
Mme Frith	213
" Longtin	275

1177

The Robins	No. 5
A. Boucher	305
J. Chouinard	226
C. Fournier	235
Robbins	265
B. Daignault	248

1279

Chow	Dominion
Patenaude	288
R. Galipeau	310
M. Goineau	144
A. Lemay	268
Mme Prince	236

1246

CARTIER

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
octobre 28 - 29 - 30 Octobre

TENEZ-VOUS BIEN

Voici O'Connor!

Le sensationnel jeune comique d'Amérique,
la grande trouvaille de l'année à l'Ecran.

dans

"GET HEP TO LOVE"

SECOND FILM

Robert
STACK

Jackie
COOPER

Anne
GWYNNE

dans

"MEN OF TEXAS"

Commençant DIMANCHE pour 4 Jours
DEUX GRANDES ATTRACTIONS

● C'EST VRAI!

● C'EST EMOUVANT!

● C'EST TERRIFIANT!

MERCILESS
AS THE LASH OF A WHIP
ACROSS YOUR FACE!

"DARING! One of the
finest pictures ever made,"
says Damon Runyon. If you
dare see it...don't dare miss it!

THE OX-BOW INCIDENT
HENRY FONDA

with Dana Andrews - Mary Beth Hughes - Anthony Quinn
William Eythe - Henry Morgan - Jane Darwell
Directed by WILLIAM A. WELLMAN
Produced and Written for the Screen by LAMAR TROTTER

WARNING! See it
from the beginning!

They dare to break
all laws but a code
for true heroism
than death!

2ième Hit

George
SANDERS

Anna
STEN

Dennis
HOEY

dans

They Came To Blow Up America

A VENIR

"STORMY WEATHER"



Scène du Film "They Came To Blow Up America", qui sera
à l'affiche du Cartier, pour 4 jours, commençant dimanche.

Achetons des Obligations de la Victoire

C. Fournier	165	Y. Chouinard	239
M. Robbins	218	Y. Dubois	243
B. Daignault	249	C. Bergevin	270

1179

1240

LIGUE DE QUILLES SOCIALE

Le président Alcide Côté se met en évidence encore une fois. Quoique de la classe B, le président Alcide Côté roule plus haut que les joueurs de la classe A.

Mercredi dernier, ce fut un émoi indescriptible, lorsque le président Alcide Côté annonça que les joueurs ayant roulé les dix plus hautes parties, recevraient un billet pour assister à la réception en l'honneur de Philippe Trahan, au Club des Raquetteurs. Comme chacun voulait être l'heureux gagnant d'un de ces billets, il s'en est suivi une rivalité fébrile, qui eut pour résultat que de nombreuses fautes furent commises. En pareille circonstance, il était certain que celui qui saurait conserver son sang-froid, aurait le plus de chance de succès. Aussi, le président Alcide Côté, dont chacun connaît la maîtrise, coordonna-t-il ses efforts, sa volonté et son calme, pour réussir la plus haute partie de la soirée... Disons en passant, que pour la deuxième fois en deux ans, le président Alcide Côté a réussi à rouler plus haut que les joueurs de la classe A, quoique de la classe B... Il paraît qu'il n'en est pas plus fier en dépit de cet exploit répété... Du moins c'est ce que l'on dit.

LE LEGER TRIOMPHE DU LABELLE PAR 3 à 1

Dans une rencontre chaudement disputée, le Léger l'emporte sur le Labelle, grâce aux performances de Paul Filion qui roula 514, et R. Gaudette, qui roula 177 à la première partie. Ce fut un match chaudement disputé, car ce n'est qu'après les dernières boules lancées, que le Léger put être assuré de la victoire; en effet, le Labelle perdit deux points par la faible marge de 11 points sur le total. Le Labelle avait un grave handicap du fait que son capitaine dut jouer à la dernière partie avec le bras droit dans le plâtre, autrement, le

verdict aurait été tout autre.

Pour les vaincus, les meilleurs furent: Jean Plouffe, Bill Copping et Raoul Hébert. Jean Plouffe du Labelle, roula la plus haute partie simple pour les joueurs de la classe A, soit 193.

LE TRAHAN PREND LA MESURE DU ROULEAU 3 à 1

Dans cette rencontre, chaque équipe jouait avec un homme en moins, la maladie ayant retenu plusieurs joueurs au lit.

Pour les Vainqueurs, les gros canons furent: P. E. Frédette, Hercule Trahan et Jacques Trahan. Pour les vaincus, ce furent le capitaine Roland Rouleau et Raoul Fortin.

Si ces équipes peuvent réussir à se réunir au complet, nul doute qu'elles pourront fournir de beaux duels. En attendant, souhaitons une prompte guérison aux malades.

LE TIBI PLOUFFE BLANCHIT LE JOS. BOUCHARD 4 à 0

Ce fut sans contredit le plus beau match de la soirée, et non pas le plus silencieux; car, avec des as de la parole comme les: Alcide Côté, Gaston Poutre, Roger Lanoue, Chas Sylvestre et Tibi Plouffe, l'on est assuré d'avoir de l'action et aussi de l'éloquence... C'est au cours de ce match, que le président Alcide Côté se mit en évidence en roulant 199 pour la plus haute partie simple de la soirée. Outre le président Alcide Côté, les gros canons du Bouchard furent: Gaston Poutre et R. Richard.

Pour le Tibi Plouffe, tous les joueurs roulèrent en haut de 160, avec G. Brodeur et O. Granger, comme pivot. Brodeur roula 196 et Granger 194.

EDDY.

AU CARTIER

Commençant dimanche, pour 4 jours, un magnifique programme double: "The Ox Bow Incident", avec Henry Fonda et Dana Andrews en vedette, Mary-Beth Hughes, Anthony Quinn, William Blythe, Henry Morgan et Janes Darwell dans la distribution.

C'est un film d'un genre à part, plein d'action, qui plaira aux amateurs de sujets pleins de caractère. Le programme sera complété avec "They Came to Blow Up America", film sensationnel avec George Sanders, Anna Sten.

Choix de poésies

de Paul Verlaine

C'est un recueil des plus beaux vers du poète saturnien que vient de publier Les Editions Variétés. "Paul Verlaine est resté un enfant toute sa vie. Mais faut-il l'en plaindre puisqu'il nous a laissé de si belles choses?"

Heureux le poète, qui, comme Verlaine, conserve son âme d'enfant, sa fraîcheur de sensations, son instinctif besoin de caresses; qui a de sincères repentirs, aime avec candeur, croit en Dieu, le prie humblement dans les heures sombres, et qui dit naïvement tout ce qu'il pense et tout ce qu'il éprouve, avec des maladresses charmantes et des gaucheries pleines de grâce!

Heureux ce poète, malgré les grands malheurs qu'il a soufferts dans son corps malade et dans son cœur douloureux. Mais la souffrance est la rançon du génie et ce mot peut être prononcé en parlant de Verlaine, car son nom éveillera toujours le souvenir d'une poésie absolument nouvelle et qui a pris dans les lettres françaises l'importance d'une découverte.

Oui, Verlaine a créé une poésie qui est bien à lui seul, une poésie d'une inspiration à la fois naïve et subtile, toute en nuances, évocatrice des plus délicates vibrations de nerfs, des plus fugitifs échos du cœur. Une poésie où les strophes tournent et chantent comme une ronde enfantine où les vers sont déjà de la musique.

Et dans cette inimitable poésie, il nous a dit de toutes ses ardeurs, toutes ses fautes, tous ses remords, toutes ses tendresses, tous ses rêves et son âme si troublée.

De tels poèmes sont faits pour mourir.

Un volume de 300 pages. Prix

Les amis de Philippe garderont un bon souvenir de cette belle fête. EDDY.



Scène du film "Ox-Bow Incident", qui sera à l'affiche du Cinéma Cartier, commençant Dimanche, jusqu'à mercredi.

Georges Boudreau CORDONNIER

REPARATIONS GENERALES
OUVRAGE GARANTI

Coin Foch et Laurier
Saint-Jean

\$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Lisez "LE CANADA-FRANÇAIS", le seul hebdomadaire vous donnant les nouvelles de toute la région.

Magnifique hommage rendu à Ph. Trahan

Lundi, le 25, une très nombreuse foule d'amis de Philippe Trahan, s'était rendu au Chalet des Raquetteurs pour lui rendre un hommage public à l'occasion de son prochain mariage avec Madeleine Yvette Desranleau.

Dès huit heures et trente, plus de deux cents personnes attendaient avec impatience le moment où le héros de la soirée ferait son apparition. Il n'est pas exagéré de dire que tous les corps publics étaient représentés; ainsi, l'on pouvait voir Son Honneur le Maire Moïse Lebeau et les échevins; les députés, M. Martial Rhéaume, M. Paul Beaulieu; M. M. les membres de la Commission Scolaire, le frère du héros du jour, M. Emery Trahan et plusieurs autres.

Du côté musical et artistique, il y avait l'incomparable Ernest Loisel, qui donna un échantillon de son savoir faire en composant une chanson-express qui fut fort goûtée; M. Jérôme Goyette fournissait l'accompagnement au piano et il exécuta de nombreuses pièces qui furent fort applaudies.

En un mot, ce fut une soirée bien réussie, et tout le crédit en revient aux animateurs dont les noms suivent: M. Alcide Côté, Chas Morin, Gaston Poutre, Jean Plouffe, André Trahan, Onilpha Lebeau, Nine Laurendeau, Raymond Lefebvre, Roger Martel, Raoul Hébert, Roger Lanoue, Conrad Lanoue, Jean Daigneault, Jos. Bouchard et Roméo Poutre.

Les organisateurs avaient aussi fait parvenir une magnifique gerbe de roses à Mlle Yvette Desranleau, la future compagne de Philippe Trahan.

Bien que très ému, M. Philippe Trahan remercia ses nombreux amis pour cette magnifique démonstration, et il donna sa parole qu'il continuera comme par le passé à donner tout ce dont il sera capable pour aider au développement de sa ville.

parole, Son Honneur le Maire Lebeau, le député Paul Beaulieu et le député fédéral, M. Martial Rhéaume. Tous surent mettre en valeur les nombreuses qualités de Philippe Trahan, qui fut toujours de toutes les sauces, comme le disait l'un des orateurs.

Au premier rang, l'on pouvait remarquer: M. le maire Moïse Lebeau, M. Martial Rhéaume, M. Paul Beaulieu, Fabio Monet, MM. les échevins, MM. les membres de la Commission Scolaire, le frère du héros du jour, M. Emery Trahan et plusieurs autres.

Du côté musical et artistique, il y avait l'incomparable Ernest Loisel, qui donna un échantillon de son savoir faire en composant une chanson-express qui fut fort goûtée; M. Jérôme Goyette fournissait l'accompagnement au piano et il exécuta de nombreuses pièces qui furent fort applaudies.

En un mot, ce fut une soirée bien réussie, et tout le crédit en revient aux animateurs dont les noms suivent: M. Alcide Côté, Chas Morin, Gaston Poutre, Jean Plouffe, André Trahan, Onilpha Lebeau, Nine Laurendeau, Raymond Lefebvre, Roger Martel, Raoul Hébert, Roger Lanoue, Conrad Lanoue, Jean Daigneault, Jos. Bouchard et Roméo Poutre.

Les organisateurs avaient aussi fait parvenir une magnifique gerbe de roses à Mlle Yvette Desranleau, la future compagne de Philippe Trahan.

Bien que très ému, M. Philippe Trahan remercia ses nombreux amis pour cette magnifique démonstration, et il donna sa parole qu'il continuera comme par le passé à donner tout ce dont il sera capable pour aider au développement de sa ville.

COMMENT L TOUS LES CANADIENS PEUVENT AIDER A GAGNER LA GUERRE



Biscuits Christie's



143 MERCIER

MAURICE TRAHAN

(Successeur: Pierre Trahan)

Matériaux de Construction

Agent des Produits CANADIAN JOHNS-MANVILLE

TEL. 552

CIMENT, BRIQUES,
CHAUX,
LAINE ISOLANTE,
PAPIER COUVERTURE,
TUYAUX GRES, PLATRE,
BEAVERBOARD,
ETC., ETC.

Nouvelles de Saint-Jean

VA-ET-VIENT

Mlle Jeanne Fortin était à Saint-Hyacinthe, vendredi dernier, où elle a assisté à la Collation des Grades, au Collège Saint-Maurice.

—M. et Mme J. W. J. Masseau et leur famille, ont rendu visite à M. et Mme Henri McCutcheon, de Chambly-Canton, dimanche dernier.

—M. et Mme Georges Payette et leur famille, d'Ottawa; M. et Mme Albert Perrier et leurs enfants, Réjane et Cécile, de Montréal; M. et Mme Normand Meunier, Louise et Michèle Meunier, Mme Whet, de Hull, chez Mme Charles Payette, en fin de semaine.

—M. et Mme Wilfrid Pépin, de Varennes; M. et Mme Arthur Pépin, d'Iberville; Mme Léon Bisson, visitaient, dimanche dernier, M. et Mme Roland Barrière et Mlle Bernadette Pépin.

—Mme F. Ouimet, de la rue Laurier, M. Henri Ouimet, Mme Eusèbe Dupuis, sont de retour d'un voyage à Vancouver, Victoria, Port Alberni, Lac Louise, Banff et Toronto. Ces heureux voyageurs ont remporté un souvenir ineffaçable des beautés contemplées dans ces endroits où la nature s'est faite des plus prodigieuses.

—Mme F. Ouimet visitait, en fin de semaine, sa sœur, Mme Théodile Dextraze, de Orléans, Vt.

—M. et Mme Henri Ménard, M. et Mme Ferdinand Deslauriers, ont visité Mlle Janine Ménard, du Collège Saint-Maurice, à Saint-Hyacinthe, dimanche dernier.

—M. et Mme J. A. Paquette, Mlle Simone Richer, M. Réginald McCord, en visite dimanche, chez M. et Mmes Elphège Richer et Camille Loisel, de Dunham.

—M. et Mme Gaston Palardi, M. Amédée Palardi, M. Jean Palardi, M. et Mme Albert Rémillard, Mlle Françoise Rémillard, de Montréal; Mlle Irène Giroux, de Southbridge, Mass., en visite lundi dernier, chez M. et Mme Hector Rémillard, à l'occasion du mariage Rémillard-Beauchamp.

—M. Armand Laberge, gérant de la Banque de Montréal, de Sherbrooke; M. et Mme Léo Leblanc, de Laprairie, en visite chez M. et Mme Lucien Préfontaine, en fin de semaine.

—Mlle Marie-Anne Dandurand de Montréal, autrefois de Notre-Dame de Stanbridge, était en visite chez des parents et amis de cette ville, en fin de semaine.

—M. J. H. A. Marcoux, du collège Marcoux, et Mme Marcoux, M. Edouard Wagnart, de la Gaieté Française, le Dr Gendreau, de Sherbrooke, assistaient, samedi dernier, au concours Hippique, à l'arena du Collège Saint-Laurent.

—M. et Mme Alphonse Bélanger, leur bébé Claude, de Montréal, ont passé quelques jours chez M. et Mme J. Amédée Bélanger.

—M. Albert Rémillard, de Montréal, en visite chez son frère, M. Armand Rémillard.

—M. Oscar Dubois, garde-chasse, est parti pour une vacance d'une semaine, dans le Nord.

—Mlle Huguette St-James, du Fensionnat de St-Alexandre, en visite chez son père, en fin de semaine.

—M. et Mme Omer Boucher et leur fils Germain, M. Eugène St-James, Mlle Huguette St-James, en visite chez Mme Amédée Boucher, de St-Alexandre, dimanche dernier.

—Mlle Jeannette St-James, de passage à St-Alexandre, chez ses parents, dimanche dernier.

—M. et Mme René Ménard et leur fille, Eva, de Montréal, en fin de semaine chez Mme Benjamin Ménard.

—Miles Suzanne Campbell et Lucille Ménard, ont visité des amis à Farnham, dimanche dernier.

—M. et Mme Bernard Tétrault, de Farnham, en visite chez M. et Mme Masta Campbell, ces jours derniers.

—M. et Mme Emmanuel Goyette, ont visité des parents et amis à Montréal, en fin de semaine dernière.

NAISSANCES

En la Cathédrale, le 18 octobre, a été baptisée Marie-Lise-Huguette, née le 17 courant, enfant de M. Jean-Paul Roy, de St-Jean et de Pauline Dulude. Le parrain a été M. Wilfrid Dulude et la marraine, Adméria Paré, son épouse, grands-parents; Porteuse: Jeannette Dulude, tante.

En la Cathédrale, le 24 octobre, a été baptisée Anne-Marie-Monique, née le 15 courant, enfant de M. Henri Stéphenne, de St-Jean et de Carmen Lucas. Parrain et marraine: M. et Mme Michel Petulli. Porteuse, Mme Antonio Petulli.

En la Cathédrale, le 24 octobre, a été baptisée Marie-Louise-Charlotte, née le 20 courant, enfant de M. Benoît Longpré, de St-Jacques et de Jeanne Boucher. Le parrain a été M. Conrad Longpré et la marraine Mariette Boudreau, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Suzanne Perrier, cousine.

En la Cathédrale, le 24 octobre, a été baptisé Joseph-Edmond-Jean, né le 18 courant, enfant de M. Maurice Lortie, de Farnham et de Fernande Couture. Le parrain a été M. Edmond Lortie et la marraine Emma Griffard, son épouse. Porteuse: Mme Albert Couture, grand-mère.

En la Cathédrale, le 24 octobre, a été baptisé Joseph-Pierre-Jacques-René, né le 20 courant, enfant de M. Henri Coulombe, de Farnham et de Lina Racicot. Le parrain a été M. Wilfrid Racicot et la marraine Délia Côté, son épouse, grands-parents. Porteuse: Mme Roland Giroux, tante.

A la Cathédrale, le 13 octobre, a été baptisée Marie-Denise-Nicole-Monique, enfant de M. Florent Labonté et de Anna Nadeau. Le parrain a été M. Arthur Ménard, et la marraine, Maria Labonté, oncle et tante.

A la Cathédrale, le 17 octobre, a été baptisée Marie-Délie-Thérèse-Denise, enfant de M. Léon Bessette et de Marie Sorel. Le parrain a été M. Napoléon Sorel et la marraine, Délia Côté, oncle et tante.

A Saint-Edmond, le 24 octobre, a été baptisée Marie-Marguerite-Monique-Lise, née le 23 courant, enfant de M. Antoine Bourassa, comptable et de Marie-Jeanne Montpetit. Le parrain a été M. Charles-Aug. Bourassa et la marraine, Maria Bourassa, son épouse.

A Saint-Edmond, le 24 octobre, a été baptisé Joseph-Adélaïde-Roland-Serge, né le 21 courant, enfant de M. Romuald Barbeau et de Andréa England. Le parrain a été M. Adélaïde Audet et la marraine Anita Barbeau, son épouse. Porteuse: Mlle Pauline Richard, demi-sœur de l'enfant.

A Saint-Edmond, le 24 octobre, a été baptisée Marie-Irène-Clérida, née le 22 courant, enfant de M. Isaac Doiron et de Edith Doiron. Le parrain a été M. Séraphin Savoie et la marraine Philomène Doiron, son épouse.

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 23 octobre, a été baptisé Joseph-Gérard-Roland, né le 22 courant, enfant de M. Lionel Lamothe et de Yvette Roberge. Le parrain a été M. Roland Lamothe et la marraine Rita Lamothe, oncle et tante de l'enfant.

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 24 octobre, a été baptisée Marie-Madeleine-Manon, né le 23 courant, enfant de M. Hector Raymond et de Madeleine Lescaubeau. Le parrain a été M. Arthur Raymond et la marraine Joséphine Boutin, son épouse, grands-parents de l'enfant.

Les "Minstrels" Corticelli

Vendredi, le 5 novembre, en la Centrale Catholique, sera donnée la représentation des "Minstrels" Corticelli. C'est le clou de la saison, ne la manquez pas; plus de cent billets ont été vendus à des personnes de Montréal, qui désirent voir une seconde fois, un tel programme. Réservez votre billet; le lever du rideau se fera à 8.15 hrs, vendredi, le 5 novembre. Qu'on se le dise.

MARIAGES

BISAILLON - GRANGER

En l'église Cathédrale, le 14 octobre, a été célébré le mariage de M. W. Guillaume Bisaillon, fils de M. Josaphat Bisaillon et de Louisa Grégoire, à Mlle Alice Granger, fille de M. Alphonse Granger et de Blanche Perron. Les témoins ont été MM. Josaphat Bisaillon et Alphonse Granger.

REMILLARD - BEAUCHAMP

Lundi, le 25 octobre, en l'église-cathédrale, M. l'abbé Joseph Poissant, chancelier, bénissait le mariage de Mlle Yvette Rémillard, fille de M. et Mme Hector Rémillard, de la rue Jacques-Cartier, au sergent Victor Beauchamp, fils de M. et Mme Henri Beauchamp, décédés. M. Hector Rémillard servait de témoin à sa fille, tandis que M. Shennick, agissait de même pour son neveu, l'époux.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. et Mme Lionel Goyette, sœur et beau-frère de la mariée, puis le nouveau couple partit en voyage dans le Nord de la Province.

Nos meilleurs vœux.

Soirée réussie des Dames de Ste-Anne

Jeudi soir dernier, la salle de la Centrale Catholique était remplie d'une foule de personnes qui avaient répondu à la généreuse initiative des Dames de Sainte-Anne, dont le dévouement dans leur organisation fut largement récompensé. M. le chanoine Charbonneau, curé, adressa quelques paroles de félicitations à ces dernières, et au public, au début de la soirée. Puis commença la course aux jolis prix donnés et gagnés par les personnes suivantes: 1 corde de bois, par M. Orpha Morin, gagnée par Mme Aimé Baillargeon; 3 paires de bas de soie, de la St. Johns Silk, par Mme Ulric Bélanger; boîte de pommes, de M. F. X. Desmarais, par Mme Georges Trudeau; bas de soie de la St-Johns Silk, par Mme Charles Comeau; une lampe, d'un groupe d'amies, par Mlle Madeleine Grenon; centre de table, de Mme I. Surprenant, par Mlle Ida Garceau; potiche, de Mme B. Bernard, par Mme Léo Marquette; paires de serviettes, de Mme P. Martel, par Mlle Annette Hébert; vase à fleurs, d'un groupe d'amies, par Mme Maurice Boulaïs; parfum "Apple Blossom", de la pharmacie Bourgeois, par Mme Lucien Laurion; nappe, de la maison C. O. Gervais, par Mme Philiza Raymond; boîte de pommes, de M. Maurice Viau, par M. J. P. Grenier; plaquette, d'un groupe d'amis, par Mme Emile Lanoue; table de bout, par M. B. Milot, par Mme Charles Langlois; serviettes, de Mlle Bousquet, par Mlle Claire Langlois; serviettes, de M. R. Harnois, par Mme Emile Mercier; potiche, de Mme J. I. Bilodeau, par Mme Armand Ménard; boîte de chocolats, de M. André Thibodeau, par Mlle M. R. Grégoire; vase à fleurs, de Mme Valentin Trahan, par Mme Charles Roy; lampe, de Mme Wilfrid Paradis, par Mlle Carmen Morin; plat de cristal, de la maison LeSieur et Frères, par Mlle Juliette Bazinet; écharpe, de Mme A. Martin, par Mlle Rita Plouffe; paire de bas, de la St-Johns Silk, par Mme Oliva Lamoureux; cabaret, du magasin United, par M. Maurice Bourgeois; service à salade, de la maison Woodhouse, par Mme Emilien Ménard; boîte de pommes, de M. J. P. Meunier, par Mme Joseph Robidoux; 25 lbs de farine, de M. A. Jolin, par Mme L.-Omer Perrier; cadre, du Moulin Rouge, par Mme Joseph Bouchard; un pain Excel, par Mlle Cécile Granger; un voyage de bois, de M. L. P. Lasnier, par Mlle Irène Grégoire; un pyjama, de la St-Johns Shirt, par M. Roland Benjamin; bas, de la St-Johns Silk, par Mme Domina Goyette; potiche, de M. Maurice Papineau, par Mme Alfred Vivier; cravate, de Payette et Fils, par Mme Roméo Yelle.

Les prix spéciaux ont été gagnés comme suit: une magnifique couverture en chenille, don des Dames de Sainte-Anne, par Mme Georges Leclair; un miroir, de la maison Roy et Goyette, par Mme Willie Thériault; pièce de velours, de M. L. Lorden, par Mme Armand Ménard.

Chez les Filles d'Isabelle

A la veille d'un 15e anniversaire

Notre dévouée organisatrice de la fête du 15e anniversaire, Mme S. Smith a fixé au dimanche soir, 21 novembre, à 8 hrs p. m., au Chalet du Club de Golf, la date du banquet commémoratif de cet événement important que fut la fondation de notre Cercle de St-Jean. Les jubilaires fondatrices d'alors, au nombre de vingt-six, sont donc cordialement invitées d'assister à cette réunion, toute à leur honneur, sous la présidence de notre Régente et du Conseil actuel, de la Garde d'Honneur et des membres. Chacun doit se procurer son billet de présence, dès maintenant, car après le 15 novembre, il sera peut-être impossible d'accepter d'autres demandes, le nombre de couverts étant limité. Le prix est

d'un dollar et quart. Pour cette occasion, les Filles d'Isabelle peuvent être accompagnées ou non; les toilettes longues sont de mise, sans être de rigueur.

Alors, pour vos billets, faites diligence si vous ne voulez pas être déçues; prière de s'adresser à Mme S. Smith, 1ère rue, Iberville, ou Mme J. D. Bilodeau, rue Champlain, St-Jean.

Soyons nombreuses, Filles d'Isabelle, à cette fête du 15e anniversaire de notre beau cercle de St-Jean, qui actuellement a atteint un haut mérite, pour lequel les pionnières et tous ses membres doivent être fières.

Bien fraternellement,
Mme C. P. DeBeaujour,
rédactrice.

Bureau de Poste

Service qui sera donné au Bureau de Poste, le 1er novembre, Jour de la Toussaint

Salle d'attente ouverte de 7.00 A. M. à 6.00 P. M.

Pas de livraison par les Facteurs.

Guichet ouvert de 10.00 A. M. à MIDI et de 4.00 P. M. à 6.00 P. M.

Expédition et Réception des malles comme à l'ordinaire.

AU BAR DU DISQUE

chez

LeSieur & Frères



Sheherazade, Symphonie de Rimsky Korsakow
Orchestre de Philadelphie, dirigé par Léopold Stokowsky.
Album DM269. Prix \$8.85

Concerto (Greig) pour Piano et Orchestre.

Wilhelm Bachaus, pianiste et New Symphony, dirigé par John Barbirolli.
Album DM204. Prix \$4.80

Concerto (Beethoven) pour Violon et Orchestre

joué par Heifetz et N. B. C. Symphonie, dirigé par Toscanini.
Album DM705. Prix \$7.15

Concerto No 1 Rachmaninoff. Sergei Rachmaninoff et l'orchestre de Philadelphie, dirigé par Eugene Ormandy.

Album DM865. Prix \$4.80

Disque 12 pouces à \$1.35. Piano. 18486—Dance Macabre (Saint-Saëns). Piano Duo.

17699—Moment Musical No 2 (Schubert). Pianiste, Ignace Paderewski.

8736—Sonate à la Lune (Beethoven Op 27 No 2) Pianiste. Wilhelm Bachaus.

Venez les entendre chez

LeSieur & Frères

Rue Richelieu, St-Jean, Qué

"Votre abonnement est-il échu!"

LA CHAMBRE DE COMMERCE VOTE \$100.00 AU 5e EMPRUNT

Fête aux huîtres, le 18 novembre

Rapport de la Chambre de Commerce de Saint-Jean, assemblée régulière tenue à Saint-Jean, jeudi, le 21 octobre, sous la présidence de M. Edouard Arbour, vice-président, en l'absence de M. L. O. Régnier. Me Jean Meunier, N. P., agissait comme secrétaire.

Sont présents: MM. Jean Bernard, Jacques Cartier, Sylva Dumont, J. M. LeSieur, Léopold Fortin, L. P. Granger, E.-H. Lanctôt, J. P. Meunier, B. Milot, J. B. Maltais, L. O. Perrier, J. A. Pelletier, Stanislas Poulin, Ph. Beaudoin, Gérard Presseau, J. A. Paquette, Louis E. Roberge, L. J. Robichaud.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de l'assemblée précédente et communication est ensuite donnée à l'assemblée d'une lettre provenant de M. J. A. Bélanger, secrétaire de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, demandant la coopération de la Chambre de Commerce, pour le succès de cette oeuvre.

Il est alors proposé par M. J. M. LeSieur, secondé par M. L. J. Robichaud, qu'une somme de \$25.00 soit accordée à ladite oeuvre.

M. Arbour informe l'assemblée que le congrès de la Fédération des Chambres de Commerce sera tenu à Québec, les 5, 6 et 7 décembre prochain et que le thème général de ce congrès sera très probablement la coopération.

M. Arbour remercie également les membres du comité d'embellissement pour le travail accompli et le succès remporté dans l'organisation du concours de ce comité et de la fête à l'occasion de la distribution des prix aux gagnants du concours.

M. Arbour annonce également que le gouvernement a consenti, à la demande de M. L. O. Régnier, de céder à la Chambre de Commerce, pour faire partie du musée de cette dernière, les articles et autres effets historiques actuellement aux forts de Chambly et de Saint-Paul de l'île-aux-Noix, à la condition toutefois que la Chambre défraie les frais de transport de ces différents articles. Monsieur Arbour laisse entendre que ces objets seront transportés dans l'un des hangars dont la ville a fait récemment l'acquisition, lors de l'achat de la propriété Black.

Monsieur L. P. Granger offre alors de mettre à la disposition de la Chambre, un camion pour transporter les objets du fort de St-Paul, et M. Bernard Milot offre de s'occuper du transport des objets du fort de Chambly; M. J. B. Maltais offre aussi son concours à cet effet.

Monsieur Arbour attire l'attention des membres sur l'ouverture de la campagne du Cinquième emprunt de la Victoire, et, sur proposition de M. L. O. Perrier, il est résolu unanimement que la Chambre souscrive à cet emprunt, une somme de 100.00 ou plus, selon que les fonds le permettront.

M. Arbour informe également que la Chambre organisera sous peu, un souper aux huîtres; le prix du billet sera de \$1.00, et les membres du comité d'embellissement y seront admis, à titre gratuit. Après une courte discussion, il a été résolu de fixer cette réunion au 18 novembre, à 9 heures, et d'en confier l'organisation au comité d'embellissement, avec liberté pour ce dernier, de s'adjoindre les personnes de son choix.

M. Philibert Beaudoin informe la Chambre que le Champlain Valley Council tiendra bientôt une assemblée, soit à Burlington, soit à Plattsburg, et qu'il serait de l'intérêt de la Chambre de s'y faire représenter.

Sur proposition de M. L. J. Robichaud, secondé par M. Gérard Presseau, il est résolu qu'une délégation de la Chambre soit organisée afin de prendre part à cette réunion.

À la demande de M. L. P. Granger, M. Arbour informe les membres que le comité formé lors de la dernière assemblée, concernant la réclamation de Central Pottery, rencontrera le conseil municipal, lors de sa prochaine assemblée régulière, à l'Hôtel de Ville.

M. L. J. Robichaud, qui assiste pour la première fois, à une as-

semblée de la Chambre, depuis son retour de Rochester, remercie les membres des témoignages de considération et d'estime qu'ils lui ont donnés, lors de son séjour aux États-Unis, et plus spécialement pour l'envoi de fleurs et de télégrammes. Il accepte avec plaisir l'invitation de M. L. O. Régnier, de présenter, à une date que la Chambre choisira, une conférence sur la clinique des frères Mayo.

MM. E. Arbour, J. M. LeSieur et Stanislas Poulin, se disent heureux de voir le retour de M. Robichaud aux assemblées; ils lui souhaitent un complet rétablissement et espèrent qu'il sera en mesure de continuer d'y prendre part et de faire bénéficier la Chambre de son expérience et de son dévouement.

M. J. M. LeSieur attire l'attention des membres sur la fermeture de certains magasins, le mercredi après-midi, et il informe l'assemblée que des démarches seront faites bientôt par certains corps publics pour que cette fermeture soit générale; il demande que tous les corps publics coopèrent afin d'aider à obtenir cette fermeture.

M. Stanislas Poulin informe alors l'assemblée que le conseil de la cité favorise ce projet et verra à faire passer un règlement à cet effet.

M. Edouard Arbour profite de l'occasion pour remercier monsieur Poulin du travail présenté par ce dernier, lors de la tenue à St-Jean, du congrès de la Ligue des Propriétaires, et pour avoir contribué efficacement à l'adoption, par le congrès, d'une résolution favorisant la continuation du creusage du Richelieu.

INSPECTION DU C. P. C.

L'inspection des membres de l'association du C. P. C. pour Saint-Jean, Iberville et Farnham, a été faite récemment par M. Marcel Gaboury, directeur de la police provinciale et président provincial du C. P. C. M. Gaboury fut l'hôte du conseil de Saint-Jean. Après le dîner à l'hôtel Windsor, on se rendit à l'académie Notre-Dame-Auxiliatrice, où étaient réunis tous les groupes du C. P. C.

Après l'inspection, M. Gaboury adressa des paroles de félicitations aux membres, et les encouragea à continuer leur travail fructueux. M. Lebeau, maire de la cité, adressa aussi la parole, de même que MM. C. T. Trotter et Martin Brown.

On procéda ensuite à la distribution des certificats, des diplômes et des médailles à ceux qui ont suivi les cours de premiers soins aux blessés.

Chapitre du Roi George I. O. D. E.

L'assemblée mensuelle régulière du Chapitre du Roi Georges, sera tenue lundi après-midi, le 1er novembre, à 2.30 hres, au club des Services de guerre de l'Empire.

Avis important: Les membres sont priés d'apporter tous leurs talons de billets de l'O.D.E., qu'ils soient vendus ou non, selon la demande de Mme J. Pagé.

Desseins de l'hon. M. P.-J.-A. Cardin

Interrogé sur l'attitude qu'il entend prendre dans le domaine politique, par notre délégué au voyage annuel de l'Association des licenciés de l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal en fin de semaine à Sorel, l'hon. P.-J.-A. Cardin, député fédéral de Richelieu-Verchères et ancien ministre fédéral des Travaux Publics, a fait la déclaration suivante: "Loin de songer à me retirer de la vie politique, je continue à m'intéresser de très près à la chose publique. Je vous dirai même qu'elle m'intéresse plus que jamais et que j'entends faire une importante déclaration au sujet, en temps opportun.

Feu Mme Aurèle Boucher

Nos sincères sympathies sont acquises à M. et Mme Alfred Dion, de cette ville, dans l'épreuve qui les frappe par la mort de Mme Aurèle Boucher, de Edmunston, N. B. mère de Mme Dion. La regrettée défunte était âgée de 72 ans; née Emilie Michaud, elle était la mère de l'honorable Gaspard Boucher, député au fédéral et la soeur de l'honorable Henri Michaud.

Ses funérailles ont eu lieu samedi, le 23 courant, à Edmunston, N. B.

M. et Mme Alfred Dion, (née Antoinette Boucher) y ont pris part et ont passé quelques jours dans la province du Nouveau-Brunswick, à cette occasion.

Feu M. Gilbert Langlois

Samedi soir, le 23 courant, est décédé, après 6 semaines de maladie, M. Gilbert Langlois, époux de Elmière Bisailon. Le regretté défunt était âgé de 77 ans et il laisse dans le deuil, outre son épouse mentionnée plus haut, deux fils: Gilbert et Hervé, de cette ville; une fille: (Laura) Mme Oliva Giroux; deux bruns: Mmes Gilbert et Hervé Langlois; un gendre: M. Oliva Giroux; douze petits-enfants: Mignonne et Fernand Giroux, Clément, Normand, Rolland, André, Jean-Guy, Paul, Gilberte, Claire, Claudette et Nicole Langlois.

Feu M. Langlois était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et de l'Union Saint-Joseph.

Ses funérailles ont eu lieu, mardi, le 26 courant, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice.

M. le curé W. Fernet fit la levée du corps et officia au service, assisté de MM. les abbés Bourgeois et Martin, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Adélard Barrière, Médard Laflamme, J. Duchesneau, F. Lamoureux, J. Boudreau et S. Gauthier.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Fille de l'hon. F. G. Marchand, décédée à Québec

Mme Arthur Simard, veuve du Dr Arthur Simard, un des médecins les plus éminents du Canada français, fille de l'hon. F.-G. Marchand, ancien premier ministre de la province de Québec est décédée à Québec. Elle était âgée de 74 ans.

Née à Saint-Jean, la ville que son père avait représentée sans interruption à la législature provinciale de 1867 à 1900, Ernestine Marchand était venue résider à Québec en 1897, lorsque l'hon. M. Marchand devint premier ministre. Peu de temps après, elle épousa le Dr Arthur Simard, décédé il y a quelques années, après une brillante carrière professionnelle.

Lui survivent, un fils, le Dr Aimé Simard, professeur à l'Université Laval; une fille: Mlle Madeleine Simard.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Feu M. Adrien Legault

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Adrien Legault, survenue subitement, mardi, le 26 courant. Le regretté défunt est revenu de son travail de la C. C. M., à 5 heures, comme à l'ordinaire, et il expirait dans la nuit, vers 1 heure. Agé de 61 ans et 1 mois, feu M. Legault était veuf de Eléonore Presseau, qui l'a précédé dans la tombe, il y a 8 mois.

Lui survivent: quatre fils: Emile, Adrien, Napoléon et Paul, militaire en Colombie-Anglaise; une fille (Fleurette) Mme Roger Cyr; un frère: Wilfrid, de Verdun; une soeur: Mme Octave Dicaire, de Verdun; ses petits-enfants: Adrien, Maurice, Jean, Pierrette, Gisèle, Huguette, Ghislaine, Monique, Alain, Alcide, Louise, Janine, Marcel, Carmen, André, Yvan, Denise, Lucile et Paul Legault, Jean Payant.

Ses funérailles auront lieu, jeudi, le 28 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Edmond.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.



BANDES HERNIAIRES

de tous genres

Bas Elastiques, Ceintures Abdominales,
Bretelles, Béquilles, etc.

Le plus grand choix au plus bas prix

SATISFACTION GARANTIE

Un ajusteur expérimenté ira prendre vos mesures
à domicile sans frais supplémentaires.

Giroux & Poulin Enr'g

55 Saint-Jacques - St-Jean, Qué

Signalez 2337

Confiez-nous vos prescriptions.

Elles seront remplies promptement,
soigneusement et toujours avec le
produit spécifié.

Soirée Intime chez les Artisans Canadiens-Français

A l'occasion de l'installation des officiers de la Succursale No. 520 et des officiers de la succursale Saint-Jean No. 5, il y aura une réunion au grill de l'Hôtel New Windsor, jeudi, le 4 novembre prochain, à 8.15 hres P. M., chaque membre aura le privilège d'y amener un invité.



Me RENE PARE, B.A. LL., L.
président général de la Société des
Artisans Canadiens-Français.

Il y aura au programme, chant, musique, déclamations, etc., suivi d'un goûter, le tout gratuitement.

M. le chanoine W. Charbonneau, curé de la paroisse-cathédrale, et aumônier des deux succursales, présidera cette joyeuse fête de famille. Les invités d'honneur seront M. le président général, Mre René Paré, B.A., LL., L.; le patron du district, M. C. A. Vallérand; l'organisateur général, M. Ernest Gratton et l'organisateur du district, M. Armand L. Godin.

Un appel spécial est fait à tous les membres afin qu'ils présentent, si possible, un nouveau membre à cette occasion, à M. le Président général.

Parents.

C'est sans les oublier qu'on quitte ses parents.

CORNEILLE.

Deux de nos concitoyens dans l'exécutif des employés du bas façonné et circulaire

Deux de nos concitoyens ont été élus récemment membres de l'exécutif de la Fédération des employés du bas façonné et circulaire.

C'était lors du premier congrès de cette Fédération tenu à Drummondville. Les délégués en ont profité pour mettre à l'étude nombre de questions relatives à leur industrie. Ils ont accepté l'affiliation des ouvriers syndiqués dans l'industrie du bas circulaire; et ont commencé à élaborer un projet de contrat collectif provincial pour ce genre d'industrie.

Nos deux concitoyens qui ont été choisis pour faire partie de l'exécutif, sont M. Maurice Bernier, élu 2e vice-président, et M. Léo Bourque, élu secrétaire. Tous deux sont employés à la "St. John Silk". Nos félicitations à ces deux citoyens de Saint-Jean.

Loi de L'Union Nationale que la M.L. & Power invoque

Le consommateur n'est pas tenu de payer les taxes sur les bénéfices de la M.L.H. & Power.

L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a fait une nouvelle déclaration pour répondre aux prétentions de la compagnie Montreal Power au sujet du projet de nationalisation de son entreprise d'électricité.

Le premier ministre mentionne trois faits importants dans sa déclaration:

1° la compagnie invoque une législation de l'Union Nationale pour défendre sa capitalisation.

2° la taxe fédérale de plus de 6 millions de dollars par an que la compagnie paie est un impôt sur le revenu net, c'est-à-dire sur les profits, et elle n'aurait jamais dû être supportée par les consommateurs mais par les actionnaires.

3° si le régime de l'entreprise privée signifie que les citoyens de cette province doivent payer au gouvernement fédéral des millions de dollars de taxes dont sont exempts les citoyens des provinces dans lesquelles l'électricité est nationalisée, il est évident que c'est le devoir du gouvernement de la province de Québec d'avoir recours à la nationalisation pour mettre fin à cette inégalité.

Activités Religieuses

LA TOUSSAINT

Cette rééducation spirituelle et religieuse à laquelle le Souverain Pontife invite l'univers chrétien dans son encyclique "Summi Pontificatus", elle doit commencer par la soumission des consciences individuelles à la règle de l'Eglise. Chacun doit viser à être un imitateur aussi parfait que possible du Christ dans la sphère d'action où la Providence l'a placé. Par sa propre sanctification, le citoyen aide à sanctifier la société, la nation, le pays auxquels il appartient, à y faire régner l'ordre et la paix, la prospérité et le bonheur.

Tous peuvent travailler à cette oeuvre sanctificatrice, peu importe le rang, la dignité ou la fortune. Saint François de Sales attirait l'attention de ses auditeurs dans un sermon. "Ne pensez pas, disait-il, que ce soient les miracles ni les vertus apparentes qui ont rendu saints tous ceux qui sont au ciel. O non, certes! il y a un nombre infini de saints qui ont toujours été cachés en cette vie, et de la sainteté desquels on ne fait aucune mention, qui sont néanmoins exaltés au Ciel par-dessus ceux qui en ont fait beaucoup et qui sont honorés dans l'Eglise..."

Réflexion encourageante et qu'il est profitable de méditer principalement au jour de la Toussaint. Elle met en relief cette vérité maintes fois affirmée que l'ensem-

ble des chrétiens, fidèles et pratiquants, forme la meilleure démocratie qui soit. Comment en serait-il autrement, puisque la principale préoccupation du chrétien, ce qui le rendra digne de son nom et lui méritera la récompense ultime promise par son chef divin, c'est la pratique constante des vertus de justice et de charité, l'amour sincère de Dieu et du prochain?

Ici, tous sont égaux sur le plan surnaturel sans avoir à renier aucune des aspirations auxquelles ils ont un droit légitime. L'encyclique de Pie XII touche ce point aussi quand elle rappelle que "ceux d'entre les humains qui entrent dans l'Eglise, quelles que soient l'origine et la langue, ont un droit égal dans la maison du Seigneur, et cela ne s'oppose nullement au légitime amour que chacun porte à sa patrie selon l'ordre établi par Dieu dans l'exercice de la charité."

Bref, on peut dire que plus il y aura sur terre de gens à assurer le règne du Très-Haut, à pratiquer généreusement les enseignements de son Fils et de son Eglise, plus il y aura de saints, plus la paix s'affermira parmi les nations. Demandons à ceux et à celles qui jouissent de l'éternelle félicité dans la céleste patrie, de nous aider par leurs prières à réaliser cet idéal!

Bien prier pour mieux vivre

Le Coin Liturgique

29 octobre. — Vendredi. — De la Férie. — (Ornements verts.)

Les jours de férie sont des jours libres où l'on ne célèbre la fête d'aucun saint. En principe, et sauf exceptions, on peut y célébrer les messes votives ordinaires qui ont été instituées pour répondre aux dévotions particulières des fidèles. Aujourd'hui vendredi, la messe votive est consacrée à la Passion du Christ, ou à la dévotion envers la sainte Croix, ou encore au Sacré-Coeur.

30 octobre. — Samedi. — Vigile anticipée de la Toussaint. — (Ornements violets.)

La Toussaint, comme on le sait, est fixée au 1er novembre. Mais, cette année, comme la veille ou la veille tombe un dimanche, on en a anticipé la date à aujourd'hui, avant-veille. Les vigiles, ont pour but d'aider les fidèles à se mieux préparer à la célébration des fêtes. On notera, à l'Épître, un extrait du livre de l'Apocalypse de l'apôtre saint Jean, où l'auteur nous fait part de l'une de ses visions du ciel.

31 octobre. — 20e dimanche après la Pentecôte.

LA ROYAUTE DU CHRIST. — (Ornements blancs.)

Cette fête, créée par le pape Pie XI, en 1925, et fixée au dernier dimanche d'octobre, a pour but d'attirer l'attention des fidèles, sur la royauté spirituelle du Christ, pour venir en opposition à la croyance de ceux qui, par matérialisme ou autrement, "organisent la vie individuelle ou sociale comme si Dieu n'existait pas". A l'Evangile de la messe d'aujourd'hui, on remarquera la réponse du Maître à Pilate qui lui demandait s'il était roi: — "Tu le dis: Je suis roi. Voici pourquoi je suis venu dans le monde: pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité, écoute ma voix".

1er novembre. — Lundi. — LA TOUSSAINT. — (Ornements blancs.)

Placée vers la fin de l'année liturgique, — (l'année liturgique commence en effet avec l'Avent) — la fête de la Toussaint résume en effet toutes les fêtes de saints, et d'une façon plus générale, la fête de tous les élus dans le ciel. C'est encore une autre vision céleste de

saint Jean, vision tirée du livre de l'Apocalypse, que nous lisons, à l'Épître. Quant à l'Evangile d'aujourd'hui, c'est le récit des béatitudes ainsi que les détaillait le Christ à ses disciples.

2 novembre. — Mardi. — Commémoration des Fidèles défunts. — (Ornements noirs.)

C'est un heureux rapprochement qu'a fait l'Eglise en célébrant, au lendemain même de la Toussaint, la fête des morts. Cette fête date de l'an 998, et fut instituée par saint Odilon, abbé du fameux monastère de Cluny. De plus, depuis 1915, les prêtres, ont en ce jour, le privilège de dire trois messes à l'intention des défunts. Les trois messes sont différentes l'une de l'autre. Mais la messe chantée doit toujours être la première que contient le Missel.

3 novembre. — Mercredi. — De l'Octave de la Toussaint. — (Ornements blancs.)

La fête de la Toussaint donne le ton à toute la semaine qui la suit. Comme il n'y a pas de fête aujourd'hui, l'Eglise célèbre l'Octave de la Toussaint, en célébrant la messe de la fête même.

LIBRE. — Messe du 20e dimanche après la Pentecôte. — Ornaments verts.)

La messe du 20e dimanche après la Pentecôte n'a pas été célébrée dimanche dernier, à cause de la fête du Christ-Roi. Aussi bien peut-on, au choix, la célébrer aujourd'hui, plutôt que l'Octave de la Toussaint. La raison est que, en liturgie, le dimanche donne lui aussi le ton à toute la semaine qui le suit.

L'Evangile de la messe raconte comment le Maître guérit le fils de l'officier du roi, malade à Capharnaüm.

4 novembre. — Jeudi. — Saint Charles Borromée. — (Ornements blancs.)

Saint Charles Borromée fut l'un des piliers du catholicisme, au cours du 16e siècle, alors que l'Eglise était menacée par diverses Réformes protestantes ou autres. Conseiller de premier plan au Concile de Trente, il conçut l'idée de fonder pour le recrutement du clergé, des séminaires diocésains. Il mourut en 1584.

DON DE L'AMICALE A LA...

A sa dernière réunion, tenue au Pensionnat de Saint-Jean, mardi, le 12 octobre, le Conseil de l'Amicale Notre-Dame-du-Thabor, sous la présidence de Mme Georges Lesage, a présenté à Révérende Mère Supérieure, un chèque de \$100.00. Ce montant servira à défrayer une partie des dépenses occasionnées par l'aménagement d'un local où se donnent les cours post-scolaires d'enseignement ménager.

Les membres du Conseil et toutes les amicalistes sont heureuses d'apporter, par ce don, leur encouragement à cette louable initiative de la C. N. D.

Mère Supérieure a remercié le Conseil, et par lui, toutes les amicalistes pour leur générosité à l'égard de leur Alma Mater.

Lisez "LE CANADA-FRANÇAIS", le seul hebdomadaire vous donnant les nouvelles de toute la région.

FERRONNERIE STANLEY FOISY ENR'G

vous avez le plus pour votre argent.

Articles de plomberie; en pyrex; accessoires électriques; machines agricoles et pièces de rechange.

163 Champlain — Saint-Jean — Tél. 811



Distributeur de la fameuse
PEINTURE "RAMSAY"
Gros et Détail



Régalez-vous de la
Meilleure Saveur et de la plus
grande Valeur Nutritive
DE LA MEILLEURE CÉRÉALE
DE GRAIN ENTIER AU CANADA

c'est "OGILVIE"
c'est BON!

The OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED

Où l'entière satisfaction et les
meilleurs prix sont réunis.

Nuit
975

O. LANCLOIS

E. COMPAGNIE

SAINT-JEAN, P.Q.

Jour
948

DIRECTEURS DE
FUNERAILLES

Des funérailles bien conduites, à la portée de tous.

VOTRE ABONNEMENT EST-IL PAYE?

LE COURS AGRICOLE AU COLLEGE ST-ANDRE — ST-CESAIRE

La durée des cours est de six mois.

Les années se succèdent et ne se ressemblent pas. Ainsi, cette année, nos jeunes agriculteurs sauront dans la personne du Révérend Frère Eloi, leur nouveau directeur. Le frère Eloi est professeur au collège depuis quelques années. En 1936, après des études de quatre années, l'Ecole d'Agriculture d'Oka lui décernait, avec la note grande distinction, le diplôme d'Agronome. Depuis, il n'a cessé de s'intéresser à cette science si importante.

Le Révérend Frère Fabius, ex-directeur, après avoir solidement organisé et dirigé judicieusement ce cours agricole, est appelé, par

ses supérieurs, à déployer ses talents dans la direction de la ferme de l'Université St-Joseph, Nouveau-Brunswick. Que le succès, là comme à St-Césaire, couronne ses efforts.

L'économe du collège, le Révérend Frère Claude, s'occupe activement d'améliorer le troupeau d'Holstein, pur sang, enregistré. Plusieurs de ces animaux sont inscrits au livre d'Or. Les frères Alphonse et Valérien, deux de ses collaborateurs dévoués à la ferme, sont chargés, sous les ordres du directeur, des cours pratiques et de démonstrations. La menuiserie est confiée au Frère Alexandre.

BEL HERITAGE
Pendant que leurs fils jouissent encore de l'âge d'apprendre, les cultivateurs hésiteraient-ils à s'imposer quelques sacrifices pour procurer à leurs jeunes, les avantages d'une instruction théorique et pratique que requerra leur profession si noble. Les sciences agricoles ne sont-elles pas le meilleur héritage dont les parents puissent gratifier leurs enfants? Ne pas oublier que les biens matériels se perdent, que l'instruction et l'éducation demeurent.

LE COURS AU COLLEGE ST-ANDRE DE ST-CESAIRE
Comme ces cours ne durent que six mois, nous engageons nos pères de famille d'y songer sérieusement et de prendre, dès aujourd'hui, la décision d'inscrire leurs fils pour l'ouverture des cours réguliers, le 3 novembre. Ne pas tarder, car un bon nombre déjà ont leur place assurée.

Réunion des Institutrices à St-Jean

L'Association des Institutrices Rurales du district No 16, tenait sa première assemblée générale de l'année. Cette réunion était attendue, si on en juge par l'empressement de chacun à se rendre à l'invitation de notre dévouée présidente. En effet, plus de 75 institutrices avaient répondu à l'appel.

Notre association qui n'en est qu'à sa deuxième année, est heureuse de compter bon nombre de nouvelles adhérentes.

Le chant, si bien rendu par les Normaliennes, ouvrit la séance.

Mlle Berthe Monette, de Valleyfield, vice-prés. de la Fédération Catholique des Institutrices Rurales, adressa la parole.

Elle félicita les institutrices d'être venues si nombreuses et rappela qu'il est de notre devoir de nous grouper afin de travailler au bien commun de notre profession. Mlle Monette se montra satisfaite de notre Cercle d'études et nous assura que c'est là un merveilleux moyen de perfectionnement intellectuel si nécessaire pour bien remplir notre mission d'éducatrices.

Mlle la présidente, après quelques mots de remerciements à Mlle Monette, résuma les activités de notre Association durant l'année 1942-43.

M. Arsène Brillon, I. E., vint compléter notre réunion. Il dit tout l'intérêt qu'il porte à notre organisation.

Il désire, avec ardeur, voir le jour où toutes les institutrices de son district seront membres de l'A. C. I. R.

Un mot de notre aumônier vint clore la séance. Ses paroles, comme toujours si bien accueillies, nous laissèrent avec une pensée religieuse.

Le jour de notre réunion, coïncidait heureusement avec la fête de Notre-Dame des Ecoles, sous lequel vocable nous devons placer la présente année scolaire.

Le Bureau de Direction pour l'année 1943-44 se composera de: Aumônier: M. le Chanoine A. Beauséjour.

Présidente: Mlle M. J. Davignon. Vice-prés.: Mlle Laurette Poulin. Secrétaire: Mlle Thérèse Ferdaï. Trésorière: Mlle Gertrude Bourgeois.

Conseillères: Mlles Pauline Tougas, Rolande Fortier et Denise Many.

A moins d'avis contraire, la prochaine réunion du cercle d'Etudes est fixée au 20 novembre. Le Conseil de la Direction insiste pour que toutes les institutrices soient présentes.

Mlle la Présidente désire aussi rappeler à toutes les institutrices faisant partie ou non de l'Association, et qui n'auraient pas rempli le questionnaire qui leur a été adressé, de le faire sans retard, il y va de leur intérêt.

Thérèse Ferdaï, sec.

Parti.

De partis d'ordre, capables de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation des choses, il n'y en a qu'un: le parti de Dieu. C'est donc celui-là qu'il vous faut promouvoir; c'est à lui qu'il nous faut amener le plus d'adhérents possible, pour peu que nous ayons à coeur la sécurité publique.

Pie X

Bureau: 197 rue St-Jacques Rés.: 211 Mercier
Tél. 2294 Tél. 2294

BOIS MOU

Epinette
emboutée
et J. C.
Pin blanc
Lattes
Bardeaux
de Cèdre
Ceiling de
pin rouge
Etc.
Vitres

Léo Roy

Entrepreneur Général
et
Manuf. Portes et Chassis

Construction et réparation
de maison.

Sableuse pour les
Planchers

Venez consulter nos prix.

BOIS DUR

Merisier
Chêne
Frêne
Orme
B. C. Fir
Veneer
de pin Rouge
et Merisier
Finition
Moulure
Etc.

Bureau ouvert tous les jours — Samedi inclusivement.

J. ROLAND MEUNIER

Optométriste - Opticien
EXAMEN DE LA VUE

Optométriste officiel de la St. Johns Silk Co.

191 RICHELIEU - ST-JEAN, P. Q.
TEL. 2347

En face du magasin Woolworth.

VIE,
FEU,
AUTOMOBILE

Tel: 3690

POUR VOS
ASSURANCES GENERALES

HONORE MEUNIER

112 Richelieu, coin St-Georges, Saint-Jean, P. Q.

Cartes d'Affaires

W. BERGERON

Contracteur Plâtrier
et Ciment
45 - 2ème Ave IBERVILLE
Tél: Résidence: 2495
Bureau: Clairval 1621

Eusèbe Berger

Entrepreneur - Plombier
Chauffage - Ferblanterie
Demandez nos prix,
199 ST-JACQUES TEL: 2849

T. J. Davignon

Entrepreneur en Construction
DEMANDEZ NOS ESTIMES
100 Frontenac - St-Jean - Tél: 501

Goyette & Bisailon

Salomon Goyette, Prop.
Manufacturier de Monuments
LETTRE AU CIMETIERE
34 rue Missisquoi — IBERVILLE
TEL: 2426

Antoine Messier

Réparations de bicyclettes, carrosses,
voitures d'enfants, fer électrique,
grille-pain. Achète et vend bicyclettes
et parties usagées de toutes sortes.
Meilleur service possible.
227 St-Jacques, St-Jean, Tél: 2925

J. A. Pelletier

Entrepreneur-Peintre
Tapisser et Imiteur
100 COLLIN — TEL: 2656

Mlle EGLANTINE PONTON

Gérante de district "Spencer"
Corsets - Gaignes - Soutien-Gorge -
Ceintures - Corsets médicaux.
Dessin créé spécialement pour votre
taille. - Demandez une démonstration.
295 MERCIER TEL: 901
SAINT-JEAN

Mlle M.-A. Patenaude

FLEURISTE
Fleurs pour toutes occasions
Ouvrage artistique, Travail d'expert
Livraison rapide — Prix attractifs
226 Richelieu — Saint-Jean
TEL: Le jour: 936

André Trahan

AGENT
Champlain Oil products, Ltd
Huile à chauffage,
Huile à moteur, Gazoline
Tél: 883
178, Mercier Saint-Jean, Qué.

"REPARATIONS"

Machines à coudre, machines
à laver de tout genre.
S'adresser à:
M. G. H. GOVIN
Tél: 2791 89 rue Collin

La vie sédentaire et la CONSTIPATION



Au bureau, à la manufacture...
manque d'exercice; d'où constipation.

Votre système empoisonné
vous empêche de donner votre
meilleur rendement: vos facultés
sont alourdies, vous devenez
irascible.

"Une ou deux ROBOL
ce soir", et demain matin
vous serez une personne

normale. Faute de ce soin, combien de gens se sont vu préférer la personne gaie, habile, active.

TABLETTES ROBOL

CONTRE LA
CONSTIPATION

25 CENTS LA BOITE.

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée. 1566, rue St-Denis,
Montréal.

LA BRIQUETERIE SAINT-LAURENT

LIMITEE

935, Edifice Dominion Square, 1010 Ste-Catherine Ouest, MONT-
REAL: Téléphone: Harbour 4904 Briqueterie: LAPRAIRIE P.Q.
MAURICE TRAHAN, Agent local, Saint-Jean.

Nouvelles de la Campagne

SAINT-BLAISE

Jeudi, le 21, a été baptisé Joseph-Fernand-André, enfant de M. Maurice Girard et de Cécile Ferdaïs. Parrain, M. Fernand Girard; marraine, Lucienne Girard. Porteuse: Mme Ferdaïs, grand-mère de l'enfant.

—M. et Mme Léopold Dupuis, de Saint-Jean, visitaient Mme Henri Boissonault, dimanche dernier.

—Mlle Irène Beaudin, de Saint-Jacques-le-Mineur, était de passage chez M. Willie Grégoire, dernièrement.

LE-AUX-NOIX

—Jeudi, le 19 octobre, avaient lieu les imposantes funérailles de Mme Vve Arthur Ethier (née Amanda Côté). La levée du corps fut faite par M. le curé Georges, et le service fut chanté par M. l'abbé Paul Corbière, de St-Jean, assisté comme diacre, de M. le curé Legendre, de St-Blaise, et comme sous-diacre, de M. le curé Georges.

La défunte appartenait à la congrégation des Dames de Ste-Anne. La bannière était portée par M. Emile Perrier. Portaient les rubans, Mmes Henri Hébert, Adolphe Boudreau, Thomas D'Allaire et Adénias Benoit; la collecte a été faite par Mmes Anthime et Emery Bisailon, cousines de la défunte. Les porteurs étaient MM. Arcade Lusier, son beau-frère; Joseph Palin, Alexis Boudreau, Arthur Thibodeau, Henri Langlois et Hector Palin, cousins. Porteurs d'honneur, de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, Mmes Félix Bisailon, Joseph Clément, Adrien Cloutier, Arthur Ethier, Emile Perrier et Paul Boudreau. A l'orgue, tenu par Mlle Gertrude Denault, la chorale paroissiale, aidée de plusieurs chanteurs étrangers, dirigés par M. L.-Omer Perrier, rendit la messe de Yon.

A la sortie, le directeur rendit Jour de Larmes, de Daveluy.

La famille a reçu un grand nombre de sympathies, dont voici la liste:

Offrandes de messes: MM. et Mmes David Ethier, Joseph Ethier, Léandre Lucier, Lionel Ethier, Les Dames du Cercle des Fermières, de St-Paul, famille Herma Perrier, de Lachine; MM. Origène et Jean-Albert Gagnon, Mlle Dorion, M. et Mme Edmond Langlois.

Bouquets spirituels: Les élèves de l'Ecole Normale de St-Jean, 1ère année, M. et Mme David Ethier, M. et Mme Amédée Bégnoche.

Sympathies: Les élèves et Instituteurs de l'Ecole No 1, la famille Samuel Côté, famille Arcade Lucier, M. Aimé Côté, famille Hector Palin, Mme Victorin Côté et son fils, Jean-René, famille J.-Bte. Bédard, MM. et Mmes Alphonse Gervais, Adrien Couture, Armand Beaudin, Anthime Bisailon, Joseph Clément, Alfred Rémillard, Jean-Paul Lucier, Gaston Clément, Orpha Lucier, Arthur Thibodeau, Philippe Brault, Jean-Marie Guay, Mlle Tristier, Mme Conrad Racine, famille Philippe Perrier, MM. et Mmes Raoul Serre, Antonio Langlois, Conrad Pierre, Charles Nolin, E. Dumoulin, Alfred Hébert, Omer Boudreau, Maurice Boissonault, Eugène Fortin, Emile Landry, Charles Hébert, familles Arsène Régner, Antoine A. Gosselin, Omer Deneault, Mme A. Duchesne, Mlles Agnès Messier, Anne Dorion, Aline Langlois, Marguerite Dockstadter, institutrice, David Ethier, Denise Langlois, M. et Mme Adrien Lucien, Henri Gerin Lajoie, Emery Bisailon, Fernand Langlois, Maurice Langlois, Denis Côté, Mlles Juliette Côté, Thérèse Lucier, Cécile Côté, Jeannine et Jean Ethier, L. O. Perrier, Mme Adolphe Gervais, M. et Mme Joseph Plante, Firmus Rémillard, MM. et Mmes Alexis Fournier, Alexis Dubois, Henri Langlois, Valérien Filion, Raoul Lucier, Joseph Langlois, Joseph Palin, Téléste Fortin, Hector Palin, Mme Joseph Beaudin, Gergette et Hélène Langlois, Victor Bédard, Mlle Aldée Bisailon, MM. et Mmes Henri Hébert, Philippe Tremblay, C. E. Paquet, Adrien Cloutier, Emile Perrier,

André Bisailon, Herma Rémillard, Roland Boudreau, Mmes Adolphe Boudreau, Alfred Noël, Antonine Deneau, M. Louis Poulin, Mme Frédéric Poulin, M. et Mme Lionel Plante, famille Félix Bisailon, Robert Rémillard, Jean-Paul Marsan, Jeanne d'Arc Bisailon, Damien Côté, Mlles Jeanne Hébert, Anne-Marie Hébert, Mme Odilon Langevin, M. et Mme Albert Gamache, Thérèse Gamache, MM. Rémi Girard, Arthur Girard, Adrien Girard, Aurèle Girard, M. et Mme Donat Mailloux, Charles Grégoire, Hector Thibodeau, Philibert Bellerose, Maurice Bellerose, M. et Mme Albert Bouchard, Nelson Fournier, Absalon Fournier, Rolland Lemieux, Wilfrid Tremblay, MM. et Mmes J. Paul Beaulieu, Arthur Trahan, Paul Clément, Amédée Bégnoche, Léon Bouchard, René Rémillard, Léonie Côté, Mme Arthur Côté, Rose-Anna Côté, Mme Marcel Hébert, Albert, René Fortin, M. et Mme Hector Lucier, Denis Lucier, famille Ernest Duquette, Ovide Barbeau, Oscar Girard, Claire Plante, Damien Ethier, Alcide Ethier, M. Wittman, Mme Napoléon Gamache, famille Arthur Ethier, Ernest Poissant, John Sharp, Hector Mailloux, M. et Mme Vanitelli Dupuis, Mlle Arthur Bisailon, Mme A. Savard, M. Denis Samson.

Les membres de la famille Arthur Ethier, sensibles aux marques de sympathies reçues, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, les leur ont témoignées.

—Mme Henri Langlois a passé quelques jours chez son fils, M. Edmond Langlois, la semaine dernière.

—M. Aimé Côté, de Nashua, N. H., assistait aux funérailles de sa soeur, Mme Arthur Ethier, la semaine dernière.

—M. Maurice Mailloux, C.O.C., Acad. Reg., de Fort Benne Georgia, visitait ses grands-parents, M. et Mme Gonzague Mailloux, la semaine dernière, ainsi que sa mère, Mme A. Savard, de Lacolle.

—M. Wilfrid Lamoureux, de Alburg; M. et Mme Roland Lamoureux, Mme Victor Lamoureux, de Montréal, visitaient M. et Mme Gonzague Mailloux, dernièrement.

SABREVOIS

Ces jours derniers, M. et Mme Philippe Bissonnette se rendaient à Montréal et à Oka. Ils visiteront la Ferme des R. Pères Trappistes.

—Mme Horace Bissonnette a passé quelques jours à Montréal, pour assister au Congrès du Tiers-Ordre.

—Mlle Marie-Flore Goyette, de Saint-Hyacinthe, en visite chez son frère, M. Joseph Goyette.

—Mme Marcel Goyette, M. Joseph Goyette, à Sherbrooke, dimanche dernier. Ils rendirent visite à leur cousin, M. l'abbé Labrecque.

—La famille Lorenzo Tremblay, M. et Mme Paul Tremblay, à St-Edouard, dimanche dernier.

—La semaine dernière, eurent lieu à Henryville, les funérailles de Mme Albion Hébert, née Hélène Dupuis. Mme Hébert demeurait à Henryville, depuis quelques mois. Elle faisait partie du Tiers-Ordre de St-François, de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, de l'Union de prières et de l'Association du Chemin de la Croix. Son service fut chanté par M. l'abbé Bourgeault, curé.

A. M. Albion Hébert et à la famille Dupuis, nous offrons nos plus sincères sympathies.

—A M. et Mme Gaston Langlois, née Aline Désormiers, est née une fille, baptisée Marie-Rose Victoire-Monique. Parrain, M. Victor Langlois; marraine, M. Yvonne Taylor, oncle et tante de l'enfant.

—M. Clovis Tougas, étudiant à Oka, en vacances dans sa famille.

—M. et Mme Alphonse Tougas, à Saint-Marc, dimanche dernier; ils ont visité leur fille, Soeur St-Gervais.

—M. l'abbé Gaudet, aumônier diocésain des Fermières, viendra ici, jeudi, le 28 octobre, donner une conférence à nos Fermières.

LACOLLE

Le 11 octobre, eurent lieu les funérailles de Marie Perron, épouse en premières noces de feu Hormisdas Paré et en secondes, de M. Arthur Deland. Elle est décédée subitement le 8 octobre, à l'âge de 65 ans; elle laisse pour pleurer sa perte, deux fils: M. Euclide Paré, ingénieur civil à Québec et M. Uric Paré, officier de douanes; une fille: Mlle Irène Paré, garde-malade à Ste-Anne-de-Bellevue, ainsi que deux sœurs et un frère, de nombreux parents et amis.

Les funérailles eurent lieu à Lacolle et l'inhumation à Henryville. La levée du corps fut faite par M. l'abbé L. A. Lafortune et le service fut chanté par M. l'abbé Adrien Dupuis, assisté comme diacre et sous-diacre, par les cousins de la défunte, l'abbé Paul Corbière et l'abbé Aimé Trahan. Le chant fut très bien rendu par les abbés Racicot et Lafrance et M. Lionel Nolin, ainsi que les enfants de l'école, qui ont rendu la messe de Yon. M. Barnabé Renaud, de St-Jean, touchait l'orgue.

La famille de Mme Hormisdas Paré, sensible aux nombreuses marques de sympathies reçues, remercie sincèrement toutes les personnes qui les leur ont témoignées, soit par messes, tributs spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

—En visite chez M. et Mme Wilbrod Landry, les quatre sœurs de cette dernière, Mmes McGaffrey, de Napierville; Mmes A. McCaffrey et C. Chalifoux, A. Tourcneau, de Montréal.

—M. et Mme Albert Legeré, de Montréal, assistèrent au service de M. H. Paré et passeront quelques jours à visiter leurs nombreux parents et amis.

—M. Joseph Chenail, nous a quittés pour aller passer l'hiver à Montréal, chez sa fille, Mme P. Poirier.

—M. Paul Corbière, de Foster, visitait sa mère, Mme Alphonse Corbière, ces jours derniers.

—Mme Ubaldine Bédard, de Montréal, et sa soeur, Mme Rose Thynan, de Pittsfield, visitaient récemment, leurs nombreux parents et amis.

—M. Elphège Bélair, militaire à Matane, visite Mlle Adèle Lapière et ses parents, pour quelques jours.

—Mme Angelo Savard, avait le bonheur de recevoir pour quelques jours, son fils, le sergent Edmond Savard, de Fort Benning, Cal.

M. Aimé Côté, de Nashua, N. H., et M. Samuel Côté, de Napierville, visitaient M. David Ethier, la semaine dernière.

—Mme Oscar Girard a passé une huitaine à Montréal, chez sa fille, Mme Albert Lussier.

—Notre dévoué curé a terminé sa visite de paroisse. Partout, il a reçu un accueil respectueux. La collecte de l'Enfant-Jésus a rapporté la jolie somme de \$225.00.

—M. et Mme Lionel Plante visitaient la famille Herma Perrier, de Lachine, dimanche.

SAINT-VALENTIN

Les membres du Cercle des Fermières, sont à organiser, pour le soir du 10 novembre prochain, un banquet, qui sera gratis pour les membres du Cercle de Fermières, et leur compagnie.

En plus, il y aura une comédie, intitulée: "Les Tribulations de Mlle Potiron", interprétée par quelques membres du Cercle, ainsi que plusieurs numéros de chant, par des amateurs.

Les personnes désireuses d'assister à ce banquet, sont les bienvenues, moyennant la somme de 50c chacun, et voudront bien réserver leur billet à l'avance; ces billets sont en vente au bureau de poste.

SAINT-PHILIPPE

A l'hôpital de Verdun, à M. et Mme Aquila Gratton (Laurette Bolduc), est née une petite soeur à Ginette.

Lisez "Le Canada-Français", le seul journal hebdomadaire donnant les nouvelles de toute la région.

DUNHAM

Samedi, le 2 octobre, en l'église de Sweetsburg, eurent lieu les funérailles de M. L. Arthur Landry, époux de Marie-Paule Lasnier. La levée du corps fut faite par M. le curé Gadbois, qui chanta aussi le service. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, dix enfants: Jeanne, Yvon, Marcel, Fernand, Jacques, Réjean, Anne-Marie, Michel, Claude et Paul-Arthur; cinq sœurs et deux frères.

Les porteurs étaient MM. Charles Patenaude, Josaphat Létourneau, Joseph Campbell, Georges Lasnier, Sylvio Lasnier et Emile Lasnier, tous beaux-frères du défunt.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies, entr'autres:

Messes: M. Moïse Lasnier, M. Samuel Bessette, M. E. C. Cadieux.

Tributs floraux: M. et Mme Aldéi Larochelle.

Bouquets spirituels: MM. et Mmes Sylvio Lasnier, Moïse Lasnier, Pierre Lasnier, Isidore Lasnier, Eugène Lasnier, Emile Pélouquin, Roland Lasnier, garde Diana Coupal, M. E. C. Cadieux, M. et Mme Henri Ruel, Yvon Ruel, Gérard Ruel, MM. et Mmes R. Ethier, Samuel Bissonnette, Lucien Quintin, Alphonse Quintin, Le Cercle des Fermières de Mt Saint-Grégoire, MM. et Mmes Omer Barrière, Napoléon Tétreault, Armand Tremblay, Henri-Louis Choquette, Mme Yvette Dérignon, MM. et Mmes Jean-Louis Campbell, Adélaïde Létourneau, famille Léo-Paul Gadoury.

Sympathies: MM. et Mmes Arthur Landry, Raphaël Lasnier, M. Charles-Emile Patenaude, M. et Mme Jos. Campbell, MM. et Mmes Aldéi Larochelle, Josaphat Létourneau, MM. Ovide Bélisle, Philippe Landry, Omer Landry, MM. et Mmes Georges Lasnier, Sylvio Lasnier, Emile Lasnier, Mlle Thérèse Lasnier, M. et Mme Omer Cusson, Madeleine Lasnier, M. et Mmes Moïse Lasnier, Pierre Lasnier, MM. Georges Bouchard, Henri Bouchard, Roland Campbell, Raymond Campbell, Mlles Gergette, Françoise, Mignonne et Laurette Campbell, Denise Cusson, MM. et Mmes Paul Racine, Josaphat Létourneau, Françoise Racine, MM. et Mmes Anthime Campbell, Jean-Louis Campbell, Mlle Léo-Paul Gadoury, Lucienne Campbell, Yvette et Simone Létourneau, M. et Mme Paul-Emile Benoît, Mlle Hélène Lasnier, Guy Lasnier, Mlles Aida et Rina Lasnier, Luc Lasnier, M. Georges Lasnier, M. le curé Guertin, de Mt Saint-Grégoire, Les religieuses de la Présentation de Marie, de Sweetsburg; M. le maire Eugène Boisvert et Mme Boisvert; M. L. A. Giroux, sa mère et secrétaire, Garde Diana Coupal, M. E. C. Cadieux, M. et Mme Samuel Bessette, M. Lucien Quintin, Mme J. A. Bessette, M. et Mme Rodolphe Desmarais, M. Zoël Rondeau, M. Noël Rochon, M. et Mme Edouard Brosseau, Yves Brosseau, MM. Gaétan Barrière, Denis Quintin, Noëlla Bienvenue, Jean-Louis Rondeau, M. Doriva Daigle, M. et Mme R. Ethier, M. et Mme Nelson, Mlle Sarah Woodhouse, M. et Mme Henri Ruel, Mlle Jeanne Cadieux, Mlle Béatrice et Aldée Harbec, Mlles Régina, Albert, Léa Goudreau, Yvette Brouillette, Lucile Daigle, Ghislaine Bonnette, Adèle Guillette.

Mme L.-Arthur Landry et ses enfants, sensibles aux marques de sympathies reçues, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, les leur ont témoignées.

Chez les Ch. de Colomb de Longueuil

Il y aura initiation aux trois degrés de l'Ordre par le Conseil 2754 des Chevaliers de Colomb de Longueuil, le dimanche, 31 octobre. Les cérémonies des 1er et 2ème degrés commenceront à 10 hrs a. m., et celles du 3ème, à 2.00 hrs de l'après-midi. Les officiers du Conseil de Longueuil invitent cordialement tous les autres conseils à se joindre au leur pour cette initiation qui aura lieu au Collège de Longueuil.

Une partie de cartes, organisée par M. O. René Gravel, sera donnée dans les salles du Conseil No 2754, 52 rue St-Charles O., Longueuil, jeudi soir, le 21 octobre. Les frères chevaliers sont invités à se faire accompagner de leurs dames et d'y amener des amis. Chacun pourra alors se rendre compte du bon atmosphère qui règne chez nos Chevaliers de Colomb.

SAINT-LUC

Nous souhaitons une heureuse convalescence à M. Aimé L'Ecuyer, qui a subi une intervention chirurgicale pour appendicite, récemment à l'Hôpital St-Jean.

—MM. et Mmes Alexandre Dépelteau et Adrien Marcotte sont revenus enchantés d'un voyage à Ste-Adèle, où ils rendirent visite à des parents.

—Mlle Yolande Lavigne, de Montréal, a passé la fin de semaine dans les familles de MM. Edmond Brosseau, Alexandre Dépelteau et Léo Maril.

—MM. et Mmes Léo Claude, Raymond et Adrien Labrosse, de Ste-Geneviève, ainsi que Mlle Yvonne Fontaine, de Montréal, étaient en promenade au presbytère, dimanche dernier.

—MM. et Mmes Alfred Bachand et Joseph Longtin, de St-Philippe, chez M. Alexandre Dépelteau, récemment.

—M. et Mme Jean-Guy Prairie, d'Iberville, ont écoulé quelques jours en promenade chez M. Georges Prairie, la semaine dernière.

—MM. et Mmes Antonio Vermeersch, de St-Hyacinthe; Louis Quintal, et leurs fillettes, de Montréal, dans les familles de MM. Gilbert Pilon et Paul Maril, dernièrement.

—M. et Mme J. Ste-Marie, de North Troy, Vt., étaient en promenade chez M. Alexandre Dépelteau au commencement de la semaine.

—M. et Mme Léopold Courville, de Lacadie, chez M. Henri Courville, dimanche dernier.

—M. et Mme Paul Robert, de Saint-Blaise, ainsi que Mlles Roy, de Montréal, chez M. J.-Baptiste Moreau, dimanche dernier.

—Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Louis D'Autebande, décédé à sa demeure, la semaine dernière. Ses funérailles eurent lieu jeudi dernier au milieu d'une affluence de parents et d'amis. Nous en donnerons d'autres détails prochainement.

A la famille en deuil nos plus profondes sympathies.

Maison entièrement canadienne-française
St Johns Industries Co. Ltd.

Réparations mécaniques de tous genres — Ouvrage garanti

Outils modernes

NOUS AIGUISONS ET REPARONS LES TONDEUSES

A GAZON

148 Laurier Tél: 2555

St-Jean

Téléphone: 2812

Jean-Marie Thuot, B.A., B.Ph., O.D.
OPTOMETRISTE - OPTICIEN

Spécialiste de la Vue

Professeur à l'Université de Montréal

BUREAU OUVERT TOUS LES JOURS

27 St-Jacques - St-Jean, Qué

FARNHAM

Conseil de Ville de Farnham

Rapport de la dernière assemblée tenue à l'hôtel de Ville de Farnham, sous la présidence de M. Ed. Conway, maire suppléant.

Lecture est donnée d'une lettre du département provincial des Travaux publics, communiquant que ce département n'a aucun plan ni aucun devis du pont projeté pour la Ville de Farnham.

M. l'échevin Bernier donne avis, qu'à la prochaine séance de ce conseil, il proposera l'abrogation du règlement No. 323, 2e série des règlements de cette Ville et l'adoption d'un règlement prévoyant la reconstruction du pont municipal, en béton, sur le site actuel.

Il est proposé qu'un montant de \$10.00 soit donné à M. R. S. Cochran, sec.-trés., tel que demandé par lui pour être versé à l'association des labours.

Il est rapporté aux membres du conseil, que M. le chanoine Darche, qui fut curé de cette paroisse pendant de nombreuses années, abandonne le ministère pastoral, le 15 octobre courant. Il est proposé qu'il soit enregistré dans les archives de ce conseil, que les membres du conseil municipal de la Ville de Farnham se déclarent unanimement heureux de reconnaître publiquement le zèle et le dévouement sans borne, avec lesquels M. le chanoine Darche a rempli son ministère en cette ville et que copie de la présente résolution lui soit adressée.

St-Jacques-le-Mineur

Samedi dernier, M. l'abbé Antoine Rémillard, professeur au collège de Saint-Jean, bénissait le mariage de Mlle Anne-Marie Filion, fille de M. et Mme Albert Filion, avec M. Conrad Pinsonneault, fils de M. et Mme Loter Pinsonneault. Après la cérémonie religieuse, le vin fut servi chez les parents de la mariée. Dans l'après-midi, ils partirent pour l'église. Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

—Le 23 octobre, fut célébré le mariage de Mlle Corinne Demers, fille de M. Jacques Demers et de Mme Demers, décédée, à M. Albert Daigault, fils de M. T. Daigault, décédé, et de Mme Daigault. M. le curé Nap. Brière, a béni le mariage. Le dîner fut servi chez les parents de la mariée, et le soir, ils prenaient le souper avec les parents du marié. Nos meilleurs vœux de bonheur.

—Félicitations à M. et Mme Beron Longpré, née Jeanne Boucher, qui enrichissent leur foyer d'une charmante petite fille, baptisée la semaine dernière.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Roch Boulé, survenue accidentellement. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Albina Bisailon, un fils, Romain; quatre frères: Ismaël, Vitalien, Bernard et Florin Boulé; une sœur: Mme Ovide Brunet (Émérentienne); plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu le 15 octobre dernier, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le curé Nap. Brière; le service fut chanté par Mgr Romain Boulé, cousin du défunt, assisté de l'abbé Antoine Rémillard et de M. le curé Brière, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Jules Bisailon, Henry Bisailon, Josaphat Giroux, A. Lestage, J. Grégoire et Urgel Deneault. La quête fut faite par MM. Léo Martin et Conrad Deneault.

La famille a reçu un grand nombre de sympathies, auxquelles nous joignons sincèrement les nôtres.

ST-ALEXANDRE

Le Cercle des Fermières, à l'initiative, présente à Mme Henri St-Denis, leurs plus profondes sympathies, à l'occasion de la mort de sa mère, Mme Rocheleau, décédée au début d'octobre.

Le tirage des deux \$5. au profit du Cercle des Fermières, eut lieu il y a quelques semaines. Le premier prix fut gagné par une fermière, Mme Lévis Delorme et l'autre par Mlle Carmen Tarte, de St-Grégoire. Félicitations à ces heureuses gagnantes.

SUTTON

Ces jours derniers, dans l'église paroissiale, eurent lieu les imposantes funérailles de M. Horace Desmarais, décédé après un mois de maladie, à l'hôpital de St-Jean, à l'âge de cinquante-deux ans et neuf mois. Notre population catholique et canadienne-française, de même que plusieurs de nos compatriotes anglo-canadiens avaient tenu à rendre un hommage à celui que la mort venait de ravir à l'affection des siens et à l'estime de ses concitoyens.

Notre temple était rempli à pleine capacité. La levée du corps fut faite par notre Pasteur, M. l'abbé D. Richard. La service funèbre fut chanté par notre curé, assisté comme diacre de l'abbé H. Barret, de Richford, Vt., et comme sous-diacre de l'abbé R. Lapointe, curé d'Abercorn. Notre chorale, sous l'habile direction du Rév. Fr. Anicet, C. S. C., rendit un magnifique programme musical; la quête fut faite par Gustave Larivée. Les porteurs étaient MM. Adélard Prémont, Aimé, Paul, Lucien Tremblay, Albert Larivée, Philias Goyette, Omer Gendron. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial, où elle repose près des siens qui l'ont précédé dans le grand voyage de l'au-delà.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, trois frères: Patrice Desmarais, de Sutton; Arthur et Georges Desmarais, de Montréal; trois sœurs: Mme Herma Fontaine, de Sutton; Mme Eva Dulude, de Farnham; Mme Camille Boutin, de St-Jean; plusieurs neveux et nièces.

Messes: M. et Mme Arthur Desmarais, M. et Mme Georges Desmarais, Mme Eva Dulude, la famille Joseph Dulude, les Chevaliers de Colomb, du Conseil 1031, de Farnham, George Godue, MM. et Mmes D. Payette, Omer Beaudry, Roland Laverdure, Alfred Couture, Joseph Renaud, Lionel Tétrault, Camille Boutin, Georges Couture, Mozart Desmarais, A. E. Pelletier, J. L. Deslières, Mlle Yvette Larivière, Jeanne Pinset, Denise Allard, M. et Mme Henri Després, le Conseil des Dames de Ste-Anne, de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice, de Saint-Jean; Mme Marie Lagüe.

Télégrammes: famille Albert Beaudoin, M. et Mme Roland Laverdure, de Montréal.

Affiliation d'un an à l'Oeuvre du Noviciat: Mlle Thérèse Coupal, la famille J. O. Ostiguy, Mme Alfred Ménard.

Sympathies: M. et Mme Roland Breton, Mme E. Brodeur, M. et Mme Thérèse Gaboriau, Mme P. Dextraze, MM. et Mmes Henri Morin, William Dean, Roger Desmarais, L. G. Tremblay, Mlle Madeleine Beauvais, M. et Mme R. V. Bélisle, les employés du Bureau des Postes de Farnham, la famille Foucault, MM. et Mmes Cyprien Vinet, Lionel Gendron, Mlle Blanche Fontaine, Germaine Fontaine, M. et Mme W. Lavigne, Roland Fontaine, M. et Mme Euclide Fontaine, famille Ovila Lusignan, famille Ed. Goyette, Mme Osias Blais.

A tous ces témoignages de sympathies, nous joignons nos plus chaleureuses condoléances à la famille en deuil.

MT ST-GREGOIRE

Samedi dernier, M. le curé Guertin bénissait le mariage de Mlle Lumin Hébert, fille de M. et Mme Joseph Hébert, à M. Roger Ouimet, d'Iberville. Les jeunes époux avaient pour témoin, leur père respectif. La mariée portait une toilette bleu lavande; son bouquet était de roses thé. Durant la messe, le chant fut rendu par Mlle Viollette Desmarais, Mariette et Lucie Bessette. A l'orgue, Mlle Emilienne Quintin. Après la cérémonie religieuse, le vin fut servi à la résidence des parents de la jeune épouse. Le couple partit en voyage, emportant les vœux de tous.

—Nos deux jeunes convalescents, Jean-Pierre Lalanne et Guy Rondeau, sont de retour de l'hôpital de St-Jean et heureux de revoir leur foyer, en pleine voie de rétablissement.

—M. et Mme Osias Lamarche sont revenus depuis quelque temps,

résider en notre village, ayant acheté la propriété de M. Valmore Martel.

—Mlle Rose-Anne Normandin et Rachel Quintin, cette dernière de Baie Missisquoi, passeront quelques semaines à la Rivière-du-Loup, suivant des cours d'art ménager, donnés au manoir, par le Gouverneur. M. Normand Normandin, ainsi que sa mère, Mme Z. Normandin, Mlle Jeanne-d'Arc Normandin, et M. Laurier Barrière, ont fait avec elles, une agréable randonnée, aux endroits intéressants à visiter.

—Le notaire et Mme G. Guillet, étaient dimanche, chez M. U. Desmarais, au chevet de leur mère, Mme Paul Labelle.

—L'on annonce le prochain mariage de M. J. Yvon Paquette, gérant du couvoir Coopérative, de Garielle, avec Mlle Emilienne Quintin, organiste, fille de M. et Mme Alp. Quintin, de notre village. La bénédiction nuptiale sera donnée en notre église, par M. le curé, le 30 courant.

—Les funérailles de Mlle Mathilde Gladi, ont eu lieu le 20 courant. M. le curé Guertin officia, assisté de diacre et sous-diacre. Conduisait le deuil, M. Louis Gladi, frère de la regrettée défunte. Les porteurs étaient MM. Philias Ashby, Réginald Gladi, Jérôme Dextraze, Réginald Bessette, Albert Dextraze et Paulin Fortier.

La défunte laisse ses frères Louis et Réginald; ses sœurs, Mlle Agnès, Mme Jos. Lagüe (Rose-de-Lima), du toit paternel, Mme Jos. Rhéaume (Délia), Nap. Morier, (Rose-Alma), une nièce, M. Thérèse Morier; ses beaux-frères ci-haut mentionnés et M. Edmond Goyette, plusieurs cousins et cousines.

Des messes furent payées par la famille David Gladi, un trentain de messes grégoriennes par les employés de la Can. Potteries.

Une couronne de fleurs par la Can. Potteries Ltd, St-Jean.

Sympathies: M. le curé J. Armand Guertin, M. Philias Ashby, Mlle Louisa Ashby, M. Adolphe et Mlle Lorenza Lagüe, MM. et Mmes René Goyette, Ubald Meunier, J. E. Bonvouloir, Nap. Dextraze, Alcide Barrière, M. Paul et Mlle Georgianna et Adeline Gendron, M. et Mme Alcide Dextraze, Mlle Elphège Fortin, Mlle Réjeanne Fortin, M. et Mme Zéphir Normandin et leur fils Gilles, Mlle Ghislaine Dextraze, M. Réginald Bessette, M. Jérôme Dextraze, Mmes Pierre Lazure, Ernest Dextraze, Trefflé Gervais, familles Rolland Rhéaume, Arthur Boucher, Modeste Fortier, Médéric Bessette, Armand Goyette, Eug. Goyette, Aimé Goyette, Oswald Benoit, Mlle Rolande Fortier, Claire Bessette, Mmes Louis Guillolette, Azarias Gamache, Armand Goyette, Jos. Gladi, Zoé Guillolette, MM. et Mmes Charles Gladi, Amédée Dextraze, Nap. Dextraze, Georges Dextraze, Jean-Louis Dextraze, Gérard Gladi, J. B. Plourde, Alp. Quintin, MM. Raymond Guillolette, Paul Fortier, Adrien Dextraze, Henri-Louis Dextraze, Eug. Lalanne, Nap. Messier, Alp. Labarre, Raoul Boucher, Mme Edwidge Guillolette, Maison Frs Payette, Mlle C. Courtemanche, e. g. m., les employés de la Can. Potteries, la maison Roy et Goyette.

La famille David Gladi, sensible aux témoignages de sympathies reçus, offre ses remerciements à tous ceux qui les lui ont offerts.

—La famille D. Ferguson a toute notre sympathie dans le deuil qui la frappe par la mort prématurée de Mlle Ethel Ferguson, de Montréal et dont les funérailles furent célébrées ces jours derniers, à St-Antoine de Montréal.

—Mlle Laurette et Yvette Tétrault, du Sanatorium de St-Jean, étaient dimanche, chez leur mère, Mme Emile Tétrault.

—A M. et Mme Raymond Saint-Germain (Cécile Quintin), est né un fils, baptisé Joseph-Jean-Guy. Parrain, M. Jos. St-Germain; marraine, Mme St-Germain, représentée par Mme Henri Parent, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Paul-Emile Boncher, sa tante.

—A M. et Mme Jean-Paul Desmarais (Fleur-Ange Monat), est née une fille baptisée Marie-Thérèse-Yvonne. Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Monat, grands-parents du bébé. Porteuse, Mme Armand Tremblay, sa tante.

Nos félicitations.

—M. et Mme Esdras Benjamin, ayant

Me Stanislas Poulin, C. R., obtient une décision spéciale de l'Administration des Loyers

La Cité de Saint-Jean pourra ainsi loger l'Ecole d'Arts et Métiers dans la propriété Black

Une nouvelle d'un caractère tout spécial, et de nature à intéresser tout particulièrement notre population et ceux de nos concitoyens qui se sont occupés de notre Ecole d'Arts et Métiers, est devenue officielle lundi matin.

On sait que l'Ordonnance actuelle de la Commission des Prix et du Commerce, régissant les loyers, rendait impossible l'expulsion du locataire actuel qui occupe la propriété Henderson Black, au coin des rues Champlain et St-Charles, propriété que la Cité de Saint-Jean avait achetée, il y a quelques mois pour loger l'Ecole d'Arts et Métiers.

En vertu de cette Ordonnance, un propriétaire peut expulser un locataire pour en prendre possession pour lui-même ou pour ses père, mère, fils, fille, bru, veuf ou veuve. Comme il était évident que la ville ne pouvait prendre possession de la propriété Black pour elle-même et encore moins pour les "parents" plus haut énumérés, la Cité se trouvait dans une véritable impasse.

L'Aviséur légal de la Cité de Saint-Jean, Me Stanislas Poulin, C. R., après des démarches personnelles faites auprès de M. Lobeley, administrateur général des Loyers pour le Canada avait attiré l'attention de ce dernier sur l'immense intérêt public qui se trouvait en jeu et le pria de se trouver en faveur de la Cité.

On sait que l'administration des Loyers peut exempter tout bail d'être soumis à l'Ordonnance actuelle des Loyers s'il y voit un intérêt public suffisant. C'est en vertu de ces pouvoirs extraordinaires que l'administrateur-adjoint pour Québec et les Provinces Maritimes, M. J. V. Désaulniers a rendu une décision à l'effet de soustraire la propriété Black aux réglementations actuelles.

Ainsi donc, la Cité pourra prendre possession, d'ici quelques semaines, de la maison qui sera désormais connue sous le nom d'Ecole

d'Arts et Métiers. Voici d'ailleurs le texte de cette décision d'un ordre tout à fait spécial:—

ATTENDU QUE L'Ecole des Arts et Métiers de la Cité de St-Jean est présentement installée dans un local de l'Edifice de la Centrale Catholique.

ATTENDU QUE le dit local n'était que prêté temporairement et est insuffisant, vu le nombre d'élèves de cette école technique et l'outillage nécessaire à leur instruction.

ATTENDU QUE la Cité de St-Jean a acheté de la Succession Henderson Black le dit immeuble No. 246 de la rue Champlain avec terrain adjacent pour servir aux besoins de la dite Ecole.

ATTENDU QUE le dit immeuble est présentement occupé par le dit locataire Foster Wightman, qui l'exploite comme maison de chambres, en vertu d'un bail comportant une clause qu'un cas de vente par la Succession, le bail se terminerait automatiquement 30 jours après un avis de telle vente donné au locataire.

CONSIDERANT qu'il y a intérêt public à ce que la Cité de Saint-Jean prenne possession du dit immeuble à l'expiration du bail du locataire selon la clause de vente.

JE, J. V. Désaulniers, un Administrateur des Loyers, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par l'article 36 de l'Ordonnance No 294 de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, exempte le bail existant entre le locataire et le locataire à propos du logement portant le No 246 de la rue Champlain à Saint-Jean, Québec, des dispositions 294 de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, sur les loyers maxima et la terminaison des baux de logements et chambres.

(Signé) J. V. Désaulniers, Administrateur adjoint des Loyers pour Québec et les provinces maritimes.

vendu une de ses propriétés à son fils Gérard, fera cette semaine l'encan du roulant de sa ferme, pour jouir d'un repos bien mérité.

—M. Donat Kaigle, a loué sa ferme et a vendu par encan, son roulant et ses animaux. Il ira demeurer avec sa famille à Ville LaSalle.

—M. et Mme Arthur Baril, de Sabrevois, étaient récemment en visite chez M. et Mme Esdras Métras.

—Mme Alphonse Bessette, de Providence, a été quelques jours, l'hôte de son frère, M. Edgar Bessette.

Un parti, c'est une haine; un système, c'est une entrave; nous n'en voulons d'aucune sorte. Nous prenons la société comme l'ont prise les apôtres. Nous ne sommes ni à Paul ni à Céphas; nous sommes à Jésus-Christ. Nous jugeons les opinions du seuil de l'Eglise où nous les convions à venir toutes s'épurant.

Louis VEUILLOT.

On ne souffre qu'à moitié des épreuves supportées avec patience: l'impatience au contraire en double le poids.



N'attendez pas . . .

Faites faire vos réparations de chaussures là où vous trouverez une économie complète que voici . . .

Semelles pour hommes	\$1.15
Talon caoutchouc	.50
Fer militaire	.35
Semelles Panko	1.25

SPECIAL pour DAMES

Semelles sans clous	
ni couture	\$0.75
Talon Panko	.25
Talon cuir	.20
Petits fers	.05

CONFIEZ VOS . . .

Réparations de chaussures à des hommes d'expérience, vous n'aurez plus aucun ennui, mais bien entière satisfaction et vous n'oublierez jamais. . .

La Cordonnerie LETENDRE

87 SAINT-PAUL

TEL. 544

Le premier magasin à rayons au monde a-t-il été lancé à Saint-Jean d'Iberville, par un Canadien-français?

Demandez à un Français qui a fondé le premier magasin à rayons et il vous répondra sans hésiter que c'est Bouciault qui, vers 1879, établit à Paris le grand bazar "Au Bon Marché".

Posez la même question à un Américain et il affirmera que le premier **department store** (comme on dit outre-45e parallèle), fut établi par un habile Israélite, nommé E. J. Lehmann qui, vers 1875, ouvrit à Chicago, un vaste établissement dans lequel il sous-loua des "emplacements", à plusieurs exploitants d'échoppes aussi diverses que variées. C'est le groupement de ces commerces distincts et séparés sous un même toit qui constitua le premier magasin à rayons américain, auquel Lehmann donna le nom de "The Fair" (La Foire).

Eh bien, ni les Français ni les Américains n'ont raison car le premier magasin à rayons fut bel et bien établi en notre province vers 1861.

Je sais que cette affirmation va en surprendre plusieurs et j'espère qu'elle me vaudra des précisions de la part des fervents de la petite histoire, non seulement de Saint-Jean, mais d'ailleurs.

Il y a de cela un peu plus d'un quart de siècle, alors que je rédigeais la revue publicitaire "Publicité", que publiait alors l'Agence Canadienne de Publicité, j'avais écrit un article sur la transformation du commerce de détail à la suite du groupement aux Etats-Unis de magasins de spécialités pour former ce qu'on appelle aujourd'hui les magasins à rayons. Comme on le devine, j'avais raconté au long l'histoire de Lehmann de Chicago et comment son établissement, "The Fair", avait été le précurseur du "Bon Marché", de Paris, de Gammages et Selfridge's de Londres; de Marshall-Field et Sears-Roebuck de Chicago; de Taylor de New-York; de Wannamaker de Philadelphie, etc.

Un de mes collègues de travail, "Frank" (François) Langelier, bien connu dans le monde de la publicité sous le nom de "Doc" Langelier, vint me trouver à mon bureau pour m'apprendre que son père avait fondé, vers 1861, le premier magasin à rayons au monde. Comme on le devine, je pris cette affirmation *cum grano salis*! Pourtant Langelier n'était pas un "bluffer". Il m'invita même à visiter sa maison, à St-Hilaire, où il me fournirait des preuves documentaires probantes du fait que son père, François-Xavier Langelier, avait établi, à St-Jean d'Iberville, le premier magasin à rayons au monde.

"Doc" Langelier était un type peu ordinaire. Après des études préparatoires dans les lycées de France et les **private schools** d'Angleterre, il avait fait sa médecine à Baltimore, Md., avait été attaché au John Hopkins Institute, puis avait exercé sa profession à Cleveland, Ohio.

Je n'ai jamais su au juste ce qui avait motivé son retour à sa province natale, mais dès qu'il s'établit à Montréal, il prouva qu'il avait de l'initiative et ne se contentait pas de suivre les sentiers battus. C'est lui qui fonda, si j'ai bonne souvenance, le premier journal du dimanche anglais de Montréal, le "Sunday Sun". Comme, à ce moment, les illustrés canadiens utilisaient surtout des gravures sur bois, il décida d'introduire au pays la photogravure et c'est lui qui fonda le premier atelier de photogravure de cette ville. Plus tard, il fut de la fondation de la première feuille dominicale française de Montréal, "Les Nouvelles". Toutes ces aventures commerciales eurent vite fait d'épuiser ses ressources et... il finit ses jours, il y a une couple d'années à peine, comme technicien au service de l'agence publicitaire où je l'avais connu.

Comme on le voit, "Doc" Langelier, tout en n'étant pas un bonhomme "comme tout le monde", n'était pas vantard. Ce qu'il affirmait, on avait raison de le croire.

Dès que je pénétrai dans le salon de sa superbe maison, à Saint-Hilaire, la première chose qui frappa ma vue, fut une harpe dorée, de superbe apparence. Ce n'est pas

là un instrument que l'on trouve partout, surtout de nos jours où la radio remplace le piano qui faisait autrefois partie obligatoire du mobilier de toutes les maisons bourgeoises. Lorsque je lui demandai où il s'était procuré cette harpe, vraiment merveilleuse par la richesse de son ornementation, il se contenta de répondre, comme si ce n'était là une chose tout à fait ordinaire, que cet instrument avait été légué à sa famille par la Comtesse Albany-Guy. Surpris, j'insistai pour savoir quel lien pouvait avoir sa famille avec celle de la grande cantatrice canadienne-française. "C'est mon père qui finança en grande partie l'éducation musicale d'Emma Lajeunesse", déclara-t-il.

Décidément, le mécène qu'avait été le père du "Doc" Langelier devenait pour moi de plus en plus intéressant. Comme j'insistais pour obtenir de plus amples détails sur ce Canadien-français qui, au dire de mon collègue en publicité, avait établi le premier magasin à rayons au monde, celui-ci monta à son grenier pour en descendre de vieux daguerréotypes et des photogra-

phies datant de la fin du siècle dernier, ainsi que de vieux calendriers-réclame portant le nom de son père. Il en fit un étalage dont il se servit pour étayer l'histoire qu'il me raconta. La voici dans toute sa simplicité :

François-Xavier Langelier, originaire de St-Hyacinthe, s'associa avec Léandre Decelles, de St-Damase, pour ouvrir en 1847 un magasin général à St-Jean d'Iberville,

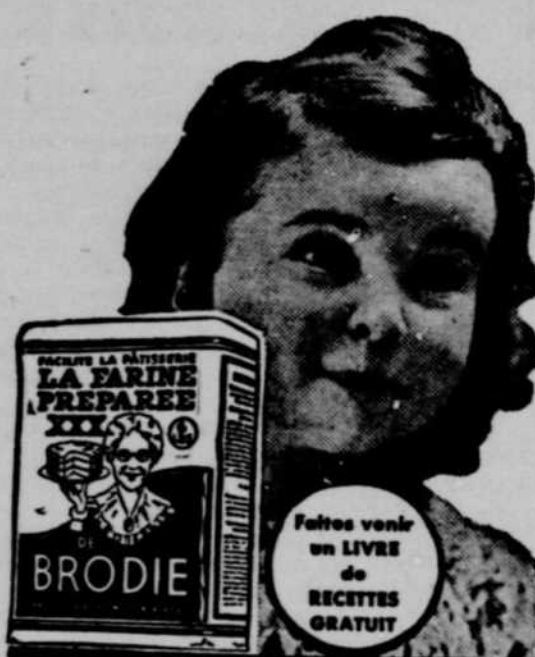
alors plus connu sous le nom de St-Johns que sous celui de la paroisse St-Jean de Dorchester, à cause du nombre d'United Empire Loyalists qui y résidaient. Ce magasin fut la première entreprise commerciale de St-Jean.

Bien qu'il semble, qu'à l'origine, ce magasin se soit spécialisé dans l'épicerie, quelques années après son établissement, la maison Langelier et Decelles était devenue une

quincaillerie. On la trouve ainsi désignée dans le **Canada Directory** de 1851-52.

Dès ses débuts, ce commerce prospéra mais il ne connut la grande réussite qu'après 1860, alors qu'éclata la guerre civile aux Etats-Unis. L'armée du Nord avait de grands camps à Plattsburg, près de Saratoga Springs et d'Albany. Le centre logique d'approvisionnement

(Suite à la page 15)



CHIC ALORS/ MAMAN A COMMANDÉ DE LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE... ÇA VEUT DIRE QU'ELLE VA COUIRE... ET QU'IL Y AURA UN FIN MORCEAU SPÉCIAL, CE SOIR

Les mères sensées s'épargnent du trouble... du temps... ET DE L'ARGENT en employant pour leurs cuissons

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

La méthode améliorée, nouvelle, de faire la cuisson à la maison. Rien de nouveau à apprendre, simplement moins à faire. Point n'est besoin de poudre à pâte ou de sel — ils sont déjà dans la farine dans les proportions qu'il faut pour faire de délicieux gâteaux et autres pièces de tour, tous d'une légèreté exquise. Procurez-vous-en un paquet aujourd'hui!

Elle ne connaît qu'un "papa en carton"



COMME des centaines d'autres enfants en bas âge, quand elle dit "bonsoir papa," c'est à une photographie qu'elle s'adresse. Ces chers petits ne connaissent pas la joie de parler à un papa en vie, le bonheur de se faire serrer bien fort dans ses bras.

Leurs pères se battent là-bas pour vous permettre de vivre confortablement et en sûreté. Quand vous songez à ces petits, demandez-vous si vous placez tout ce que vous pouvez pour hâter la victoire et le retour des papas qui leur manquent.

Ces enfants ont besoin de l'amour, de l'affection, du confort et du plaisir que seuls les papas puissent procurer... et comme ils l'éprouvent ce besoin naturel! Vous pouvez contribuer à la réalisation de leurs rêves. Voyez dans les obligations de la victoire que vous achetez une sorte de baguette magique qui aidera à faire revenir ces "papas en carton" vers leurs petits qui leur tendent les bras.

GOOD YEAR

LE PLUS GRAND NOM EN CAOUTCHOUC

Hâtons la victoire

Achetons UNE AUTRE OBLIGATION DE LA VICTOIRE aujourd'hui

LA BETTERAVE A SUCRE

Programme de vues et conférences pour l'organisation de la production de la betterave à sucre dans le district No 11, automne 1943.

MARDI, 2 novembre, soir, St-Luc.
MERCREDI, 3 novembre, soir, Lacadie.
JEUDI, 4 novembre, soir, Saint-Blaise.
LUNDI, 8 novembre, soir, St-Paul.
MARDI, 9 novembre, soir, Saint-Valentin.
MERCREDI, 10 novembre, soir, Lacolle.
LUNDI, 15 novembre, soir, Pike-River.
MARDI, 16 novembre, soir, Clarenceville.
MERCREDI, 17 novembre, soir, Notre-Dame-de-Stanbridge.
JEUDI, 18 novembre, soir, Sainte-Brigide.
LUNDI, 22 novembre, soir, Henryville.
MARDI, 23 novembre, soir, Saint-Sébastien.
MERCREDI, 24 novembre, soir, St-Alexandre.
JEUDI, 25 novembre, soir, Sabrevois.

Motifs déterminant les avantages de la production de la betterave à sucre.

- 1.—La betterave à sucre est une récolte-argent (cash crop) ap-

portant un revenu supplémentaire où on l'introduit.

- 2.—La betterave à sucre est une culture dont la surproduction n'est pas à craindre.
- 3.—Le prix est garanti, peu importe le rendement.
- 4.—La betterave devrait entrer dans la rotation où le sol est propice à cette culture.
- 5.—La culture de la betterave à sucre s'allie très bien avec les cultures maraîchères.
- 6.—La diversité de la betterave à sucre améliore le terrain.
- 7.—La culture de la betterave à sucre s'allie très bien avec la production animale.
- 8.—La culture de la betterave à sucre augmente la valeur du sol: la valeur des récoltes justifie le drainage souterrain et les autres améliorations contribuant à l'édification d'une ferme.
- 9.—La betterave à sucre est une plante rustique très résistante et peu sujette aux intempéries.
- 10.—Un produit canadien cultivé et fabriqué par des canadiens, à l'usage des Canadiens.

manière à ce que tous les enfants qui fréquentent les écoles dans la province aient leur bouche examinée tous les ans. Si nous réussissons à faire ce travail, et j'espère que nous pourrions y parvenir, la jeune génération qui pousse aura une meilleure dentition que ses aînés et partant une meilleure santé; il faut pour ce faire que vous nous aidiez, père et mère de famille, car ce n'est pas tout de dire qu'il faut

manger tel ou tel aliment, se brosser les dents après chaque repas, et faire réparer ses dents cariées, tout ceci ne servira à rien si ces conseils ne sont pas mis en pratique.

Que le mot d'ordre soit pour tout le monde: "Sauvons les dents de nos enfants" et soyez assurés, pères et mères de famille qu'en travaillant dans ce sens vous leur donnerez le plus bel héritage que

vous puissiez leur procurer: une bonne santé.

Parti catholique.

Le plus pratique ici n'est pas de défendre théoriquement les doctrines, mais d'aider et de soutenir ceux qui travaillent à les implanter sur le terrain pratique, de combattre, de discréditer, de réduire à néant, si c'était possible, ceux qui sur le même terrain pratique s'opposent à leur triomphe.

THEATRE CAPITOL ST-JEAN

Jeu-di - Ven-dredi - Sa-medi 28-29-30 Octobre

MATINEE SAMEDI

INNOCENT!

But the finger of guilt pointed at her!



GALE STORM,
BILL HENRY
RICK VALLIN

dans

Nearly
EIGHTEEN



DIMANCHE SEULEMENT 31 OCTOBRE

REPRESENTATION CONTINUELLE

Le grand RAIMU
dans un film exceptionnel

Le HEROS de la MARNE

ROLAND TOUTAIN,
Raymond CORDY - Pierre LARQUEY
dans
3 ARTILLEURS AU PENSIOMNAT

LUNDI - MARDI - MERCREDI 1 - 2 - 3 NOVEMBRE

MATINEE MARDI

MATINEE SPECIALE LUNDI A 2 HRES

Un homme affectueux, une femme sans honneur. Un drame poignant qui vous émotionnera au plus profond de votre coeur.



Screenplay by ROBERT S. ANDREWS
Produced by SCOTT R. DUNLAP
Directed by PHIL ROSEN
A Monogram PICTURE

S-H-H-H-H

C'EST UN SECRET
EDITH FELLOWS,
WILBUR EVANS,
ALAN LADD,
DANS UN
FILM SANS
PAREIL.



"HER first ROMANCE"

BASED ON THE NOVEL "HER FATHER'S DAUGHTER" by GENE STRATTON-PORTER

JACQUELINE WELLS - ALAN LADD - JUDITH LINDEN
Produced by J. E. THADWICK Directed by EDWARD DMYTRYK
Screenplay by J. E. THADWICK

Sauvons les dents de nos enfants

"Sauvons les dents de nos enfants", tel est le mot d'ordre que vient de lancer le chef de la division d'enseignement dentaire dans la province de Québec, le docteur Antonio Roy, du ministère de la santé et du bien-être social.

L'importance de l'examen médical de la bouche, soulignée récemment par le sous-ministre de la santé et du bien-être social, le docteur Jean Grégoire, vient d'être démontrée de nouveau par les hygiénistes du département et c'est pour cette raison qu'une partie du travail accompli par le dentiste-hygiéniste dans les unités sanitaires, dotées de cliniques dentaires, consiste à nettoyer et à examiner les dents des enfants qui fréquentent les écoles. Le but de ce travail est de découvrir les plus petites cavités dentaires, dès leur origine, afin que vous les fassiez traiter avant qu'il ne soit trop tard, car quand bien même vos enfants se brosseraient les dents régulièrement, s'ils possèdent quelques cavités dentaires, et imaginez bien qu'au début ces cavités ne sont pas apparentes, la fermentation des aliments pourra se continuer quand même dans l'intérieur de cette cavité, si minime soit-elle, puisque la brosse à dent ne pourra pas y pénétrer. Près de 26 districts sanitaires ont à l'heure actuelle leur dentiste-hygiéniste attiré, et j'espère qu'avant longtemps toutes les unités sanitaires de la province seront dotées du même service de

VALEUR GLOBALE
AUX 100 LIVRES

de la production
PORCINE
Province de Québec

CHIFFRES FOURNIS PAR
LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE QUÉBEC

ANNÉE	PRIX LE 100 LIVRES
1939	\$9.08
1940	\$11.68
1941	\$13.50
1942	\$15.65
1943	10% DE PLUS

ACHETEZ DES Obligations de la Victoire

Nouvelles d'Iberville

Le Cercle Saint-Charles et la J. O. C.

Le Cercle Saint-Charles a cessé ses activités jusqu'à la fin de la guerre, à cause du départ de ses nombreux membres pour l'armée. La J. O. C. va s'occuper des jeux au local. Les jeunes peuvent s'y abonner pour \$1.00 par mois.

Prochain mariage

On annonce le prochain mariage de M. Germain Bessette, fils de M. et Mme Henri Bessette, à Mlle Marie-Rose Robert, de Saint-Grégoire, fille de M. et Mme Hormisdas Robert.

Voeux de rétablissement

La semaine dernière, Mlle Bertha Prairie, fit une chute sur la 8e Avenue et se fractura le poignet gauche. Nous offrons à Mlle Prairie, nos voeux de prompt rétablissement.

Mlle Armandine Bertrand vient de subir une opération à l'Hôpital de Saint-Jean. Nous offrons à Mlle Bertrand, nos meilleurs voeux de rétablissement.

Plaisir intellectuel

Cent nouveaux romans seront à la disposition des abonnés de la Bibliothèque paroissiale, le mois prochain. Ces volumes, offerts aux lecteurs, leur donneront la distraction, le divertissement, le plaisir intellectuel dont ils ont besoin.

De plus, La Société Saint-Jean-Baptiste a acheté, pour notre bibliothèque, quinze autres beaux volumes pour jeunes gens, jeunes filles et gens mariés.

Tous ces livres appellent de multiples lecteurs.

Voici une liste de livres reçus auparavant:

MORALE:

"Quelle est ma vocation?" de Berthier.

"Carnet d'un solitaire" de Paul L'Ermite.

"Dansera-t-on chez moi?" de l'abbé Germain.

VIES EDifiantes: "L'appel du silence" de Charles de Foucauld de Poirier. "Ste Philomène" de Robert.

"Le prêtre de l'Eucharistie: le Bienheureux Eymard".

ETUDES: "La naissance d'une race" et "La Confédération canadienne" de l'abbé L. Groulx.

HISTOIRE: "Mgr Paul Bruchési" de L. O. David. "Vingt-cinq ans chez les Peaux-Rouges", de D'Hérouville.

ROMAN: "La revanche de Christiane Féré" de Maryv. "Ame et grandeur" de Nyon.

Va-et-vient

Mme Arthur Carreau passait la fin de semaine à Tétraultville, chez le Dr Edouard Legault.

M. et Mme Arthur Bonenfant, de Montréal, visitaient leur oncle et leur tante, M. et Mme Arthur Carreau, au cours de leur voyage de noces, dernièrement.

M. Maurice Manny, d'Aston, visitait ses parents, M. et Mme L. J. Manny, récemment.

Mme L. J. Manny, était à Aston, où elle visitait ses enfants, M. et Mme Maurice Manny, dernièrement.

M. et Mme Damase Boudreau, de St-Albans, Vt., visitaient M. et Mme L. J. Manny, récemment.

M. et Mme Ernest Noël, de Québec, et leurs filles, Mlles Fabienne et Micheline, étaient parmi nous, dernièrement et allaient visiter Mlle Pierrette Noël, au couvent de Plattsburg, N. Y.

Le R. P. Louis-Bertrand Raymond, visitait, ces jours derniers, sa grand-mère, Mme Napoléon Raymond, avant son départ pour Bagota, en Amérique du Sud, où il étudiera pendant trois ans en espagnol, la théologie.

Mlle Claire Bessette est étudiante au Collège Sullivan, depuis le mois dernier.

Mme Gédéon St-James a passé la semaine chez ses fils, Gédéon St-James, de Saint-Alexandre.

Félicitations

M. Gilbert Ménard, fils de M. et Mme Lionel Ménard, étudiant au Collège Laval de Saint-Vincent-de-Paul, est un des premiers de classe de 9e année, et est au tableau d'Honneur.

Nos félicitations.

Feu Gaston Daigle

Voici la liste des sympathies offertes à la famille Daigle, lors du décès de Gaston Daigle.

Sympathies: MM. et Mmes L. Girard, G. Morin, L. Marcoux, Alphonse Leclair, Arthur Desrosiers, Jean-Léon Parenteau, Valmore Martel, Georges Meunier, Joseph Beauvais, Armand Bourgeois, J. B. Langlois, G. Bush, Henri Meunier, Roland Thibodeau, Mmes Alcide Pierre, E. Lord, A. Comeau, Oscar Martel, Augustin Tétrault, Wilfrid St-Cyr, E. Lord, J. St-Jean, J. C. Beaudoin, Mlles Rita Bisailon, Jacqueline Guertin, Huguette Deneau, Mariette Martel, Marie-Reine St-Gelin, Carmen Guertin, Aline Kérouack, Elise Leclerc, Pauline Leclerc, Jeanne d'Arc Martel, Rita Meunier, Claudette Viau, Lyane Boucher, Yvette Boucher, Gisèle Viau, Thérèse Guertin, Jacqueline Lapierre, Lorrain Martel, H. Girard, Claire Morin, Cécile Pierre, Frères: Victor-Xavier, Romuald Benoit, MM. Joseph Beauvais, Camille Martel, Jean-Guy Beauvais, Gérard Meunier, Napoléon Pelletier, Oscar Dauphinais, Maurice Alexandre, Gérard Brodeur, Jean-Marie St-Gelin, J. L. Parenteau, W. St-Cyr, M. Payette, Roger, Gerald Roy, Alfred Alexandre, Romuald Bissonnette, Paul-Emile Ouimet, Arthur, René Viau, R. Trudeau, Yvan, Jean-Paul Roy, Claude Gamache, Denis Viau, Bernard Tétrault, Alain Rome, Tom Brown, Robert Bessette, J. M. Pépin, O. Martel, J. Armand Lemieux, A. Bourassa.

Gilles Berger, Rostand Boucher, André Boudreau, André Boudrias, J. Paul Chagnon, Yves Corrivéau, Conrad Daneau, Paul Davis, Réal Denicourt, André Dugas, Maurice Durand, André England, Jacques Fontaine, Bruno Galipeau, René Galipeau, Roger Génier, René Goyette, Jean Huard, D'Arcy Kaigle, Louis Lebeau, Gérard Leclerc, Paul Lafrance, Maurice Lavoie, Adrien Marquette, Honoré Mercier, Gilbert Mercier, Guy Meunier, Hervé Miclette, Claude Monast, Gilles Racicot, Yvan Thibault, Maurice Tremblay, Normand Veillette.

Jean M. Benjamin, Denis Bissonnette, Denis Bouchard, Germain Boucher, Jean Paul Bouthiette, Marcel Choinière, Luc Davignon, Jacques Demers, Léon Denicourt, Jacques Désautels, Gaston Dubuc, Ernest Dufresne, Roland Dupuis, Roland Fréchette, Guy Gaboriau, Théo Greggain, Gaëtan Kaigle, Richard Labelle, Jean-Robert Lanthier, Gérard Lavoie, Alain Lebeau, Joseph Le Caron, Normand Leclerc, Denis Lefebvre, Yves Lymburner, Louis Marcoux, Albert Miclette, Jean-Guy Milot, Claude Moreau, Roger Pariseau, Joseph Percy, Gilles Rémillard, Réjean Ruel, Gilles Thuot, Réjean Landry, Audet Georges, Guy Belthazard, Jean-Luc Barsalou, Maurice Barrière, Louis Beauvoisk, Gaëtan Boucher, Jacques Campbell, Normand Carreau, Gilles Daneau, Laurent Denis, Jean-Claude Fontaine, André Gagnon, André Giroux, Denis Jarry, Louis Langlois, Maril Claude, André Payette, René Poutré, Roger Tremblay, Marcel Viens, O. Langlois et Cie, Denis Delisle, Lucien Dussault, Jacques Galipeau, Gilles Goyette, Gilles Hébert, André Lasnier, André Le Caron, Raymond Messier, André Perreault, Maurice de Beaujour, J. Marc Surprenant, Marcel Tremblay.

Les membres de la famille Daigle, sensibles aux marques de sympathies reçues, remercient sincèrement toutes les personnes qui les leur ont témoignées.

Allez au Concert des Musiciens de la Fanfare

L'Union Musicale d'Iberville a tenu son assemblée régulière du mois, le 25 octobre et il a été décidé de fêter la Ste-Cécile, patronne des Musiciens.

A cette occasion, l'Union Musicale est à préparer un concert spécial.

Que chaque membre se fasse un devoir d'assister aux répétitions qui ont lieu le dimanche, de 10 hrs à midi, afin que ce concert soit un succès.

Résultat de la Campagne du 5e Emprunt le 26 octobre A 11 HRES A. M.

Iberville	\$43,650.
Saint-Athanase	15,900.
Sabrevois	7,650.
Saint-Alexandre	7,850.
Ste-Brigide	8,300.
Saint-Grégoire	3,850.
Saint-Sébastien	21,300.
Total	\$108,500.

Manufacture Brodie \$2,700. 125%

Buanderie Meunier \$3,650. 305%

Acadian Bobinet \$1,350. 135%

Iberville Drapery \$2,150. 60%

Concours de Chasse

Les 22, 23 et 24 octobre derniers, avait lieu le concours de chasse du Club T-a-i-o.

Il y eut des concurrents des Etats-Unis, de l'Ontario et de toute la province de Québec. Les quartiers généraux étaient établis à l'Hôtel Frontenac dont l'organisateur était le Dr Geoffron, président du Club.

Samedi soir, le 25 octobre, une réception était donnée à la salle de l'Hôtel de Ville.

Nous donnerons le résultat du Concours la semaine prochaine.

Brillant succès de la Tombola

La tombola organisée par la J. O. C., a obtenu un brillant succès.

La soirée de vendredi, le 22, on présentait M. Arthur Lefebvre, artiste de la radio, qui fit entendre plusieurs chansons et sur demande spéciale "La chanson des malades", accompagné au piano par sa fille, Mlle Cécile Lefebvre.

Samedi, le public qui remplissait la salle paroissiale, eut aussi le plaisir d'entendre M. Pierre Daigle, qui chanta des chants à répondre. Mlle Marcelle Roy et son frère André chantèrent en duo "Violetta" ainsi que des chansons en anglais et en italien.

M. l'abbé Gérard Beauregard, fit, à la clôture de la tombola, une allocution et remercia les généreux bienfaiteurs de la J. O. C.

Voici la liste des gagnants: M. Alphonse Bergeron gagna la tonne de charbon. M. Léopold Benoit: \$10.00. M. Hervé Chagnon: \$2.50. M. Dubord, de Montréal: \$2.50.

Mme Raynald Martel eut la bonne fortune de gagner au marathon la chaudière de miel offerte par Mme Achille Davignon.

Une poche de patates, offerte par M. Omer Bessette, fut gagnée par Mme Hervé Poisson.

Le sac de farine, don du Dr H. Laflamme fut décerné par le sort à Mme Louis Hébert, 2e Avenue.

La douillette fut gagnée par le R. Fr Paul Cantin.

La caisse de pommes offerte par Mlle Maria Boivin, fut achetée à l'encan chinois et gagnée par M. Germain Courtemanche.

Le panier offert par les Chevaliers de Colomb, fut acheté à l'encan par M. Léopold Chagnon.

Le panier de M. Martin Brown fut décerné à M. Paul Bernier.

Nos félicitations aux heureux gagnants.

Décès de Mlle Annette Massé

Jeudi, le 21 octobre, est décédée, à Thedford Mines, Mlle Annette Massé, de Pointe-Claire, fille de M. et Mme Alfieri Massé, née Marie Michaud, décédée. Elle était âgée de dix-sept ans.

La regrettable disparue laisse dans le deuil, un frère, M. Hervé Massé, de Pointe-Claire; deux sœurs: (Aline) Mme Roland Labonté, de Saint-Jean, et Mlle Thérèse Massé.

Les funérailles eurent lieu en notre église paroissiale, samedi, le 23 octobre à 9 heures.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Uldéric Decelles. Le service fut chanté par M. l'abbé G. Beauregard.

Les porteurs étaient MM. Maurice et Adrien Faust, Roger Boudria, Marcel Hébert.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Chose rare

M. Auguste Monast a trouvé, cette semaine, plusieurs pissenlits fleuris en arrière de l'église.

En ce temps-ci de l'année il est rare de trouver ces fleurs. La beauté de l'automne, la clémence de la température ont dû rendre jaloux le printemps de 1943 et il s'est efforcé de nous dédomager des jours pluvieux des deux saisons dernières, en nous envoyant ces fleurs d'or, des pissenlits.

Bingo des Fermières

Il ne faut pas oublier que c'est mardi, le 9 novembre, qu'aura lieu le grand bingo, au profit du Cercle des Fermières de notre localité. La soirée se passera au Cercle St-Charles. Venez voir les nombreux et beaux prix que nous aurons à vous offrir et venez en foule vous récréer au bénéfice du Cercle des Fermières.

Naissances

A Iberville, le 19 octobre, a été baptisée Marie-Carmen-Francine, née le même jour, enfant de M. et Mme Oscar Surprenant. Le parrain a été M. Armand Plouffe et la marraine Anita Chicoine.

A Iberville, le 24 octobre, a été baptisée Marie-Thérèse-Nicole, née le 19 courant, enfant de M. et Mme Antoine Bérard, née Jeanne Hébert. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Joseph Hébert, née Alice Charbonneau, grands-parents de l'enfant.

On fête Mlle M. Tringue

Samedi dernier, le 23 octobre, l'on célébrait chez M. et Mme J. Edmond Laberge, à Iberville, l'anniversaire d'un événement assez rare. En effet, il y a cinquante ans cet automne, Mlle Mathilde Tringue entra au service de M. et Mme Alfred Laberge, d'Iberville, père et mère de MM. C. A. Laberge, Camille Laberge, Dr Oscar Laberge, tous trois décédés, et de J. Edmond Laberge, marchand à Iberville, où demeure actuellement Mlle Mathilde Tringue.

Au début de la soirée une adresse fut présentée à la jubilaire, résumant son attachement et son dévouement inlassable à la même famille jusqu'à la quatrième génération; cette adresse fut lue au nom de la famille par Mlle Lindor Tétrault, époux de Mlle Irène Laberge; puis le jeune André Préfontaine, fils de M. Lucien Préfontaine, de St-Jean, et Mlle Jeannette Laberge, présentèrent des fleurs, et le jeune Yves Tétrault offrit à "ma tante Mathilde" une jolie petite valise avec service de toilette. Incidemment, ces deux bambins représentaient la quatrième génération de la famille Laberge au service de laquelle la jubilaire a

dévoué sa vie.

Un goûter délicieux fut servi par Mme J. Edmond Laberge et les invités s'amuseront ferme jusqu'à l'aurore.

Participèrent à la fête, outre M. et Mme J. E. Laberge, Mlle Carmen Laberge, M. et Mme Armand Laberge, de Sherbrooke, Mme Oscar Laberge, de Marieville, M. Lucien Préfontaine et son épouse (Jeannette Laberge) et leur fils André, M. Léo Leblanc et son épouse (Juliette Laberge), de Laprairie, M. Lindor Tétrault, son épouse (Irène Laberge) et leur fils Yves; M. et Mme Raymond Joncas et M. Oscar Gauthier, de Montréal.



L'Esprit & Fière

DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SALON MORTUAIRE

TELEPHONE
ST-JEAN 2414

169 RICHELIEU - ST. JEAN
- 5018 -
Rue 170 JACQUES CARTIER
TELEPHONE 2368
SERVICE D'AMBULANCE



A la Centrale Catholique

Samedi Soir, 6 Novembre 1943

à 8 heures 30 P. M.

SOIREE DE VARIETES

Organisation Samson

EN VEDETTES

Ovila Légaré & Georges Bouvier
NAZAIRE & BARNABE

Lionel Parent

de l'Emission des "GAJETES" DU MATIN

Mandrake, MAGICIEN, ROI DES ILLUSIONISTES

Deux fameux Jongleurs Equilibristes

NUMEROS SPECIAUX

Chant, Danse, Musique, Acrobaties

BILLETS 40c - 60c - 75c

EN VENTE A LA PHARMACIE REGNIER

Pour de plus amples informations, lisez notre prochaine édition.

AIDEZ LES CHINOIS!

NOS ALLIES ET NOS AMIS

Ce que fait la Chine pour nous

LA CHINE DESIRE ET MERITE NOTRE AIDE

Ce que nous pouvons faire pour la Chine.

Le pouvoir d'achat du dollar canadien en Chine est énorme. Pour vous rendre compte de la valeur de votre contribution au Fonds de Secours de Guerre Chinois, jugez par cette nomenclature.

- \$500 achèteront 20 lits d'hôpital pour un an.
- \$200 donneront 5,000 jours de travail à des chômeurs.
- \$100 procureront des traitements d'urgence à 100 victimes de raids aériens.
- \$50 équiperont une clinique ambulante.
- \$20 garderont en vie un réfugié pendant un an.
- \$10 fourniront une clinique pour les soins de 100 réfugiés.
- \$5 conserveront en vie un réfugié pendant trois mois.
- \$1 servira à traiter 1,000 brûlures.
- \$1 achètera de l'éther pour 15 opérations.
- \$1 procurera l'immunisation pour

10 personnes contre la typhoïde et la peste bubonique. \$25 entraîneront un ouvrier pour le service actif.

La Chine a tué ou immobilisé de façon permanente 1,200,000 de soldats japonais, qui, autrement, eussent pu être jetés dans la bataille contre nous. La Chine fait face à 1,000,000 de japonais sur ses propres fronts. Leur présence ailleurs affecterait la situation des Nations Unies et changerait la tournure de la guerre.

La Chine offre aux Nations Unies les bases les plus accessibles pour l'offensive contre le Japon. Elle protège la Russie par l'arrière. Ses troupes, sous le commandement du général Stilwell, se sont jointes aux Nations Unies dans la défense des Indes.

La Chine peut inévitablement raccourcir la guerre. Une longue lutte marquerait une perte lugubre de vies, un terrible fardeau de dettes et une dislocation terrifiante de notre économie et de notre manière de vivre.

On annonce l'ouverture d'un nouveau couvoir, à Iberville.

Le premier ministre de la province, a annoncé, mardi dernier, l'ouverture de neuf nouveaux couvoirs coopératifs, dont un à Iberville.

Avec ces neuf nouveaux couvoirs, la province en comptera, le printemps prochain, un total de 55, qui auront une capacité d'incubation de 2,672,504 oeufs.

Les éleveurs de volailles de notre région ne manqueront pas de se réjouir de cette nouvelle.

En convalescence

M. Alcibiade Paré, qui a subi récemment, une intervention chirurgicale, à l'Hôpital Saint-Luc, de Montréal, est de retour à son foyer, en bonne voie de guérison. Nous sommes heureux de souligner son retour.

PETITES ANNONCES

SERVANTE DEMANDEE, pour ouvrage général. S'adresser à 338 Champlain, St-Jean.

A VENDRE: bon jeune cheval, dompte double et simple. S'adresser à 336 St-Jacques.

A VENDRE: Terrain 70 x 75 pieds, situé rue Frontenac. S'adresser à 116 Cousin, Tel. 550.

A VENDRE: Habit vert foncé, pour garçon, grandeur 32, veste et 2 paires pantalons golf. Paletot drap 12 ans. Bottines hautes, pointure 6. Manteau brun, avec gros collet de fourrure, 10-12 ans. Pantalons (slacks) bleu marine. Wind-braker blanc, 12-14. Patins C. C. M., pointure 4 1/2. Soutane et surplus. S'adresser à 94 St-Charles.

A VENDRE: Manteau de broad-tail noir, avec collet en Mouton de Perse. S'adresser à 346A Laurier, St-Jean.

A VENDRE: Plusieurs bicyclettes pour dames et messieurs; poêle, fournaise, machine à coudre, manteau de seal français. S'adresser à 89 Collin, St-Jean.

BELLE GRANDE CHAMBRE A LOUER, chauffée, eau chaude, grand garde-robe et usage du téléphone. S'adresser à 260 Mercier.

A VENDRE: Collection de timbres; aussi catalogue Scott, seulement \$1.50 achète lots, accumulations, aux meilleurs prix. S'adresser à 187 McKenzie-King.

CHAMBRE A LOUER: genre "boudoir"; usage du téléphone et cuisine si désirée. S'adresser à 257 Laurier, Saint-Jean.

A VENDRE: Pontiac Sedan 1940. En parfaite condition. Peinture neuve, très propre. Prix en conformité avec l'ordonnance de la Commission des prix et du Commerce. Adressez-vous à 90 Richelieu.

A LOUER: Belle grande chambre meublée. Usage du téléphone. S'adresser à 79 Collin. Tel. 4166.

mé en deux couleurs sur beau papier. Prix \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Une nouveauté Contes de la Vierge

par Jérôme Tharaud de l'Académie Française et Jean Tharaud

Les histoires que nous contentent les célèbres frères Tharaud remontent, pour la plupart, au Moyen Age qui mit le meilleur de son âme dans son culte pour la Vierge.

On lira dans ce livre que vien-

nent de publier Les Editions Variétés plusieurs légendes d'autrefois: celle du Jongleur de Notre-Dame, celle de la sacristine infidèle qui s'enfuit un jour hors de son couvent — Notre-Dame prit sa place en attendant son retour — et bien d'autres encore parmi les plus touchantes et les plus poétiques.

Ce sont ces contes que l'on trouve à la base de beaucoup de poésies sur la Vierge et dans les tableaux des grands artistes qui se sont attachés avec amour à peindre la mère de Dieu. C'est pourquoi en lisant ces contes on a l'impression de les connaître, et cependant on s'aperçoit vite qu'ils n'ont laissé dans les mémoires surmenées que de vagues reminiscences. D'où le plaisir tout spécial qu'on éprouve à les lire.

Les auteurs racontent avec beaucoup de goût ces simples et belles histoires. Ils ont su éviter le défaut le plus ordinaire à ce genre de production qui est de donner dans le faux archaïsme. Ils ont trouvé un style limpide, équivalent dans sa simplicité à celui des conteurs anciens.

Enfin, grâce à un superbe travail d'édition, on aura double satisfaction à lire ces contes dans un livre élégant dont la décoration s'harmonise parfaitement avec le sujet. CONTES DE LA VIERGE est un petit chef-d'œuvre d'évocation sur la Mère de Dieu et sur la Mère des hommes.

Un volume de 250 pages, impr-

Chop Suey!

Commandez ici ce qu'il vous faut pour ce délicieux mets.

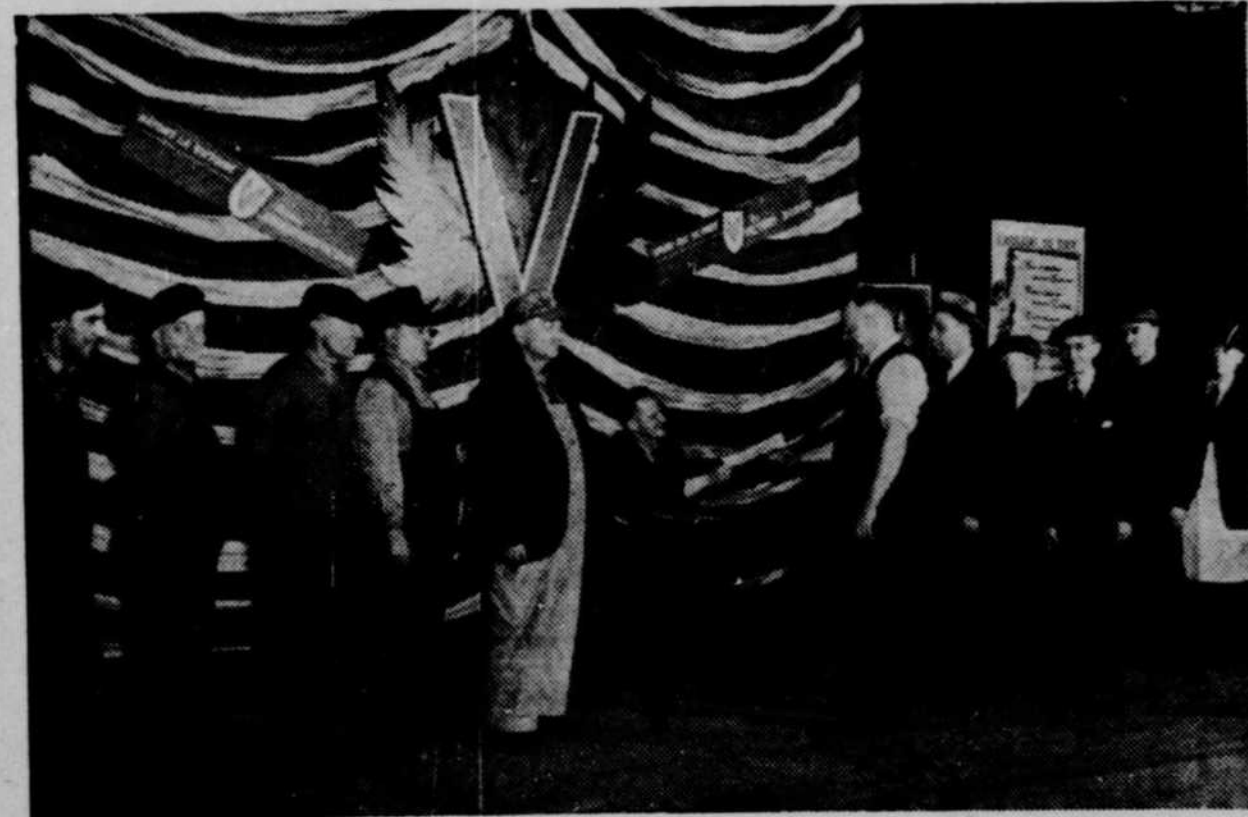
Adressez-vous à

W. J. TURGEON

Marché St-Louis

112 St-Louis, St-Jean

Achat d'obligations aux usines Angus du C.P.R.



Dès la journée d'inauguration, la campagne du cinquième Emprunt de la Victoire, aux usines Angus du Pacifique Canadien, à Montréal, a produit d'excellents résultats. Les ouvriers se sont succédés sans interruption aux bureaux de l'usine pour l'achat d'obligations. Les employés de la

compagnie, à travers tout le pays, suivent cet exemple et il ne fait aucun doute que l'objectif sera dépassé. La photo ci-dessus fait voir un groupe d'ouvriers d'Angus s'approchant à la file pour signer la formule d'achat d'obligations. On remarque, au centre, M. S.-G. Taylor, contremaître dans la fabrication de wagons à voyageurs

et, de gauche à droite, MM. D. Grosse, aide; J. Willett, machiniste; N. Richaud, riveur; J. Hamelin, plombier en chauffage; J. LeBlanc, menuisier; P. Farnworth, machiniste; H.-S. Jay, électricien; N. Trahan, rembourreur; A. Baron, manoeuvre; L. Lapointe, manoeuvre, et A. Marot, ébéniste.

MANTEAU D'HIVER pour dame. Drap noir, collet fourrure 36 à 38. Manteau sealette, 2 grands collets fourrure Alaska. A vendre. Bon marché. S'adresser à 140 St-Jacques.

A VENDRE: Buick 1941 "Torpedo Sedan", 5 pneus neufs, radio et chauffage; garanti comme neuf. Dodge 1936, Sedan, en bonne condition. S'adresser à 224 Champlain, St-Jean. Tel. 2965.

Je prendrai en chambre, ou pension, un garçon de langue anglaise, avec usage du téléphone, au No 32 St-Georges. Tel. 2508.

SERVANTE DEMANDEE, bon salaire. S'adresser à 460 Champlain, Saint-Jean. Tel. 2370.

A LOUER: Belle grande chambre, eau chaude, usage du téléphone et de la cuisine. S'adresser à 235 Collin. Tel. 3653.

SERVANTE DEMANDEE, bon salaire. S'adresser à 262 Laurier, St-Jean, Tel. 2862.

A VENDRE: Manteau lapin, teint rat musqué, 14 ans, \$80.00. Drill électrique Black and Daker, 3-4 pouce Hd Stand, 75 drills à partir de 1 pouce. S'adresser à 167 St-Jacques, St-Jean.

A QUI LA CHANCE? Beau "Packard" Sedan, 1929; 6 bons pneus, cause militaire. S'adresser au garage Impérial, Roland Thibodeau, prop. coin Richelieu et St-Charles.

A VENDRE: Tracteur Ferguson Ford et charrue "1942", roues de caoutchouc, comme neuf; écrire ou téléphoner à A. P. Smith, Barrington, P. Q. Tel. 303-2.

A VENDRE: Chesterfield "Davano", marque Simmons, comme neuf. S'adresser à 274A Collin. 22-3

A VENDRE: Moulin à laver "Easyette". Poêle à gazoline pour camp. Lit double en fer émaillé blanc. 1 pupitre. Tabouret sur pattes. 2 supports à papier. 2 étagères électriques. Plusieurs horloges et cadrans usagés. Cordes pour guitares, violons et mandolines. Radio Columbia, 9 lampes, combiné. S'adresser à M. Jos. Fleury, 186 Richelieu. Tel. 4228 ou 3263.

A VENDRE: fournaise à eau chaude, No 6, parfaite condition. Caisse enregistreuse de 1 sou à \$999, en parfait ordre. S'adresser à 218 Richelieu, Saint-Jean. j-n-o.

A VENDRE: Maison de deux logis, à 213 Champlain. S'adresser à 218 Richelieu, St-Jean. j-n-o.

MAISON, 1 étage, 4 appartements, à 6960 Jeanne-Mance, Montréal, à vendre ou à échanger pour propriété à Saint-Jean. S'adresser à 218 Richelieu, Saint-Jean. j-n-o.

A VENDRE A SACRIFICE: Poney avec attelage et voiture. S'adresser après 6 heures p. m., à 213 Blvd St-Joseph, St-Jean.

A VENDRE: Manteau de fourrure, en bon état. S'adresser à 42B St-Jacques. Tel. 3650.

A VENDRE: "Studio Couch", presque neuf. Vendra à prix d'abaîne. S'adresser à 34A St-Georges.

A LOUER: Belle grande chambre, avec garde-robe. S'adresser à 113 Saint-Paul, St-Jean.

A LOUER: Chambre meublée. S'adresser à 378 St-Jacques, St-Jean.

A LOUER: 2 appartements, peut servir de chambre et cuisine. S'adresser à 391 St-Jacques.

LOGIS DE 4 PIECES, chauffé, bien situé, moderne, dans un bas, pour couple sans enfants; échangerais pour logis de 4 pièces ou plus. S'adresser à 15 St-Charles (en arrière), le soir seulement.

ON DEMANDE un emploi comme chauffeur-mécanicien. S'adresser à 84, 9e avenue, Iberville.

A QUI LA CHANCE? A VENDRE: Maison de 5 pièces, terrain de 36 par 144, très confortable. Prix \$2,500. Comptant \$500. Balance payable comme loyer. S'adresser à 304 Jacques-Cartier, St-Jean, Qué. j-n-o.

A VENDRE: Dodge 1932, De Luxe, en très bon ordre; 6 bons pneus de 6 plis. S'adresser à l'Hôtel Dupuis, Henryville, Q. Qué.

A LOUER: 2 logis, près de l'aéroport. S'adresser chez M. Philippe Baillargeon, 264 Champlain, St-Jean. j-n-o.

A VENDRE: Moulin à coudre "Singer", en bon état. S'adresser au "Canada-Français".

A LOUER: Chambre sur le devant, avec eau chaude et eau froide. S'adresser à 392 Mercier.

A LOUER: complètement meublées, plusieurs pièces chauffées, eau chaude. Prix à la semaine. S'adresser à 246 Champlain, St-Jean.

SERVANTE DEMANDEE, position permanente; bon salaire, chambre seule, devra fournir références. S'adresser à 45 De Salaberry, St-Jean.

Canada, Province de Québec, district d'Iberville. Dans la Cour de Magistrat, District d'Iberville, No. 1253. Aimé Babeu, rentier, de la cité de Saint-Jean, district d'Iberville, Demandeur vs Philias H. Guertin, autrefois de la cité de Saint-Jean, district d'Iberville, et maintenant résidant dans la province de Saskatchewan, l'une des provinces du Dominion du Canada, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois. SAINT-JEAN, ce 15 octobre 1943. Louis LORD, Député greffier, C. M. Jean Frederick, avocat du demandeur. 21-2

A VENDRE: Buick "Spécial" 1938, en très bonne condition. Cinq bons pneus. S'adresser à 328 Jacques-Cartier, Tel. 4101.

A LOUER: Belle chambre, beau site. S'adresser à 176 Jacques-Cartier, en haut. j-n-o.

TERRE A VENDRE, sur le bord du Richelieu, route 9B, superficie 190 arpents, vendra avec ou sans roulement, eau courante et électricité partout, à environ 5 milles de St-Jean; échangera pour propriété de ville. S'adresser à Elgon Lord, Route No 1, St-Jean. j-n-o.

A VENDRE: Camion Ford 1940. Capacité 2 tonnes. Parfaite condition. S'adresser à Tel. 4194. 20-2

A VENDRE: Bureaux et chaises. Aussi "électroliers". S'adresser à 374 Champlain. Tel. 2351.

SACRIFIERAIS à prix avantageux, 500 à 600 cordes de bois mou (croux), de moulin à scie, sèches. Téléphoner ou voyez Bessette et Fils. Cowansville. Tel. 160. 21-4

COMMIS DEMANDE pour ouvrage général de bureau; devra être bilingue. S'adresser à 163 Collin, St-Jean. Tel. 2728.

A VENDRE: Grand assortiment de bottines de soldats et d'aviateurs, réparées à neuf. S'adresser à cordonnerie Letendre, 87 St-Paul, St-Jean. Tel. 544. j-n-o.

ON DEMANDE à acheter une petite fournaise avec brûleur à l'huile, en bon état. Tel. 2368, au "Canada-Français".

A VENDRE: Bungalow moderne, 7 pièces, chauffage à eau chaude, plancher merisier, foyer, galerie vitrée, garage pour deux autos, terrain 80 x 150. Site avantageux, situé 22 Boulevard des Erables, Iberville. Prix, \$6,500. S'adresser au notaire Rodolphe Fournier, Iberville. Tel. 2003. j-n-o.

A VENDRE: Balance DAYTON, Style 148, Capacité de 30 lbs, avec rouleur à additionner et à multiplier avec nécessaire à éclairage électrique. S'adresser à 163 Collin. Tel. 2728. j-n-o.

DOROTHY GRAY



Sheer-textured Portrait Face Powder



Une poudre légère, imperceptible, qui ne laisse pas l'aspect crayeux. La poudre Portrait pour la figure donne à votre peau, tout l'éclat radieux de la jeunesse. Teintes spéciales GLO-RACHEL, SOUTH AMERICA et NATURELLE.

Prix \$1.25

PHARMACIE THUOT

J. M. Thuot, B. Ph., Prop.

28 St-Jacques, Tel. 2812, St-Jean

GRAND SPECIAL

PLUME RESERVOIR

Aubaine pour Ecoliers

58¢

A L'AFFICHE DU THEATRE IMPERIAL

Ce soir, jeudi, 28 octobre, dernière représentation
"THE NEXT OF KIN"

avec, comme second film au programme:
"THERE'S ONE BORN EVERY MINUTE"

Vendredi - Samedi, 29-30 octobre,
"WILD BILL HICKOK RIDES"

avec Constance Bennett, Bruce Cabot, Warren William et plusieurs autres dans un film rempli d'action.

Belle Andrews (Constance Bennett) accepte la proposition de Harry Farrel (Warren William) d'ouvrir une maison de jeu à Montana. Après le grand feu qui a rasé son établissement, à Chicago, Farrel a dans son idée de se rendre maître de la contrée de Power River, très riche en troupeaux. Pendant le trajet, Belle a la chance de voir comment des bandits sont mis en déroute par un de ses compagnons de voyage, Wild Bill Hickok (Bruce Cabot). Hickok est aussi en route pour Powder River, où son ami, Nolan (Russell Hicks) et la petite Janey (Betty Brewer) vivent. C'est le ranch de Nolan que Farrel voudrait posséder, et quand il ne peut en prendre possession, Farrel l'engage dans une affaire de meurtre, et Nolan meurt avant que sa sentence soit prononcée.

Hickok se prépare à venger son ami, et trace un programme avec le sien pour conserver à Janey, la propriété à laquelle elle a droit. Farrel devient au courant de leurs projets et fait tout en son pouvoir pour les faire échouer. Belle se hâte d'aller en avertir Hickok et Janey. Hickok va rencontrer Farrel qu'il trouve en train de préparer de la dynamite. Ils s'engagent dans une lutte où Farrel trouve la mort. L'explosion se produit, mais les troupeaux ont été mis en sûreté à temps. Belle retourne à Chicago. Bill Hickok la regarde partir, puis s'éloigne de nouveau pour de nouvelles aventures.

Le second film au programme:

"THUMBS UP"

avec Bonda Joyce, Richard Fraser et Elsa Lanchester.

Louise Latimer, chanteuse dans un club de nuit, rencontre Douglas Heath, R.A.F. Elle s'éprend de lui, mais est déterminée d'obtenir un congé en profitant des relations

amicales de Douglas Heath et de Bert Lawrence, gérant du théâtre. Lawrence décide de monter une pièce, mettant en vedettes les ouvriers d'usines d'avions et marche sur un plan ingénieux. Louise et son amie Emmy Finch, s'en vont dans une petite ville, et s'engagent dans une usine d'avions d'où elles espèrent commencer sérieusement

Dimanche - Lundi - Mardi - Mercredi, 31 oct, 1-2-3 nov.
"DESTROYERS"

avec Edward G. Robinson, Glenn Ford, Marguerite Chapman et Edgar Buchanan, dans une intéressante histoire des aventures que vivent nos combattants de la mer.

Steve Boleslarski, connu sous le nom de "Boley" travaille sur un destroyer nouveau qui remplace l'ancien John Paul Jones. Il devient une nuisance, et à la surprise de tous, il ne s'accorde pas avec ses compagnons de travail. Boley s'en retourne dans la marine. Pendant ses manœuvres, il rencontre Mickey Donohue. Une fois de plus, il sème la discorde parmi ses compagnons. Après plusieurs aventures, une grande bataille navale se lève entre les sous-marins alliés et ceux des Japonais, ce qui ramène Boley à son destroyer. Comme résultat de cette bataille, l'équipage apprend à aimer et à respecter le vaillant vaisseau de combat.

Sentant que sa mission est complétée, Boley se retire. Mickey Donohue prend sa place. Il prend aus-

si la fille de Boley, Mary, qu'il avait connue pendant un congé. Le second film au programme:

"GET GOING"

avec Robert Paige, Grace McDonald, Vera Vague et Walter Catlett.

Judy King, une jeune fille du Vermont, occupe une position du gouvernement à Washington. Son ami du Vermont, Hank Andrews, vient à Washington et essaye de la convaincre de retourner avec lui dans leur ville du Vermont. Mais Judy est rusée et s'attire des désagréments, car Hank s'en aperçoit, et décide de lui donner une leçon. Après plusieurs aventures intéressantes, le tout se termine par une idylle où l'amour est le maître.

Tous les fruits qui mûrissent, tous les hommes qui vont jusqu'au bout de leurs forces, ont mis dans leur sève de nature une flamme de passion.

RADIO - ANNONCE

Guy LePain, Prop.

Système de Haut-Parleurs
pour toutes occasions.
Système d'annonce par auto.

252 ST-JACQUES,
TEL. 2127 ST-JEAN, P.Q.

SALON DE COIFFURE

A VENDRE

1 Machine permanente, 3 sècheurs "Turbinator", machine pour traitements à l'huile, et mobilier comprenant chaises, miroir, table, caisse enregistrée, etc., etc. — Ecrire à

LAURIER GOUDREAU

24 rue St-François - Tél. 2188

Drummondville, Qué.

22-2

Passion.

On n'arrive à rien si l'on n'a une passion ardente qui emporte la vie vers un but.

EYMIEU.

AIR
CLIMATISÉ

★ Théâtre
IMPERIAL ★
ST-JEAN, QUE.

AIR
CLIMATISÉ

CE SOIR, JEUDI, 28 OCTOBRE, Dernière Représentation

NOVA PILBEAM

BAZIL SIDNEY

dans

"THE NEXT OF KIN"

TOM BROWN

PEGGY MORAN

dans

"There's One Born Every Minute"

VENDREDI - SAMEDI 29 - 30 OCTOBRE :: Matinée Samedi

JUSTICIER
DES PLAINES

Il rit devant le danger.
Il défie la mort à tout instant.

IL PRIT LA LOI
DANS SES MAINS!

Dans chacune, il y
avait un fusil.



**"WILD BILL HICKOK
RIDES"**
A WARNER BROS. PICTURE with
CONSTANCE BENNETT
BRUCE CABOT
WARREN WILLIAM
BETTY BREWER
WALTER CATLETT
Directed by
RAY ENRIGHT

EN PROGRAMME DOUBLE avec



Elle songeait à
sa propre car-
rière!

Que pouvait-il
lui importer que
les nations se
fussent un plaisir
de se détruire
sur les champs
de bataille!

**THUMBS
UP**

Bonda JOYCE - Richard FRASER
ELSA LANCHESTER - ARTHUR
MARGETSON - GERTRUDE NIESEN
GEORGE BYRON and THE HOT SHOTS



A REPUBLIC PICTURE

EN PLUS

VIVEZ DES HEURES
REPLIES D'ACTION, DE
DANGER ET D'EMOTIONS
DURANT LES 15 CHAPITRES
DE CETTE NOUVELE SERIE.



SAINTE-SABINE

Mme Alp. Surprenant, M. et Mme Alexis Surprenant et M. C. Surprenant, se rendaient récemment à Montréal, pour assister au congrès des Tertiaires de Saint-François; ils sont revenus enchantés de leur voyage.

—M. et Mme R. Desnoyers, de Montréal, étaient dernièrement, en visite chez M. R. Tringle.

—Le 15 courant, M. et Mme Ernest Poisson, enrichissaient leur foyer par la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Henri-Jacques-Arthur. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Beaulieu, de Farnham, oncle et tante du bébé.

—M. et Mme A. Bonenfant, de Montréal, étaient dernièrement, en voyage de noces chez M. Alp. Surprenant.

—M. et Mme Zéphir Beaudin, de St-Albans, Vt., étaient, dernièrement en visite chez M. Jos. Gabouriaux.

—M. et Mme U. Dion, de Magenta, étaient, dimanche, en visite chez M. Alf. Guérin.

—Dimanche dernier, MM. et Mmes Ald. Phoenix, D. Phoenix, et L. Boucher, se rendaient à St-Jean, en visite chez M. Henri Benjamin.

—Mlle A. Ratté était en visite chez M. Josaphat Ratté, son neveu, dernièrement.

—M. et Mme J. A. Bessette, de Cowansville, étaient récemment en visite chez M. D. Bastien.

N.-D.-de-Stanbridge

Madame Philisa Tougas et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies, lors du décès de Monsieur Philisa Tougas.

Le premier magasin à rayons . . .

(Suite de la page 10)

ment pour ces troupes était Montréal . . . mais le Canada était alors colonie anglaise et l'Angleterre était peu sympathique au gouvernement Lincoln. On affirme même que la Grande-Bretagne finançait les états confédérés du Sud.

La route de transport la plus directe entre les camps de l'armée du Nord de l'état de New-York et Montréal était la rivière Richelieu, le Canal Chambly et le premier chemin de fer canadien.

Il fallait voiturier les marchandises destinées aux armées nordistes de Montréal jusqu'au traversier qui reliait Montréal à Laprairie, puis les mettre à bord des trains de la Compagnie **Champlain & St. Lawrence Railroad** pour les transporter jusqu'à St-Jean. En 1863, ce chemin de fer passa aux mains du Grand-Tronc, aujourd'hui Canadien National.

Langelier conçut l'idée de devenir le fournisseur attitré de l'armée américaine — comme Moses Hazen, seigneur d'Iberville, originaire du Massachusetts avait été le

munitionnaire et le fournisseur de l'armée américaine lors de la révolution de 1776.

Si les Américains se méfiaient des **Empire Loyalists** des Cantons de l'Est, ils avaient confiance aux Canadiens-français dont plusieurs milliers s'étaient enrôlés dans l'armée des Nordistes.

Et bientôt la quincaillerie Langelier de la **Front Street** (ce n'était pas alors la rue Richelieu) de **St. Johns** fut reconnue comme centre d'approvisionnement des Nordistes. Comme on le devine, l'établissement grandit, grandit, au point où ce fut bientôt le plus grand magasin de la province de Québec, sinon du Canada tout entier . . . et comme on y vendait de tout, depuis une bobine de fil à coudre jusqu'à un fusil, la variété même des produits en stock fit du magasin Langelier le premier magasin à rayons au monde.

La vogue du magasin ne disparut pas complètement avec la fin de la guerre civile américaine, si on en juge par l'importance du magasin Langelier qui fut construit en 1878, deux ans après le grand feu de St-Jean. Cet immeuble, devenu depuis une maison de rapport, est encore à l'heure actuelle un des plus imposants immeubles, pour ne pas dire le plus important de la rue Richelieu, à St-Jean. On pourra en juger par la photographie prise tout récemment par le photographe documentaire de "La Patrie".

Peu après la construction de cet immeuble, François-Xavier Langelier, qui était devenu l'un des pre-



Glenn Ford, Regis Foomey et Edward G. Robinson, vedettes du film "DESTROYER", à l'affiche au Théâtre Impérial, Dim-Lun-Mar-Mer, 31 octobre, 1-2-3 novembre.

miers Canadiens-français à atteindre la grande fortune, céda ses intérêts à son associé pour aller s'établir avec sa famille dans une superbe résidence en "pierre de taille" (c'était alors une preuve de richesse) de la rue Sherbrooke, et ses enfants furent envoyés en Europe y parfaire leur éducation, ce qui, à l'époque, était chose plutôt rare.

Là s'arrêtent les renseignements qui me furent donnés par mon

vieil ami, "Doc" Langelier. Nos lecteurs de St-Jean (ou d'ailleurs) peuvent-ils me donner d'autres précisions? Je leur en saurais gré car il serait intéressant de reconstituer par le menu, l'histoire du fondateur du "premier magasin à rayons" au monde, le Canadien-français François-Xavier Langelier.

CHARLES HOLMES.
Pointe-aux-Trembles,
4 octobre, 1943.

THEATRE IMPERIAL

DIM-LUN-MAR-MER 31 OCT. 1-2-3 NOVEMBRE :: Continuél Dimanche - Matinée Mercredi

LUNDI, FETE DE LA TOUSSAINT, MATINEE SPECIALE A 1.30 P. M.

EN PROGRAMME DOUBLE avec

MEET THE
SONS OF
MAN YOUR FIGHTING

SWAGGERING
GUNS WHO
SHIPS!

Ce film est leur histoire
Extraite des replis les plus profonds de leurs coeurs vibrants!

Partagez
leurs combats!
leurs pleurs!
leurs amours!
leurs joies!
leurs brillantes victoires!

DESTROYER

STARRING
EDWARD G. ROBINSON

with Glenn Ford · Marguerite Chapman · Edgar Buchanan

LA COMEDIE MUSICALE
DE L'HEURE!
UNE HEURE DE
FOU-RIRE!

MUSIQUE!... COMEDIE!...
CHANT!... DANSE!

GET GOING

with
ROBERT PAIGE
GRACE McDONALD
VERA VAGUE
WALTER CATLETT
LOIS COLLIER MAUREEN CANNON
MILBURN STONE

Get Gay with the songs!
"GOT LOVE" "HOLD THAT LINE"
"SIBONEY"

EN PLUS
NOUVELLES & SUJET COURT

A VENIR
"Behind The Rising Sun"
"Corvette K-225"

ENEZ VISITER LA NOUVELLE **BIJOUTERIE** **VALLIERE** 186 rue Richelieu - Saint-Jean, Qué



UN DIAMANT

Magnifique bague de fiançailles avec un véritable diamant. Monture or 10 carats. De chaque côté du diamant, la bague possède une petite ciselure imitant un brillant.

\$37.50

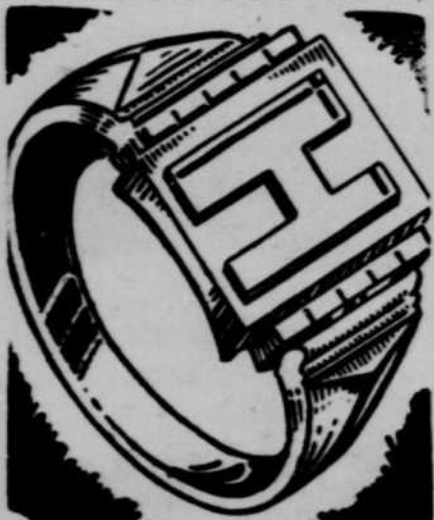


TROIS DIAMANTS

Belle bague de fiançailles avec trois diamants dont un gros solitaire mis en relief par une belle monture finement ciselée. Or 14 carats. C'est une aubaine pour un tel diamant.

\$150.00

ANNEAUX ASSORTIS DEPUIS \$3.00



CHEVALIERE

pour hommes. Monture or 10 carats, avec ciselures modernes. — Une initiale de métal sur la bague. — Modèle illustré.

\$20.00



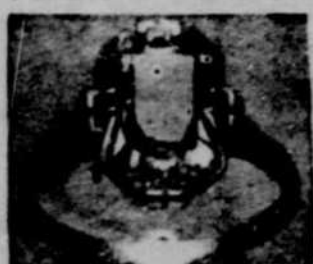
CHEVALIERE

pour hommes. Une création nouvelle avec initiale creusée dans le chaton de la bague. Monture or 10 carats. Modèle illustré.

\$25.00

CATALOGUE GRATUIT

Notre catalogue illustré, contenant des milliers de suggestions pour cadeaux, donné gratuitement à qui en fera la demande.



Bague avec pierre de naissance

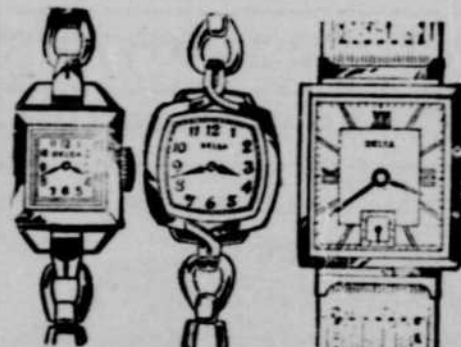
Joli modèle avec pierre sur monture or 10 carats. Ciselure délicate.

\$27.50

M. J. D. Vallière désire remercier la population de St-Jean pour le bienveillant patronage qu'elle a déjà accordé à sa nouvelle bijouterie de la rue Richelieu. Il profite de l'occasion pour garantir à sa nouvelle clientèle, les mêmes bas prix et les mêmes articles offerts dans ses trois grandes bijouteries de Montréal. Venez visiter cette bijouterie moderne qui vous assure un merveilleux choix de cadeaux pour les Fêtes.

FAMEUSES DELSA

Montres portant une garantie de 5 ans.



7 pierres
Garanties
de 5 ans

\$22.50

17 pierres
Garanties
de 5 ans

\$32.50

17 pierres
Garanties
de 5 ans

\$32.50

Choix exclusif de montres Bulova, Gruen, Longines pour Dames et Messieurs



BULOVA
15 pierres,
courroie
en soie.

\$24.75

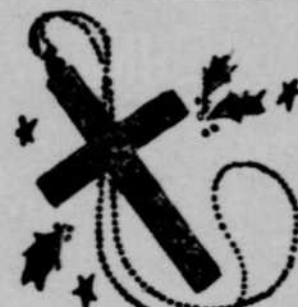
GRUEN
15 pierres,
boîtier rose
ou jaune.

\$29.75

LONGINES
mouvement 17
pierres, boîte
rose.

\$65.00

BRACELETS pour Militaires



CROIX avec chaînette.
\$2.50 à \$4.00

CHAPELETS
\$1.50 et plus



Un choix exclusif et varié en sterling, en or de 10 carats, etc., Modèles depuis **\$2.50**



LOQUETS avec chaînette
\$6.00 à \$15.00

EPINGLES de fantaisie
\$1.00 et plus



Coutelleries
Tudor Plate
Wm. A. Rogers
26 morceaux
\$15.95

Autres modèles
jusqu'à
\$110.00

Cadeaux pour bébés

Cuiller Gobelet en sterling **\$2.50**
Bague en jonc de bébé depuis **\$1.25**

Ensemble d'un couteau, fourchette et cuiller Wm. A. Rogers **\$6.00**



4 BIJOUTERIES POUR VOUS SERVIR

J.D. VALLIÈRE LIMITÉE

SAINT-JEAN: 186 rue RICHELIEU

Montréal, Bureau-chef: 862 Est Ste-Catherine
6720 rue St-Hubert - 1566 Est Mont-Royal

Montres DELSA

Imperméables

A L'ÉPREUVE DE L'EAU

Mouvements 17 pierres, courroie en cuir solide.

\$19.95



LE CANADA FRANÇAIS

Atelier moderne
Impressions de tous genres.

Hebdomadaire dévoué aux intérêts de toute la Région.

Directeur-prop.: L.-Omer Perrier

83 ans d'existence
Fondé le 1er juin 1860

VOL. LXXXIV No 22

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE.

90

JEUDI, 28 OCTOBRE, 1943

Hâtons la Victoire

Quel jour mémorable que celui où paraîtra sur nos journaux ce mot flamboyant: VICTOIRE! Cela ne tardera pas, maintenant. Mais quand? Bientôt, à condition de combattre avec autant de ténacité et de vaillance que nos soldats, nos marins et nos aviateurs. Nos dollars fourniront à nos défenseurs les armes puissantes qui achèveront la déroute de l'ennemi, qui le réduiront à une reddition sans conditions. C'est le temps de frapper fort. *Prêtons* plus que jamais, pour lire plus tôt la grande nouvelle de notre victoire!

L'ennemi recule sur tous les fronts. C'est le temps de frapper le grand coup. En achetant des obligations du 5e Emprunt de la Victoire, nous signons l'arrêt de mort des dictatures. Achetons-en le plus possible, dans l'intérêt de nos combattants, dans notre propre intérêt. Les Obligations de la Victoire sont un placement sûr et rémunérateur. Hâtons la victoire.

HÂTONS la VICTOIRE!
5^e EMPRUNT de la VICTOIRE
Le Canada-Français

La betterave à sucre cultivée dans 26 comtés de la province

Les heureuses conséquences de l'établissement d'une fabrique de sucre de betterave par le gouvernement Godbout. — Dès l'année prochaine, 3,000 à 4,000 cultivateurs intéressés.

L'établissement d'une fabrique de sucre de betterave, promis aux cultivateurs depuis soixante ans et réalisé par le gouvernement Godbout, aura d'heureuses conséquences pour la classe agricole dès l'année 1944. Vingt-six comtés de la province seront intéressés dès la première année, à la culture de la betterave à sucre, nous apprend un communiqué du ministère provincial de l'agriculture, dont voici le texte :

On est à organiser la culture de la betterave à sucre pour la saison 1944. Tel qu'annoncé la semaine dernière, la raffinerie de S.-Hilaire sera en opération dès septembre prochain. Elle pourra transformer la récolte de 10,000 acres au moins. On estime que le printemps prochain, de 3,000 à 4,000 cultivateurs ensemenceront de la betterave à raison de trois à quatre acres en moyenne chacun.

Les trois-quarts des producteurs se recruteront dans un rayon de cinquante milles de l'usine de S.-Hilaire, et les autres dans un rayon de cent milles. Se guidant sur les expériences faites depuis neuf ans, les experts ont délimité ainsi l'aire de production pour l'année prochaine, parce que c'est là qu'on trouve

les terrains les plus propices à la betterave, et que le transport de la récolte, du producteur à la raffinerie, sera facile et peu dispendieux.

Environ 26 comtés seront donc intéressés à la culture de la betterave à sucre en 1944. En voici la liste: Bagot, S.-Hyacinthe, Verchères, Chambly, Rouville, Shefford, Brome, Missisquoi, S.-Jean, Laprairie, Napierville, Châteauguay, Huntingdon, Soulanges, Vaudreuil, L'Assomption, Montcalm, Joliette, Berthier, S.-Maurice, Maskinongé, Yamaska, Nicolet, Drummond et Richelieu.

On ensemencera quelques acres sur l'île de Montréal.

La culture de la betterave à sucre devrait entrer dans toute rotation où le sol est propice. Elle s'allie très bien aux cultures maraîchères. Elle se recommande en terre forte, profonde, bien égouttée et alcaline. Elle est à déconseiller sur les terrains légers et sur les terres noires qui sont généralement acides et dépourvues d'acide phosphorique et de potasse, parce que la betterave que l'on en obtient ne dose qu'un faible pourcentage de sucre.



M. MARTIN BROWN, président-conjoint du Ve Emprunt, pour le Comté d'Iberville.

OBJECTIFS ET SOLICITEURS

HENRYVILLE	
M. Romuald Charbonneau	\$17,000
IBERVILLE	
M. C. P. DeBeaujour	
M. Germain Courtemanche	
M. Gérard Brunelle	\$92,000.
ST-ALEXANDRE	
M. Hector Bessette	\$18,000.
ST-ATHANASE	
M. Armand Gamache	\$22,000.
STE-BRIGIDE	
M. J. A. Delorme	\$17,000.
ST-GREGOIRE	
M. Eugène Bessette	\$25,000.
ST-SEBASTIEN	
M. Gaston Manny	\$14,000.
SABREVOIS	
M. Philippe Bissonnette	\$10,000.
	\$215,000.



M. GEO. C. GIRARD, gérant des Ventes au 5e Emprunt.



M. ALAIN TASSE, président-conjoint du Ve Emprunt, pour le comté d'Iberville.

LE CHRIST-ROI

par Louis LALANDE, S. J.

Il faut qu'il règne!
Cette phrase inspirée, brève et claire, exprime à la fois un désir et une obligation. Dans le Notre Père elle prend comme la forme d'un commandement: Que votre règne arrive. Et s'il était permis, dans les heures angoissantes que nous vivons, d'ajouter aux paroles du Maître, nous insisterions: Que votre règne arrive maintenant, tout de suite! C'est urgent, ça presse!

Le monde n'en a peut-être jamais éprouvé un besoin plus immédiat.

Les apôtres durent être saisis de la terreur dont nous souffrons tous en ce moment, quand, vers Jésus qui semblait dormir pendant la tempête, ils poussèrent leur cri de détresse: "Seigneur, sauvez-nous, nous périssons!"

La tempête aujourd'hui, est presque universelle. Elle gronde, elle hurle sur terre, sous les eaux et dans les airs. Le Maître suprême peut l'apaiser. C'est à Lui qu'il faut recourir et en Lui poser notre espérance.

Les puissances terrestres, chargées de nous rendre la vie vivable, ne cessent de multiplier la mort. La science, accourue à leur secours, révèle chaque jour des progrès nouveaux et merveilleux — dans l'art de tuer le pauvre monde.

Le vrai roi, per quem omnes reges regnant, celui de qui relèvent tous les empires, est le seul qui puisse réunir les gouvernants et les gouvernés sous son autorité bienfaisante. C'est de lui que nous attendons la justice, la charité et la paix.

La politique sans Dieu, ou en marge de Dieu, trouve des mots nouveaux pour désigner des maîtres nouveaux. Elle s'est donné des dictateurs. Elle les a hissés à la tête d'États que le néologisme surnomme totalitaires. Eux se sont hâtés d'exclure le Christ de leurs délibérations. Leurs traités de paix, où ils ne daignent pas même le nommer, durent et valent ce que valent des chiffons.

Le véritable Etat totalitaire doit réunir dans la charité tous les sujets rachetés par le Roi du Calvaire. Si son royaume, ainsi qu'il l'a proclamé devant Pilate, n'est pas de ce monde, c'est sur lui que doivent s'appuyer tous les royaumes du monde. C'est le Christ-Roi.

L'Eglise, mère inspirée et toujours au guet des besoins actuels de ses enfants, a remis sous leurs yeux cette vérité de façon inoubliable. Elle a institué la fête du Christ-Roi. Elle l'a élevée au rang des plus grandes solennités de son Pontificat suprême; elle énumère les raisons de cette institution nouvelle.

Depuis lors, avec un regain de ferveur inouïe, le monde chrétien, toute l'armée des croyants se tournera, le dernier dimanche d'octobre, vers le Roi du Ciel et de la terre. Des temples magnifiques se sont élevés en son honneur, des statues géantes sont dressées au sommet des montagnes et des pèlerinages ont réuni des multitudes. Des congrès ont délibéré sur les moyens les plus efficaces de le faire régner. On a proclamé ses droits et sa puissance bienfaitrice sur le monde des grands, des riches, des législateurs et des ouvriers. Par la parole et les écrits, dans des livres, des tracts, des revues, tous ses tenants ont combattu ses pires ennemis et barré le passage à leur campagne d'athéisme et de blasphème.

Or, voici que de nouveau, nous allons célébrer la fête du Christ-Roi.

Il faut, au pied de son trône, élever notre amour confiant et nos supplications à la hauteur de nos dangers. Etre d'abord, ce que saint Ignace appelle, des âmes de désir. Non pas seulement des récitateurs

de formules, que l'on se contente d'avoir redites, et que l'on remise aussitôt dans ses cartons, ainsi que l'on fait des coiffures solennelles réservées aux grandes cérémonies: processions de chevaliers, mariages ou funérailles.

C'est le moment de nous offrir à Lui en esprit de sacrifice et d'expiation.

C'est l'heure de servir!

Ou bien chacun pour soi, si on le préfère ou s'il le faut, dans l'ombre de sa chambre ou d'une église, dans l'union des parents et des enfants, petits et grands, sous le toit béni de la famille.

Le jour est venu, — et peut-être est-ce bien tard — pour tous et surtout pour ceux qui jusqu'ici se sont tenus à l'écart des démonstrations religieuses, de faire écho à l'appel de l'Action catholique et de marcher avec les chrétiens militants sous l'étendard du Christ. Ce n'est plus le temps d'un catholicisme qui se contente d'aller à la messe le dimanche, de faire humblement ses pâques, de payer ses dettes et de marier ses filles.

Il faut aller plus outre.

Chacun doit, selon son influence et son milieu, comme simple membre ou comme chef, contribuer au nombre et à la force; dans l'union des sociétés catholiques, des Ligues, des Congrès, des démonstrations publiques en l'honneur de notre Roi!

S'éloigner, par crainte de se compromettre aux yeux du monde et de passer pour dévot, serait une lâcheté que le Christ-Roi ne pardonnerait pas à ses sujets.

Et puis, cette fête du Christ-Roi étant prochaine, qu'on nous permette de demander à tous nos ligues, congressistes, unionistes de tous noms, d'être avec des recrues nombreuses, fidèles aux convocations et de répondre: présent! dans le rang!

Mes chers camarades, dans le Christ.

Vous y entendez des actes de consécration: qu'ils ne soient pas de simples mots sonores; mais l'expression de volontés qui concluent en action pratique et durable.

Vous clamerez des promesses de croire, de servir, d'adorer de glorifier Dieu par vos doctrines et votre vie. Souvenez-vous que les mots: "Je promets", sont de ceux dont l'écho retentit dans les hauteurs du ciel. Ils engagent une âme loyale. On souffre s'il le faut, mais on ne reprend pas sa promesse. La souffrance est moins qu'une flétrissure.

Tous, enfin, vous allez prier, supplier, pour vous-mêmes, pour notre pays et pour le retour des mœurs graves et pures d'autrefois; pour l'Eglise et notre Saint-Père le Pape, pour que la paix universelle se rétablisse et qu'en cette célébration de notre foi, de notre espérance et de notre amour, s'affermisse dans nos coeurs et dans le monde, le règne de notre Christ-Roi...

Une exclusivité pour "Le Canada-Français"

Le directeur du "Canada-Français", M. L.-Omer Perrier, en collaboration avec Me Jean Frédéric, sont à mettre la dernière main à la préparation d'une nouvelle rubrique d'intérêt capital pour notre histoire régionale.

Grâce à l'entremise d'un citoyen en vue de Saint-Jean, ils seront en effet en mesure de publier bientôt une nouvelle rubrique, qui remplacera temporairement "AU FIL DE NOS SOUVENIRS".

Que nos lecteurs, et les fervents d'histoire locale, en particulier, surveillent les colonnes de notre journal, la semaine prochaine, alors que "Le Canada-Français" sera en mesure de fournir tous les détails.

A Nos Lecteurs

Au sujet du "Journal du siège de Saint-Jean"

Nos lecteurs se souviennent peut-être de la publication que nous avons donnée, par tranches, du "Journal du siège de Saint-Jean".

Ce texte, d'un intérêt historique de première valeur, avait été écrit, en 1775, par le notaire Antoine Foucher, qui, en tant qu'assiégé, avait été témoin de ce fait d'armes local. Une copie nous en a été transmise par Me. Maurice Demers, qui la tenait de l'honorable juge Philippe Demers, son oncle.

L'éminent juriste, et par surcroît une autorité en matière d'histoire locale, avait lui-même obtenu le texte de ce JOURNAL de la Bibliothèque Nationale à Ottawa, au cours de ses recherches historiques.

Pour ce qui est maintenant de savoir comment le document fut transmis jusque là, nous trouvons, en tête du manuscrit du siège, un commentaire qui nous éclaire quelque peu. On y voit comment, de l'auteur même, le manuscrit passa, après plusieurs intermédiaires, entre les mains du grand historien F. X. Garneau, puis enfin au "Département" en 1876.

Voici le commentaire en question, que nous transcrivons textuellement, afin de le joindre à la plaquette que "Le Canada-Français" a fait brocher à même le "Journal du Siège".

Jean FREDERICK.

Journal tenu pendant Le Siège du fort St. Jean en 1775, par feu Mr Foucher, ancien notaire de Montréal.

Ce journal m'a été donné par mon beau-frère, feu Joseph Badeau, notaire des Trois-Rivières. Il le tenait de son père, feu Jean-Baptiste Badeau, notaire du même endroit. Ce dernier l'avait copié sur l'original, que son auteur lui avait communiqué. La lettre de L'Honorable H. Héney, gendre du juge Boucher, du 28 août 1826, dit que le père de ce dernier a tenu un journal de ce qui s'est passé au Siège du fort St. Jean, comme on peut le voir en cette lettre ci-annexée. Mon beau-frère Badeau m'a dit que le père de ce dernier était ami du père du juge Foucher, et que c'est par ce moyen que son père s'était procuré ce journal pour en prendre copie. Je connais l'écriture de ce manuscrit pour être celle de feu J. Bte Badeau ancien notaire des Trois-Rivières, le père de mon beau-frère.

On voit par la lettre de M. Héney, que l'auteur du mémoire s'appelait Antoine et non Amable, ainsi que l'on voit dans ce journal. C'est moi qui ai corrigé la faute qu'a faite le copiste, et qui ai écrit Antoine au dessus du mot Amable. On sait généralement que ce M. Foucher est mort à un âge très avancé: ce qui cadre bien avec ce que dit le rédacteur de ce journal lorsqu'il se qualifie de **vieillard**, de **faible jambe**, comme on peut le voir à la page 5 et surtout à la page 46 de son journal. Une chose me confirme en la persuasion que j'ai que ce journal est du notaire Foucher, c'est la piété sincère qu'on y observe partout, et particulièrement lors de son retour à Chambly; je le vois là tel que son fils le juge Foucher l'a souvent dépeint.

Québec 26 novembre

A. Berthelot.

Le présent manuscrit fut donné par M. Amable Berthelot, à son ami F. X. Garneau, vers 1846 & passa en 1866, de celui-ci à son fils aîné, de qui Le Département le reçoit ce jourd'hui 1er juin 1876.

"MALDONNE"



M. ARTHUR PREVOST, dont "Les Editions Princeps", de Sorel viennent de publier la pièce intitulée: "MALDONNE", primée à Winnipeg 1938 au Festival National d'Art Dramatique.

Une des précautions essentielles dans la préparation et la conservation du bacon pour l'expédition outre-mer, est le réglage de la température à partir du moment où le porc est tué jusqu'à sa livraison au consommateur, —dans la chambre froide de la fabrique de salaisons, les caves de salaisons, le wagon de chemin de fer, les cales des navires qui traversent les océans et les entrepôts outre-mer.

Boutons et Vers à Tête Noire

Soulagés par cet Onguent Médicinal

Que vous soyez en costume de bain ou en robe de soirée, vous serez beaucoup embarrassée par les affections de la peau et les irritations sur les épaules, le dos, ainsi que sur le visage. Pourquoi ne pas faire quelque chose pour enrayer cette condition—quelque chose qui vaut la peine. L'Onguent du Dr. Chase est un produit médicinal sur lequel vous pouvez vous fier pour éclaircir les troubles de la peau de cette sorte ainsi que les démangeaisons et l'eczéma. Les mères qui sont accoutumées d'employer l'Onguent du Dr. Chase pour la peau du bébé et pour l'eczéma le trouve plaisamment doux et calmant et bientôt elles prennent l'habitude de l'employer elles mêmes pour les affections de leur peau. 60cts. la boîte. Bocal Économique, contenant cinq fois autant, \$2.00.



L'Onguent
Dr. Chase

Vos Yeux Sont-ils Fatigués?

PROTÉGEZ-LES EMPLOYEZ DES

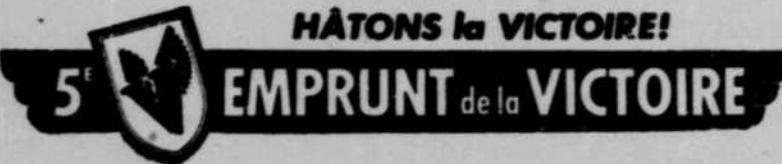


CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Achetons des OBLIGATIONS!

L'Ennemi recule sur tous
les fronts! SIGNONS...
L'ARRET DE MORT
DES DICTATEURS!

HÂTONS la VICTOIRE!



Les Obligations de la Victoire
sont un placement sûr et
rénumérateur. Souscrivons
généreusement au 5ième
Emprunt de la Victoire.

STANDARD CLAY PRODUCTS

ST-JEAN, P. Q.

"VITE APPRÊTÉE!" "QUEL BON GOÛT!" "DIFFICILE À BATTRE!" "HUM! QUEL RÉGAL!"

Le Mélange de SOUPE AUX NOUILLES, LIPTON,
la soupe d'apprêt rapide
qui a véritablement la saveur du poulet

● Essayez dès aujourd'hui le mélange de soupe aux nouilles Lipton. Constatez combien sa préparation est rapide et facile. Voyez comme vous obtenez plus de soupe pour votre argent. Appréciez cette délicieuse saveur de poulet. Vous verrez alors pourquoi c'est "la soupe de bon goût, la soupe pour vous".

En 7 minutes, le mélange de soupe aux nouilles Lipton, vous donne une soupe claire, dorée... si appétissante qu'elle a le goût des meilleures soupes cuites lentement jamais faites à la maison. Et n'oubliez pas, le mélange de soupe aux nouilles Lipton, peut être facilement envoyé outre-mer.

Goûtez à "cette soupe pour vous". Dès aujourd'hui, demandez à votre épicer le mélange de soupe aux nouilles Lipton.

AA17P



2 PRODUITS POUR 25c

UN PRODUIT DE

LIPTON

Les emballeurs du
THE LIPTON PLEIN DE SAVEUR (à fines feuilles)

Achetez les Obligations de la Victoire "SALADA"

Que serait-il arrivé si l'hon. M. Godbout n'avait pas dirigé la Province?

On entend souvent faire le reproche que le gouvernement Godbout est le serviteur du gouvernement fédéral, qu'il ne refuse rien à Ottawa et qu'il sacrifie les intérêts de la province de Québec au pouvoir central, pour la poursuite de la guerre. Il faudrait d'abord savoir exactement quels sont les intérêts de notre province à l'égard de la politique de guerre canadienne. L'intérêt des Canadiens-français commande-t-il que le gouvernement d'Ottawa toute collaboration dans le domaine économique et financier, le seul domaine où nous avons fait quelques concessions, en ce qui concerne la perception de certains impôts?

L'intérêt des Canadiens-français commandait-il à l'hon. M. Godbout de dire au gouvernement fédéral: "La guerre ne nous intéresse pas; nous ne voulons pas d'usines chez nous; nous ne voulons pas de travail pour nos ouvriers; nous ne voulons pas de chantiers maritimes nous ne voulons pas de commandes; nous ne voulons pas de fabriques de munitions". L'intérêt des Canadiens-Français commandait-il encore au gouvernement Godbout de proclamer, à la face des autres provinces et des Etats-Unis: "Nous sommes une province à part; nous sommes un peuple faible, impuissant, incapable de suivre les autres; nous sommes des gens chatouilleux, rancuniers; nous ne voulons pas être dérangés, nous voulons continuer de vivre dans nos vieilles chicanes, ça nous plaît que tout le monde nous regarde de travers".

L'homme public qui aurait parlé ainsi, au début de la guerre, n'aurait pas exprimé le sentiment de la majorité de notre peuple et il aurait causé un tort incalculable à la province de Québec. L'hon. M. Godbout, on le sait, prit l'attitude contraire, aux élections de l'automne 1939 et c'est lui qui fut élu par une majorité sans précédent. Sa politique était claire: faire en sorte que la province de Québec joue son rôle dans la guerre, sans rien sacrifier de ses droits essentiels, mais sans mesquiner ni plus sur des questions de détail.

Les droits des Canadiens-français n'ont pas été sacrifiés; l'autonomie provinciale a été respectée. M. Godbout, cependant, n'a pas cru qu'il avait été élu premier-ministre pour faire obstacle à toutes les mesures de guerre du gouvernement fédéral lorsque les autres provinces acceptaient ces mesures nécessaires. Sur les questions fondamentales, comme celle du service militaire, que les Canadiens-français envisagent avec raison sous un angle particulier, M. Godbout a fait entendre une voix qui a été écoutée et qui l'est encore. Sur ce point comme sur tous ceux qui pouvaient mettre en jeu nos droits établis, l'hon. M. Godbout a été un interprète fidèle de ses compatriotes et ses avis ont été respectés.

L'attitude raisonnable du gouvernement Godbout à l'égard du gouvernement fédéral ne nous a donc rien fait perdre et elle a permis à notre province de retirer sa part des avantages qui découlaient de la production de guerre, de l'abondance du travail, de la vente facile des produits agricoles, etc. Comment pourrions-nous s'imaginer ou croire qu'une politique provinciale différente ou qu'un autre gouvernement provincial aurait pu exempter notre province des sacrifices que la guerre imposait à toute la population du Canada? Est-ce, en criant à l'autonomie, aux droits des Canadiens-français, qu'un politicien quelconque aurait

pu, par exemple, nous exempter des privations et des rationnements qui sont la règle dans tout le pays? Et d'ailleurs, quel est celui d'entre nous qui aurait voulu voir la province de Québec jouir d'un passé droit dans ce domaine?

Il est facile de dire aujourd'hui, après quatre années de guerre: "Je vous avais averti de ce qui arriverait". Ce qui est arrivé devait nécessairement arriver. Une guerre ne dure pas quatre ans sans transformer la vie d'une nation et aucun des gouvernements provinciaux du Canada (celui de Québec pas plus que les autres) ne pouvait modifier le cours des événements.

Cependant, la politique prévoyante, éclairée du gouvernement Godbout, durant ces quatre années, a fait que la province de Québec sort de la guerre grandie aux yeux des autres provinces et de l'étranger; qu'elle a vu son industrie et son agriculture se développer. Cette politique a fait que les Canadiens ont vu le gouvernement fédéral respecter leur juste opposition à la conscription, et cela en dépit des pressions qui s'exerçaient contre nous. Il est facile de deviner ce qui serait arrivé si la province de Québec avait eu à sa tête, durant cette période difficile, un énergumène incapable de retenir ses paroles, qui se serait amusé à défier tout le monde, à calomnier nos compatriotes de langue anglaise, bref, à monter tout le reste du Canada contre nous.

"LA SANTE DES DENTS"

La mauvaise haleine

Parler de mauvaise haleine, n'est pas un sujet de conversation bien agréable; mais la chose elle-même est encore moins agréable. La plupart des gens en sont victimes un jour ou l'autre; et si cette mauvaise condition de l'haleine persiste, c'est au détriment des relations mondaines et d'affaires.

Mais il est encore plus important de considérer la mauvaise haleine comme un symptôme de maladies sérieuses. Bien des gens croient que la cause en réside uniquement dans la bouche, ce qui est une erreur. Voici plusieurs causes de la mauvaise haleine:

1. L'état malsain, malade ou impropre de la bouche;
2. Les maladies des membranes du nez;
3. La présence d'amygdales infectées;
4. Les maladies du sinus;
5. Certaines maladies du poumon;
6. Les troubles digestifs, temporaires ou chroniques;
7. L'usage de l'alcool et du tabac.

Une mauvaise haleine qui n'est pas chronique, peut être causée par certains aliments, les oignons par exemple, ou l'usage de certains remèdes.

Une des causes les plus fréquentes de la mauvaise haleine, c'est une bouche malade ou malsaine. Assurément, une personne qui a des dents cariées, des abcès ou des gencives malades, ne peut pas avoir une haleine agréable.

Des particules d'aliments logées entre les dents, ou une langue chargée peuvent aussi causer la mauvaise haleine.

Il est évident que si on ne veut pas compter la bouche au nombre des causes de la mauvaise haleine, il faut que les dents et les gencives soient saines, et conservées en parfait état de propreté. Les eaux

et les pâtes dentifrices ne suffisent pas pour remplir ce but, vu qu'elles ne sauraient arrêter la carie, ou guérir de la pyorrhée. Ce sont là des cas qui regardent le dentiste.

Si la mauvaise haleine persiste après les soins du dentiste, une visite chez le médecin s'impose. C'est lui qui décidera d'où vient le mal: du nez, des amygdales, du sinus, des poumons ou de l'estomac.

Si la mauvaise haleine temporaire est due à une maladie grave, on recommande de garder la bouche, les dents et la langue scrupuleusement propres. Autrement, il peut survenir de sérieuses complications telles que la pneumonie, le mal de gorge avec infection du sinus ou un abcès de la glande parotide.

La Commission d'Hygiène Dentaires du Collège des Chirurgiens-Dentistes de la province de Québec, 3632, avenue du Parc, à Montréal, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article.

Parti catholique.

Le plus pratique ici n'est pas de défendre théoriquement les doctrines, mais d'aider et de soutenir ceux qui travaillent à les implanter sur le terrain pratique, de combattre, de discréditer, de réduire à néant, si c'était possible, ceux qui sur le même terrain pratique s'opposent à leur triomphe.

Don SARDA.

HÂTONS la VICTOIRE! 5^e EMPRUNT de la VICTOIRE

Prêtons pour rapprocher le jour de la Victoire

Soutenons nos héroïques combattants;
ils libèrent la route de la victoire.
Pour leur fournir les armes nécessaires,

Achetons des Obligations de la Victoire.

Nous comptons sur eux;
Ils comptent sur nous.

Ferronnerie Stanley Foisy Enr'g

Où vous avez le plus pour votre argent.

163 Champlain,

Saint-Jean

Tél: 811

"Il semble que nous soyons venus
très près d'un échec... les
Allemands, à certains moments,
ont dû nourrir l'espoir de nous
rejeter à la mer après une sanglante boucherie sur les rives."

Winston Churchill à la Chambre des Communes.

La leçon de Salerne

est la suivante:

La guerre n'est pas encore gagnée. Nous pouvons de nouveau nous trouver en face d'un désastre, tout comme à Salerne.

La Victoire sera à nous— mais non sans une vive résistance. Que le mot d'ordre de tous soit: "Point de relâche jusqu'à ce que la dernière cartouche soit tirée". Car si nous ralentissons, d'autres le paieront... de leurs vies.

HÂTEZ LA VICTOIRE

ACHETEZ PLUS D'OBLIGATIONS

J.-E. BERNARD

Le gérant,

En service
notif



demandez des aides
aux motifs

MON BEAU JARDIN

Ne vous y trompez pas. Celui de Sillery est fort beau. Beau pour les amis qui le viennent voir, mais ce n'est pas là mon beau jardin. Mon beau jardin, il est en Chine. Comme celui de Sillery, il est largement ouvert aux amis.

Il est en Chine, mon beau jardin. Un jardin tout fleuri.

Un jardin ensanglanté.

Comme naguère. Ensanglanté, comme le feu, un soir, un triste jardin de la Judée.

S'y trouve-t-il un Judas? Je n'en sais rien. Mais dans mon beau jardin de Chine, (on vient de nous l'apprendre) dans mon beau jardin de Chine, un soir les vilains sont venus. Et nos Pères n'ont pas tiré l'épée. Qui cherchez-vous? leur

ont-ils dit. Et on les a emmenés. Ils en prirent trois, les vilains. Trois qui se mirent à ressembler à l'Un que Judas avait embrassé. Trois: Bernard, Lalonde et Dubé.

Ils les ont emmenés vers le prétoire. Vers la prison. Prison sale, peuplée d'horreurs et de tortures. Des tortures en tout pareilles à celles qui laissèrent des palmes, il y a trois siècles, aux mains de nos canonisés d'Orient.

Sept jours durant, les trois furent donc fort malmenés. Deux fois l'escouade de torture les sortit de prison. A travers la ville, comme des malfaiteurs qu'on livre aux huées de la foule, heure après heure, ils les ont ignominieusement traînés. Vrai chemin de croix. Longue montée. Il y manquait pourtant leurs mères qu'ils n'ont pas rencontrées.

Quand fut close l'ignoble parodie, eux n'avaient rien dit: ils avaient tout enduré. Deux fois enduré. Sept jours bien comptés dura cette sainte Passion, avec deux grands chemins de croix en sa moitié. Deux chemins sans Cyrénéen, sans Véronique, sans la Mère. Seulement des bourreaux et des fous qui hurlent et qui tapent, qui crachent et qui rient, les mains sur les côtes.

Après sept jours, ils étaient assez beaux: on aurait pu les crucifier. Bernard, Lalonde et Dubé. Les crucifier pour moi, pour vous qui avez tant à payer. Les crucifier pour la Chine à qui leur sang d'avance était tout donné. On les a relâchés pour, deux jours après, lâchement, dans l'ombre, les assassiner.

Il était beau, mon jardin de Chi-

ne. Mais combien plus, depuis que nos trois belles fleurs y sont tombées.

BERNARD, LALONDE et DUBÉ.
J.-Louis Lavoie, s. j.

"Le Brigand".

N. B. — Comme on le sait, le père P. Bernard, l'un de ces glorieux jésuites, était le fils de M. et Mme Georges Bernard, de la rue Mercier.

Au bout du fil

Jamais dans l'histoire des télégraphes du Canadien National, les Canadiens n'ont envoyé autant de dépêches qu'à l'heure actuelle. Un grand nombre de ceux qui télégraphient n'avaient pas l'habitude de le faire avant la guerre et ceci donne lieu à certains incidents

amusants. Dernièrement, une jeune fille et son compagnon entrèrent dans un bureau des télégraphes du Canadien National pour envoyer une dépêche à un ami mutuel qui se trouvait dans un camp d'entraînement. La jeune fille commença à écrire sur la tablette réglementaire puis, se tournant vers son compagnon, elle lui dit: "Je crois que tu ferais mieux d'écrire toi-même la dépêche, car notre ami va sûrement reconnaître mon écriture".

La meilleure température de conservation pour les pommes de terre de semences est de 33 à 38° F., pour les pommes de terre de table elle est de 38 à 42° F. Les tubercules conservés à une température plus basse développent un goût sucré.

SA VIE EST ENTRE NOS MAINS

DANS vingt secondes, la fusillade va commencer! Sa réussite et sa vie dépendent de la vitesse avec laquelle l'armée de terre peut se frayer un chemin jusqu'à lui. Et cela dépend du nombre et de la force des chars d'assaut et des canons et des avions qui

seront mis à leur disposition par nos achats d'Obligations de la Victoire.

Bientôt il connaîtra le support que nous lui avons fourni . . . ou que nous ne lui avons pas accordé!

Sa vie est entre nos mains.

C R A N E

ET SES FILIALES



HÂTONS LA VICTOIRE — ACHETONS PLUS D'OBLIGATIONS

L'action néfaste des microbes sur les dents

L'action néfaste des microbes sur les dents vient de faire l'objet d'une intéressante causerie du docteur Antonio Reny, le chef de la division d'enseignement de l'hygiène dentaire au ministère de la santé et du bien-être social de la province de Québec.

"La bouche fait partie du système digestif et la digestion de certains aliments commence même à se produire avant qu'on les avale, déclare-t-il. Il existe dans le système digestif de tout être humain, dans la bouche, l'estomac et l'intestin, un genre de microbe qui appartient au groupe lactobacille. Ces microbes portent différents noms, suivant leur lieu d'habitation, ceux qui existent dans la salive s'appellent lactobacilles acidophiles ou necrodentaires; ces microbes, ont entre autre propriété, cette particularité de fermenter les carbo-hydrates, c'est-à-dire les amidons que l'on trouve dans le pain et les pâtes alimentaires ainsi que les sucres surtout les sucres raffinés; on se sert même de cette particularité comme moyen de différenciation dans les laboratoires: Vous savez que toute fermentation produit de l'acide, c'est ce qui arrive lorsque vous mangez soit des pâtes alimentaires ou des aliments sucrés, et l'acide ainsi formé, porte le nom d'acide lactique. Cet acide attaque les tissus de la dent même l'émail, c'est-à-dire cette partie qui recouvre la dent en dehors de la gencive se dissout dans un milieu acide. Si nous prenons une dent, par exemple, et que nous la déposons dans un milieu acide tel que l'acide chlorhydrique elle se décomposerait graduellement. La carie dentaire est donc formée par l'acidité produite par la fermentation des carbo-hydrates au contact des microbes contenus dans la salive. C'est donc dire que pour tous les cas susceptibles à la carie dentaire, et nous avons vu que 85% des enfants qui fréquentent les écoles, dans notre province, ont des dents cariées, par conséquent sont susceptibles au microbe de la carie dentaire, c'est donc dire que tous ces enfants ne devraient manger d'aliment à base de carbo-hydrate. D'un autre côté, ces aliments sont absolument nécessaires dans la diète quotidienne des enfants, sur-

tout comme producteurs d'énergie; il ne fait aucun doute d'ailleurs, que, quand bien même l'on vous demanderait de ne pas manger de dessert, on aurait bien des chances de ne pas être écouté; car quel est celui qui n'aime pas à terminer son repas en se sucant le bec avec un morceau de gâteau ou encore une bonne assiette de confitures.

Il y a cependant moyen, sinon d'enrayer, du moins de diminuer les mauvais effets de ces aliments, en prenant certaines précautions; en enlevant par exemple, après chaque repas, tous les débris alimentaires qui ont été se loger dans les sillons des dents et les espaces interdentaires. De quelle manière? Avec un cure-dents; non! mais avec une brosse à dents. C'est pour cette raison que tous les dentistes recommandent de se brosser les dents après chaque repas. Dans combien de familles ce conseil est-il suivi? Moins de 10%. Ce n'est pas la mauvaise volonté, me direz-vous, c'est parce que l'on n'y pense pas. Voulez-vous un bon moyen d'y penser? Pourquoi ne poseriez-vous pas, s'il n'existe déjà, un lavabo, à proximité de votre salle à manger, avec armoire vitrée au-dessus, contenant de la pâte dentifrice de même qu'une brosse à dent pour chaque membre de la famille; et au début la maman consentirait à servir le dessert à condition que chacun promette de se rendre au lavabo immédiatement après le repas et de se brosser les dents. Faites cela et je vous garantis qu'après quelques semaines d'attention toute la famille aura pris l'habitude de se brosser les dents après les repas tout comme celle de faire son action de grâces, en se levant de table. Il faut de plus que la coutume de manger des chocolats et des bonbons entre les repas soit abolie, autrement, le fait de se brosser les dents n'aura pas une grande valeur d'autant plus que cette mauvaise habitude est très préjudiciable pour la santé, surtout chez les enfants".

La Courtoisie au Volant

La Ligue de sécurité de la province de Québec lance, dans le second d'une série d'articles sur la sécurité de la rue, un appel à tous les automobilistes en faveur de la courtoisie au volant.

La courtoisie au volant dénote l'habileté du chauffeur et comme

le chauffeur habile est prudent et compétent, tous les conducteurs devraient s'appliquer à devenir courtois, déclare la Ligue de sécurité. Elle ajoute que de cette façon on verrait diminuer le nombre des tués et blessés à la suite d'accidents d'auto.

L'imprudence au volant, que le code criminel définit comme "conduire de façon à mettre la vie humaine en danger", a été reconnue

la plus grave des huit causes suivantes d'accidents d'automobile: Vitesse excessive, doublage intempestif, se faire couper la route, inobservance de la signalisation routière, mauvais côté de la route, ne pas signaler de la main, n'avait pas le droit de passage, et conduite imprudente.

Voici quelques moyens de pratiquer la courtoisie au volant et de prévenir les accidents: ne ja-

mais couper la route à un autre véhicule, signaler avant de tourner ou d'arrêter, dépasser seulement quand la voie est libre, conduire à droite de la chaussée au lieu de garder le centre ou de rester sur la voie des tramways, avoir de la considération pour les piétons, se tenir à une distance raisonnable de tout autre véhicule et particulièrement des bicyclettes en marche.



Le Canada et les valeureux Soldats canadiens comptent que vous les aiderez à combattre. . .

POUR "HATER LA VICTOIRE"

en achetant des . . .

OBLIGATIONS
DE LA VICTOIRE

Souscrivons généreusement
AU 5ième EMPRUNT

MONARCH
BOTTLING WORKS

Ménard & Frères, props.

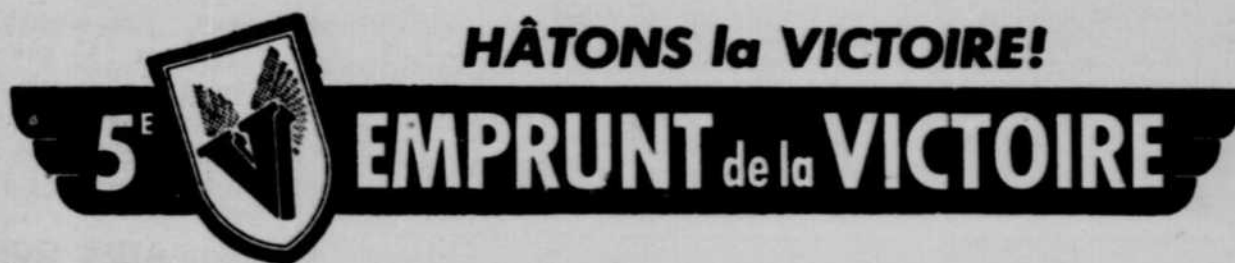
Embouteilleurs autorisés du fameux "COCA-COLA"

136 JACQUES-CARTIER
TEL. 3829 . . . ST-JEAN



L'ennemi recule sur tous les fronts. C'est le temps de frapper le grand coup. En achetant des obligations du 5e Emprunt de la Victoire, nous signons l'arrêt de mort des dictatures. Achetons-en le plus possible, dans l'intérêt de nos combattants, dans notre propre intérêt. Les Obligations de la Victoire sont un placement sûr et rémunérateur. Hâtons la victoire!

ACHETONS DES OBLIGATIONS!



HÂTONS la VICTOIRE!

Cette annonce à l'appui du 5e Emprunt de la Victoire
est commanditée par

St. Johns Silk Co. Ltd
Walden Woodworkers
Ltd



L'AUTONOMIE FINANCIERE

Le gouvernement Godbout domine les puissances d'argent, il est libre et autonome; c'est donc un gouvernement puissant et fort, qui est en mesure de protéger le peuple, le pauvre ou le particulier obscur, à l'égal du riche ou de l'homme influent. A preuve, citons à titre d'exemple certaines mesures d'autonomie financière passées par le gouvernement Godbout depuis son arrivée au pouvoir en 1939.

En premier lieu, l'annulation de plusieurs baux consentis à des entreprises privées, pour l'exploitation de notre énergie électrique;

2.—la pratique constante du gouvernement Godbout de demander des soumissions aux entrepreneurs lorsqu'il s'agit d'octroyer des contrats;

3.—la loi autorisant l'expropriation de la Beauharnois;

4.—la loi passée lors de la dernière session, donnant à notre Province, des droits exclusifs d'exploitation sur les Rapides de Carillon—Loi que le nouveau Premier Ministre d'Ontario, l'Honorable Monsieur Drew, voudrait bien faire annuler aujourd'hui, mais à l'annulation de laquelle le gouvernement de Québec s'oppose—;

5.—la mise à la raison de l'Aluminium Co. en lui intimant l'ordre de reprendre certains employés démis de leurs fonctions, et conséquemment permettant la reprise des travaux de cette industrie importante;

6.—Enfin, la déclaration du Premier Ministre d'exproprier et d'établir la Montreal Heat & Power Co. s'ils n'en venaient pas à de bons sentiments.

Cette étatisation de l'électricité, puisque nous en sommes sur ce sujet, fournit aux adversaires de Monsieur Godbout, l'occasion de le traiter de "socialiste". Monsieur Godbout n'a aucune objection à passer pour un "socialiste" si les mesures qui lui valent ce titre sont pour le bien du peuple. Tout de même, qu'on n'aille pas croire que le gouvernement Godbout veuille détruire le système d'entreprise privée dans la Province. Au contraire, l'entreprise privée est inséparable de nos institutions démocratiques, et c'est le désir de notre gouvernement de renforcer et d'encourager l'initiative et l'entreprise privées en les libérant des monopoles. Monsieur Godbout ne veut aucunement détruire l'initiative privée, mais quand celle-ci de-

viendra un monopole néfaste, son gouvernement recourra à l'expropriation et à l'étatisation si c'est là le seul moyen efficace de la mettre à la raison, et de protéger le peuple. Aux grands maux les grands remèdes!

Une question se pose à notre esprit. Comment se fait-il que le gouvernement Godbout domine les puissances d'argent et ne craint pas leurs représailles alors que le gouvernement Duplessis leur était humblement soumis et rampait devant elles?

Le gouvernement Godbout ne craint pas les trusts parce qu'il les domine, et il les domine parce qu'il est financièrement autonome, c'est-à-dire parce qu'il est indépendant et n'a pas besoin d'eux pour se tenir au pouvoir. Quatre années de saine et prudente administration ont permis de donner au gouvernement de cette province une indépendance financière sur laquelle un gouvernement est fatalement un serviteur des gros intérêts au lieu d'être le protecteur du peuple.

Le gouvernement Godbout a procédé selon une formule bien simple qui consiste à baser ses dépenses selon ses revenus. Voici quels ont été les revenus et les dépenses miné par elles.

de l'administration de l'honorable Monsieur Godbout depuis son arrivée au pouvoir:

Période 1939-1940:
Revenus \$55,649,000.
Dépenses \$74,120,000.

Déficit \$18,471,000.

Période 1940-1941:
Revenus \$55,968,000.
Dépenses \$52,455,000.

Surplus \$3,513,000.

Période 1941-1942:
Revenus \$91,998,000.
Dépenses \$72,153,000.

Surplus \$19,845,000.

Période 1942-1943:
Revenus \$92,340,000.
Dépenses \$78,795,000.

Surplus \$13,545,000.

Période 1943-1944:
(Prévisions budgétaires)
Revenus \$90,196,929.
Dépenses \$82,259,385.

Surplus \$7,937,544.

Total des surplus \$44,840,544.

De ce \$44,840,544, il faut déduire le déficit de la période 1939-1940, au montant de \$18,471,000, qui a

servi au paiement des comptes accumulés par l'Union Nationale durant les derniers mois de 1939, moment où Monsieur Godbout prit le pouvoir.

Nous ne pourrions pas en dire autant du gouvernement de l'Honorable Monsieur Duplessis, car, lors de son avènement au pouvoir en 1936, la dette consolidée de la Province était de \$130,643,614.94, et lorsqu'il fut bouté dehors en 1939, cette dette était plus que doublée puisqu'elle était rendue à \$282,719,282.16, la dernière année de l'administration Duplessis s'étant terminée par un déficit global de \$51,000,000.

Le plus grand risque que puisse courir une administration publique d'être soumise à une tutelle, et partant de perdre son autonomie, c'est celui qui provient de son incapacité d'honorer ses échéances, autrement dit de payer ses dettes. C'est ce qui serait fatalement arrivé si l'électorat avait permis, en 1939, à un cabinet de paniers percés de doubler la dette provinciale de deux ans en deux ans.

On se rappellera avec amertume, que le régime Duplessis en 1939,

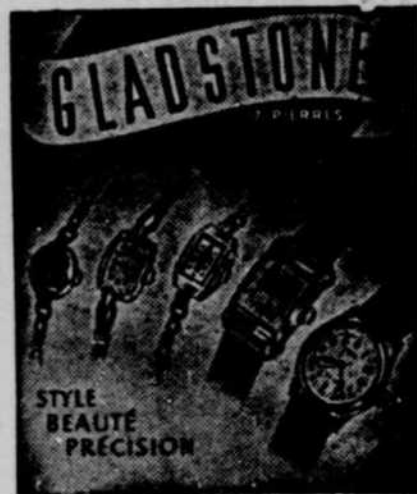
a été obligé de se mettre à genoux non seulement devant les puissances d'argent de cette Province et du Canada, mais même devant les prêteurs d'argent américains, parce qu'il ne pouvait plus obtenir un vieux cinq sous dans Québec ou au Canada. Voici qui était fort dangereux pour l'autonomie!

Remarquons aussi que lorsque Monsieur Duplessis était au pouvoir, il ne demandait pas de soumissions pour l'exécution des contrats, car il était entièrement à la merci de ses amis, des grands trusts, qui lui dictaient leurs volontés, et s'accordaient eux-mêmes des contrats qui faisaient leur affaire. Ceci était encore bien dangereux pour l'autonomie et l'indépendance d'une province.

"Un bon gouvernement, a dit Sir Wilfrid Laurier, doit PROTÉGER le pauvre aussi bien que le riche, le particulier le plus obscur comme le personnage le plus influent."

Un gouvernement ne pourra jouer son rôle de protecteur que s'il est FORT ET PUISSANT: on ne demande pas la protection de plus faible que soi.

Un gouvernement ne sera fort et



MAURICE PAPINEAU

BIJOUTIER

159 Richelieu - St-Jean

Tél: 3098

puissant que s'il est LIBRE.
Un gouvernement ne sera libre que S'IL DOMINE LES PUISSANCES D'ARGENT, au lieu d'être do-

RENSEIGNEMENTS

Pour les cultivateurs de l'Est qui veulent acheter des grains fourragers de l'Ouest.

GRAINS DISPONIBLES:

BLÉ • AVOINE • ORGE

MODE D'ACHAT

Commandez par l'intermédiaire de votre marchand habituel. Le marchand peut commander ces grains, vous en dire le coût et se charger de tous les détails d'expédition jusqu'à votre gare ou

Commandez directement d'un fermier de l'Ouest. N'oubliez pas (1) de mentionner la sorte et la catégorie de grain désiré, (2) de spécifier que le grain ne doit pas avoir plus de 3% de déchet (dockage), et (3) soyez prêts à accepter le grain à une catégorie près de celui que vous aurez choisi.

Les achats ainsi faits garantissent à l'acheteur les droits aux primes, à

l'aide au transport et aux autres paiements promis par le gouvernement fédéral si l'expédition est conforme aux règlements.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRIX

Les prix pour l'avoine et l'orge sont fixés au boisseau, prix maximum (ou prix courant si celui-ci est inférieur), base en entrepôt à Fort William ou Port Arthur.

Prix maximum pour l'avoine, 51 1/2c le boisseau; pour l'orge, 64 3/4c le boisseau.

C'est l'acheteur qui doit payer le transport, les frais de chargement, la commission et l'assurance pour les risques de guerre.

AIDE GOUVERNEMENTALE POUR LES ACHATS DE GRAINS FOURRAGERS

1. Prime par boisseau—1 1/2¢ en octobre—1¢ en novembre—1/2¢ en décembre.
2. Prime de 8¢ par boisseau sur le blé employé pour l'alimentation du bétail.
3. Aide au transport des grains fourragers de Fort William—Port Arthur à tous les points de l'Est du Canada.
4. Tolérance de 3% de déchet (impuretés) afin d'activer l'expédition du grain.

LISEZ CECI ATTENTIVEMENT

Un wagon entier constitue une commande minimum de grain. On tolère 3% de déchet sur les achats de grain. L'acheteur ne paie que pour 1% de déchet; il ne paie rien pour la quantité en plus de 1%. Après réception du grain, l'acheteur doit s'adresser à l'Administrateur des fourrages concentrés, Edifice Confédération, Ottawa, pour obtenir les formules nécessaires au remboursement des frais de transport et des

primes payées par le Gouvernement fédéral. Conservez les pièces suivantes: (1) La facture originale ou une copie de celle-ci signée par le vendeur. (2) La facture acquittée pour le transport ou l'avis d'arrivée des bureaux des chemins de fer. (3) Le certificat de classement du grain faisant voir qu'il appartient à une catégorie établie sous la Loi des Grains du Canada et qu'il ne contient pas plus de 3% de déchet (dockage).

OFFICE DU RAVITAILLEMENT EN PRODUITS AGRICOLES

Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa

Honorable JAMES G. GARDNER, Ministre



Le secret de la victoire :

- Travailler davantage,
- Prêter plus au pays.

— o —

Plus de travail, plus de privations, moins de luxe, plus d'épargnes, plus de sacrifices volontaires de manière à prêter de plus en plus au pays.

Sacrifices volontaires, voilà le mot d'ordre. Epargnez et prêtez jusqu'à la limite de vos moyens.

COMMONWEALTH MATCH
Company Limited

Saint-Jean, Qué.

Au Couvent de Marieville

Anciennes Elèves et Anciens Elèves, Amis et Bienfaiteurs, Parents des Elèves actuelles de la Présentation de Marie, Citoyens de Marieville et des localités environnantes, Soyez tous sincèrement remerciés de vos libéralités et de vos bienfaits passés, à l'égard de cette Institution. et n'oubliez pas que les 25, 26 et 27 novembre prochain, vous êtes tous cordialement invités à la

VENTE DE CHARITE

qui aura lieu au COUVENT DE MARIEVILLE, à l'occasion de son 90e ANNIVERSAIRE.

Venez, nombreux et bienveillants, admirer

LE TRIOMPHE DES FLEURS

SUR LA COTE D'AZUR

Aimez-vous les fleurs? ... Il y en aura partout! ...

NICE

Dans un grand Kiosque, vous verrez que l'art est la Fleur exquise que le genre humain fait éclore. Vous y trouverez de très jolis objets artistiques, tels que tableaux peints à l'huile, bois brûlé, coussins et sachets à la peinture, broderie, de chauds et moelleux tricots de fantaisie pour bébés, etc. Une CHANCE EXCEPTIONNELLE de vous procurer des CADEAUX de NOEL et du JOUR DE L'AN pour vos Parents et Amis. Les TRADITIONNELLES PALETTES à 10 SOUS L'UNITE, joueront ici, un rôle merveilleux... Les articles pourront aussi être achetés. Passez ensuite à:

MENTON

Ici, l'Art, imitant la nature, a fait s'épanouir une profusion de Fleurs de toutes sortes.—Une mosaïque de dessins et de coloris divers. Vision enchanteresse. Une MAGNIFIQUE OCCASION d'ORNER et d'EGAYER vos DEMEURURES pour les FETES.

Au Marché des Roses, des Marguerites, des Jonquilles, etc., etc... la MIRIFIQUE PALETTE de 10 SOUS vous mettra en possession de ces trésors de grâce et de fraîcheur.

Si vous préférez la NATUREL à l'ARTIFICE, allez à:

CANNES

Là, tout un PARTERRE de PLANTES vertes, en croissance et en efflorescence, vous offre ses charmes ravissants et ses effluves embaumés.—

L'HUMBLE PALETTE de 5 sous est la CLEF D'OR qui vous ouvrira cet Eden attrayant et délicieux.

Continuez votre exploration jusqu'à:

SAINT-RAPHAEL

Ce comptoir où voisinent les FANTAISIES FLOUALES et les UTILITES FLOUALES, vous réserve de JOYEUX MOMENTS et d'AMUSANTES ACQUISITIONS à chaque ronde de PALETTES à 5 SOUS. — Connaissez-vous...

GRASSE

Ville célèbre par ses parfumeries? Vous la retrouverez, en miniature, dans un splendide Etalage de PARFUMS de toutes les essences, sous les formes les plus diverses et pour tous les usages courants. Ne manquez pas d'assiéger cette FORTERESSE; ACCOUREZ à l'ODEUR DE SES PARFUMS. Une PALETTE de 5 SOUS vous LIVRERA plus d'un SECRET de beauté.

De là, jetez un coup d'oeil plaisant sur:

ANTIBES

Dame Chance vous y attend. Elle vous offrira, pour 50 sous ou un dollar, sinon le "Gros Lot", du moins, un numéro gagnant qui vous vaudra toujours quelque surprise agréable. Surtout, faites bon accueil à ses charmantes Emissaires, que vous rencontrerez ici et là sur votre chemin.

MONTE-CARLO

LA ROUE DE FORTUNE, tournée par des EXPERTS enrichira ses ADEPTES PLUS SUREMENT que les HABITUÉS du TAPIS VERT. C'est qu'avec le DIVIN BANQUIER, les PONTES NE SONT JAMAIS EN PERTE. Faites-en l'expérience. Et, pour vous reposer de vos spéculations, rendez-vous à:

MONACO

TRES SEDUISANT, avec son JEU NOUVEAU GENRE. Non un jeu de Princes, mais un JEU DE FRUITS, CUEILLIS à COUPS de balles de 5 SOUS.

SERINS

Ne pourra que vous intéresser grandement. Y seront installés, le Bureau de change et l'Exhibition de superbes Objets mis à la Râfle. Réfléchissez que l'Afghan ou Couverture "Arlequine", la garniture brodée pour Ameublement "Cherterfield" sont des OUVRAGES EXECUTES A LA MAIN, qui DOIVENT NECESSAIREMENT VOUS TENTER, et pour leur UTILITE INCONTESTABLE, et pour leur VALEUR PECUNIAIRE.

Voyez, calculez, dépensez. C'est le fond qui manque le moins.

Et vous vous restaurerez.....

AU CASINO DE LA RIVIERA FRANÇAISE

Où un BUFFET BIEN GARNI vous présentera, AU SON DE LA MUSIQUE, un MENU SUBSTANTIEL, SOIGNE, VARIE, DELICAT, CAPABLE de SATISFAIRE TOUS LES GOUTS, MEME les PLUS EXIGEANTS...

ENEZ DONC!

Oui, venez, sans crainte, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs. Le vieux Couvent nonagénaire vous ouvre toutes grandes, ses avenues et ses portes. Venez nombreux et... généreux!...

L'entrée est de 10 sous. Un très beau Prix de Présence sera tiré chaque soir.

Jeudi, le 25 novembre — Vendredi, le 26, le Public sera admis dès 8 heures P. M.

Samedi, le 27, un HORAIRE SPECIAL FAVORISERA CERTAINES PERSONNES ELOIGNEES ou RAPPROCHEES, qui, SANS cette CONCESSION ne POURRAIENT APPORTER au vieux Couvent, l'ENCOURAGEMENT de leur PRESENCE et de leurs DENIERS. Alors, samedi, le 27, vous serez tous les Bienvenus de 3 à 9 heures P. M.

Vendredi, le 26, de 2 à 4 heures P. M., les Elèves du Collège seront reçus, avec les autres Enfants de la Campagne.

La matinée du 27, de 9 à 11 heures, est réservée aux Elèves Pensionnaires et Externes du Couvent.

LA VENTE DE CHARITE annoncée, se déroulera, sous le haut et bienveillant Patronage de Monsieur le Curé de Marieville, au milieu d'un décor de rêve, dans une splendeur féérique, qui vous donnera l'illusion d'être sur les Bords fleuris de la

"GRANDE BLEUE".

A chaque comptoir, vous aurez un Service gracieux, empressé, distingué, assuré par des Dames et des Demoiselles de Marieville — Amicalistes ou Autres — sous l'aimable Présidence de Mademoiselle R. A. Monast. Ces Dames et ces Demoiselles n'en seront pas à leur premier succès d'attirance, de gentillesse, de savoir-faire, auprès des fidèles Sujets de Sa Royale Majesté, la Charité.

N. B. — Tous les soirs, même le dernier, les différentes Tables seront pourvues de très belles choses. Venez le constater et vous ne serez point déçus.

15ième Anniversaire d'un Confrère

C'est avec plaisir que nous joignons nos meilleurs vœux, à ceux déjà exprimés, à notre confrère "La Voix des Bois-Francis", qui célébrait, la semaine dernière, son 15ième anniversaire. Cet hebdomadaire occupe un rang digne d'envie dans la famille des journalistes, grâce à l'esprit d'initiative et au talent de Mme Camille Duguay, qui n'a pas craint de s'affirmer, afin de continuer la noble tâche commencée par son époux, de regrettée mémoire.

"La Voix des Bois Francis" avance à pas sûrs dans la voie du progrès et nous lui souhaitons de nombreuses années encore, au service de ses fervents lecteurs et dans le plus grand intérêt de la belle région où elle circule.

"Votre abonnement est-il échu!"

Quelques Gouttes

dans chaque narine soulagent rapidement

l'enchifrènement dû au CATARRHE

Une médication spéciale, qui agit rapidement au siège même du mal

Un soulagement apaisant de l'enchifrènement et des pénibles souffrances causées par le catarrhe aigu, se produit rapidement, à mesure que le Va-tro-nol se propage dans le nez, diminue l'enflure des muqueuses—apaise l'irritation, soulage la congestion, aide à dégager les voies nasales obstruées par le rhume. Il facilite la respiration—essayez-en! Suivez le mode d'emploi dans la boîte. **VICKS VA-TRO-NOL**



Cette annonce à l'appui du 5e Emprunt de la Victoire est commanditée par

Franco Canadian Dyers Ltd
St. Johns Textile Mills
Demêtre, Sault, Ciriez
(Canada) Ltd

HATONS LA VICTOIRE!



A DES DROITS DOIVENT CORRESPONDRE DES DEVOIRS

Des centaines de milliers de jeunes Canadiens ont décidé que le Canada vaut d'être défendu. Quant à nous — les civils — prenons la résolution d'épargner et de prêter au Canada jusqu'à la limite de nos moyens.



ST. JOHNS MACHINE SHOP

Représentants: J. E. Mercier, Aldéi Tougas

130 Jacques-Cartier,

Saint-Jean, Qué.

POUR LE 5^e EMPRUNT POUR LA VICTOIRE

LE SECRET DE LA VICTOIRE :

- Travailler davantage.
- Prêter plus au pays.

Plus de travail; plus de privations; moins de luxe; plus d'épargnes; plus de sacrifices volontaires de manière à prêter de plus en plus au pays.



Sacrifices volontaires, voilà le mot d'ordre. Epargnez et prêtez jusqu'à la limite de vos moyens.

St. Johns Industries Co. Ltd
148 Laurier Saint-Jean

HÂTONS la VICTOIRE!

5^e EMPRUNT de la VICTOIRE

LA LIBERTÉ SE GAGNE ET S'ACHÈTE

Tous nos sacrifices n'égaleront jamais ceux de nos combattants. Sachons travailler plus fort que jamais, n'acheter que le strict nécessaire, convertir chaque dollar disponible en avions, canons, chars d'assaut et navires. Autrement comment nos défenseurs gagneraient-ils cette guerre dont dépend l'avenir du Canada, nation libre!

Richards Chemical Works Ltd
178 Saint-Pierre Saint-Jean

Notre Part ne se terminera
qu'avec la Victoire!

HÂTONS la VICTOIRE!

5^e EMPRUNT de la VICTOIRE

Souscrivons généreusement au
5^{ème} EMPRUNT

L'endroit idéal pour vos souliers
de toutes occasions.

MAGASIN
ALCIDE TRAHAN
Agent pour "Slater Shoe"

156 Richelieu

Saint-Jean

Tél. 639

L'Esprit des partis et l'Esprit de parti

On s'aperçoit tous les jours qu'un grand nombre de Canadiens n'entendent rien au mécanisme qui fait fonctionner notre régime constitutionnel: le jeu des partis. Cette ignorance accommode bien nos ennemis du dehors et aussi quelques agitateurs du dedans qui voudraient substituer leurs utopies à notre régime actuel.

C'est à l'école que le futur citoyen sera initié au fonctionnement de nos institutions parlementaires et qu'il apprendra qu'elles sont la garantie de la liberté dont il jouit avec abondance. Mais il arrive souvent, hélas, qu'il entend plus de moqueries, qu'autre chose à l'égard du régime qu'il doit respecter. Comment espérer, après cela, qu'il soit disposé, une fois devenu adulte, à faire les sacrifices nécessaires à la défense de ces mêmes institutions?

L'école américaine est très objective, sous ce rapport. Elle commence, dès les premières classes, à former le futur américain dans le respect des institutions démocratiques et à lui faire prendre conscience des bienfaits de la liberté qui en découlent. Il n'y a pas un seul jeune américain qui ne sache par cœur les amendements à la constitution, et le mot à mot de l'immortel discours de Lincoln à Gettysburg.

Notre régime parlementaire est celui de l'Angleterre et, il a donné la liberté au monde. Les Anglais, qui l'ont inventé, en comprennent d'instinct le fonctionnement, pour y avoir été initiés par une pratique séculaire et ils lui font rendre, mieux que d'autres, tous ses effets. L'Angleterre en a doté ses colonies. En leur octroyant la liberté, leur fournissant ainsi un moyen efficace de s'élever à la condition d'états. Ces états sont aujourd'hui ses associés dans le Commonwealth britannique, extraordinaire édifice dont les assises sont cimentées par la confiance mutuelle et la liberté.

La cheville ouvrière, dans le régime parlementaire des démocraties, est le jeu des partis constitutionnels: libéral et conservateur, en Angleterre et au Canada; démocrate et républicain, aux Etats-Unis. Le grand historien constitutionnel anglais, Macaulay, les appelle, **partis organiques**. "Leur distinction, dit-il, a son origine dans la diversité de tempéraments, d'intelligence, d'intérêts, qu'on retrouve dans toutes les sociétés, aussi longtemps que l'esprit humain opposera attiré dans des directions opposées, par le charme de l'habitude, ou le charme de la nouveauté."

L'on s'étonne parfois, du peu d'intensité de l'esprit de parti chez les Anglais et chez les Américains. Ce phénomène s'explique par le fait que, pour l'Anglais, comme pour l'Américain, le parti n'est pas un dogme mais un moyen de gouverner. Si l'usage des partis nous est si souvent funeste, c'est que nous voulons absolument identifier le parti à une idéologie, ce qu'il n'est pas et ne doit pas être. Autrement dit, nous déformons l'esprit des partis en y mettant trop d'esprit de parti. Par suite, trop de motifs partisans et trop de préjugés interviennent QUI ENTRAVENT OU PARALYSENT NOS DECISIONS SOCIALES, ECONOMIQUES ET MILITAIRES.

Les partis officiels des grandes démocraties, ne sont liés à aucune idéologie; ils ne diffèrent pas beaucoup l'un de l'autre: "le libéral, comme le conservateur, dit Léopold Richer, dans son livre, NOTRE PROBLEME POLITIQUE, veut marier la tradition au progrès, conserver ce qui est bon; rejeter ce qui est mauvais". C'est ce caractère qui en fait des organismes de conservation de l'ordre social établi et, par conséquent de stabilité, et qui les distinguent essentiellement des partis à idéologies, nés le plus souvent de poussées révolutionnaires, pendant des périodes d'agitation ou d'inquiétude, alors qu'il est facile de soulever le peuple avec des utopies. Ces partis, en définitive, ne sont, en fait, que des factions.

Il est notoire que plus un pays a de factions qui le divisent et plus la stabilité constitutionnelle y est précaire; les factions sont réac-

(Suite à la page 25)

Prêtons pour rapprocher le jour de la Victoire!



HÂTONS LA VICTOIRE!

Soutenons nos héroïques combattants. Ils libèrent la route de la victoire. Pour leur fournir les armes nécessaires, achetons des Obligations de la Victoire. Nous comptons sur eux; ils comptent sur nous. Achetons des Obligations et bâtons la victoire!

5^e EMPRUNT de la VICTOIRE

J. B. Martin Co. Ltd
SAINT-JEAN, QUE.

Prêtons...

notre argent à notre pays!

*C'est là un devoir pressant, si nous
voulons hâter le Jour de la Victoire!*

Souscrivons largement au 5^e Emprunt

L'Épicerie du Marché

L.-A. DUSSAULT, Prop.

24 Place du Marché

Tél: 2018

Saint-Jean

Hâtons la Victoire...

en souscrivant généreusement
au 5^{ème} Emprunt

LA MAISON
ADRIEN BOIVIN
TAILLEUR POUR DAMES

Robes - Costumes - Manteaux - Blouses, etc.
Qualité - Service - Choix - Élégance

270 Richelieu

Tél: 2690

Saint-Jean

HÂTONS la VICTOIRE!

5^e EMPRUNT de la VICTOIRE

"ARRETEZ ET REFLECHISSEZ"

*La meilleure Police d'Assurance
Contre l'Ennemi, c'est
d'acheter des*

"Obligations de la Victoire"

Honoré Meunier
ASSURANCES

112 Richelieu Saint-Jean
Tél. 3690

**L'ESPRIT DES PARTIS ET
L'ESPRIT DE PARTI**
(Suite de la page 24)

tionnaires, éphémères et dangereux. C'est probablement à cela que pensait M. Churchill, quand il disait à Liverpool, en 1924, "qu'il n'y avait pas de système plus pernicieux que celui de trois partis, pour un gouvernement."

Où sont aujourd'hui les pays d'Europe qui ont multiplié les partis? Ces nombreux partis à étiquettes suspectes, ont-ils rendu les citoyens plus heureux? Les ont-ils dotés de meilleures lois? qu'ont-ils fait pour repousser l'envahisseur au-delà des frontières? Ils n'ont fait hélas, que diviser davantage la patrie. L'Angleterre, avec deux partis puissants, a tenu tête à l'orage et elle avance dans la voie du progrès social et économique.

Le rôle du parti au pouvoir est de gouverner. Théoriquement, il fait de son mieux. Il y est forcé d'ailleurs, par le parti de l'opposition dont la vigilance s'exerce à tous les instants, car son rôle est de surveiller. Si le parti au pouvoir est pris en défaut, l'opposition le dénonce avec vigueur et un zèle véhément, qui n'est peut-être pas toujours inspiré de motifs désintéressés, mais qui est efficace pour ramener l'autre parti dans les sentiers de la vertu, car c'est devant le tribunal de l'opinion publique que se fait le procès. Rien de tel sous un régime soumis à la dictature. Laurier disait que "la liberté ne serait qu'un vain mot, si elle laissait sans contrôle ceux qui ont la direction du pouvoir."

L'opposition est désignée comme la **loyale opposition**, fait que les totalitaires ne comprennent pas. Si les deux partis se combattent avec acharnement, ils poursuivent une fin identique, le bonheur de la nation. En réalité, ils sont des collaborateurs dans l'oeuvre d'édification de la grandeur et de la prospérité nationales.

Ils sont donc l'antithèse de la révolution mais ils sont accessibles aux idées nouvelles, et comme ils ne sont liés à aucune idéologie, leur action est libre. C'est par leur action qu'ont pu être réalisés les grands progrès qui ont transformé le monde depuis un siècle. Les peuples réduits en esclavage par une faction, devenue partie unique, après avoir détruit les autres factions concurrentes, nous envient les libertés dont nous jouissons en indifférents.

Il serait dangereux de s'éloigner des notions saines qui ont fait du gouvernement constitutionnel, le modèle de tous les gouvernements. Si l'Empire britannique s'est élevé et est devenu le chêne vigoureux qui défie les ouragans les plus dévastateurs, c'est parce qu'il a fait de la liberté le principe vital de la constitution qu'il a octroyée aux membres du Commonwealth. C'est en usant intelligemment de ce régime que nous pourrions continuer d'évoluer et de durer comme canadiens français; pas dans les aventures téméraires où s'engagent les factions.

L'inscription gravée sur le monument Wolfe et Montcalm, à Québec, peut être opportunément proposée comme motif de méditation, à la suite de ces remarques:

"Aux deux héros, leur courage a donné une mort commune; l'histoire une gloire égale; leurs descendants, un même monument."
3 septembre, 1943.

J. B. Côté.

Tous droits réservés par Le Syndicat des Auteurs Canadiens Enrg. Case postale 39, Rimouski, Qué.

Un régal pour Noël

Les amateurs de plum-puddings pourront encore se régaler cette année, car d'après de hauts fonctionnaires du service des marchandises du Canadien National, des consignations de raisins, de cerises et de melasse arrivent depuis quelque temps aux ports canadiens de l'Atlantique et du Pacifique.

Les plum puddings devront être faits sans figues et les dates sont rares, mais on ne croit pas qu'il y ait de disette pour les fruits confits. Porto-Rico nous a envoyé dernièrement dix wagons de peaux d'oranges confites qui ont été transportées à Montréal par le Canadien National.

HÂTONS la VICTOIRE!

5^e EMPRUNT de la VICTOIRE

**C'est le temps de frapper
le grand COUP!**

**Prêtons généreusement au 5ième Emprunt
"Hâtons la Victoire"**

Mme O. Thuot
*Confection pour dames et demoiselles,
Manteaux, costumes, robes, gilets,
imperméables, etc.*

61 Saint-Jacques Saint-Jean
Tél: 632

**Les Armes les plus Puissantes,
sont les Obligations de la Victoire!**

Souscrivons largement
AU 5ième EMPRUNT

...
Magasin J.-B. Lefebvre
E. PELTIER, Gérant
*L'endroit idéal où vous trouverez
le meilleur choix de*

Chaussures pour toute la famille

200 Richelieu Saint-Jean
Tél: 2507

**Pas une minute à perdre
POUR VAINCRE!**

HÂTONS la VICTOIRE!

5^e EMPRUNT de la VICTOIRE

Répondons généreusement à l'appel du
5ième Emprunt de la Victoire.

P. J. BRODEUR
BIJOUTIER - HORLOGER

23 Saint-Jacques Saint-Jean
Pour avoir l'heure exacte, signalez: 3609

L'HEURE EST GRAVE!

*Souscrivons généreusement au
5ième EMPRUNT*

*Chaque dollar, chaque obligation
nous rapproche du grand jour!*

HÂTONS LA VICTOIRE!

R. H ARNOIS
NOUVEAUTÉS - MERCERIES - COUPONS

185 Saint-Jacques Saint-Jean
Tél: 2182

**Achetez des Obligations
pour bombardier "BERLIN"**
- et -
faites votre choix de viandes, épicerie,
fruits et légumes
chez
WILFRID POIRIER
EPICIER - BOUCHER

Coin Jacques-Cartier et Saint-Charles
Tél: 2882 Saint-Jean

**Le Meilleur
Placement . . .**
d'un Peuple Libre, c'est un prêt pour la
LIBERTÉ!

Souscrivez généreusement au . . .
5ième Emprunt de la Victoire

UNITED
5^e A 1⁰⁰

268 RICHÉLIEU ST JEAN
ELZEAR LACOMBE, gérant.

**Prêtons
pour**

**hâter
la . . .
Victoire!**

Souscrivez largement au 5ième Emprunt

et bientôt nous assisterons à la grande
Parade de la Victoire.

J.-Henri Meunier
BIJOUTERIE
Successeur de J. P. Meunier

216 Richelieu Saint-Jean
Tél: 3713

CERCLE DES FERMIERES, DISTRICT No 11

(SUITE)
De retour à la salle, les fermières examinent plus en détail les travaux exposés.

Vers deux heures, Mlle Alma Champoux, conférencière, donne l'appréciation de l'exposition et motive l'obtention des prix.

Elle félicite les fermières d'avoir laissé leurs travaux de ferme et de maison pour venir à la journée d'études. La bonne volonté d'une année de travail est récompensée par une magnifique exposition de travaux de belle qualité. Le succès obtenu est magnifique, elles ont droit d'en être fières, car leur exposition ne le cède en rien à celles des autres endroits. Une exposition bien préparée, dit-elle, bien présentée, c'est un témoignage évident d'habileté, de bon goût, d'économie et d'amour du travail des arts domestiques. Elle encourage les cercles à mettre en pratique toutes les suggestions des

concoures. Tous les cercles de la Fédération sont à l'honneur et elle affirme n'avoir vu de plus belles nappes de lin, à l'exposition provinciale. Les catalogues de lit sont très bien faites, elles attirent l'attention. Les catalogues de plancher sont très variés et de bon goût. Les tapis crochétés bien réussis. Les robes faites par d'habiles couturières. 13 cercles sur 17 ont exposé 65 articles.

C'est un succès déjà éloquent, dit-elle; elle encourage les jeunes cercles à suivre l'exemple des aînés. Dans l'attribution des prix, 25 points sont accordés à chaque article, ce qui donne un total de 175 points pour les sept articles au programme. 10 points pour la régularité. 10 points pour le choix des couleurs. 5 points pour la présentation. Lacadie mérite la première place et la mérite bien par la qualité des articles exposés. Les cercles sont ainsi classés:—

1—Lacadie	7 articles	sur 7—166.8	sur 175	\$20.75
2—Henryville	7	154.9		16.25
3—Pike-River	6	127		11.25
4—Iberville	6	122.2		10.75
5—Ste-Brigide	5	108.4		8.50
6—St-Jean	6	102.5		8.25
7—St-Sébastien	4	95.3		10.75
8—St-Blaise	5	80.5		5.50
9—St-Paul, Ile-aux-Noix	4	78.6		7.00
10—St-Valentin	5	76.4		5.25
11—St-Alexandre	4	63		3.00
12—N.-D.-de-Stanbridge	3	56		7.50
13—Lacolle	3	52.8		3.50

Mlle Champoux termine en parlant du concours d'expertise. Encore inexpérimentés, les juges n'ont pas tout à fait décerné les prix de la même manière et leur jugement est assez éloigné de celui de la conférencière. Mlle Champoux examine chaque robe en détail et donne le pourquoi des points accordés. Elle demande de continuer le beau travail commencé, de donner un bel exemple aux autres femmes du pays afin d'assurer plus de confort, de santé, de beauté au sein des foyers canadiens-français.

Mlle Vaillancourt revient devant l'assistance et se dit pleinement satisfaite de la journée d'études. L'oeuvre des cercles de fermières, dit-elle, en est une qui rend service et porte profit à la fermière et aux autres. C'est une oeuvre utile par les bienfaits qu'elle apporte. Justement appuyé par MM. les curés qui y voient une propagande sans égale, pour le bénéfice de leurs paroissiens. Mlle Vaillancourt offre ses sincères félicitations au cercle local, félicitations qu'il mérite abondamment pour sa belle réception.

Elle remercie MM. les aumôniers de leurs bons conseils et demande aux fermières d'être très attentives à leurs directives. Elle demande aux cercles de la Fédération agricole No 11, d'être tous représentés l'an prochain avec tous les articles au programme de l'exposition inter-cercles.

A l'exposition inter-cercles, la fermière disparaît, le cercle reçoit le prix. Si grâce à la fermière, le cercle figure bien, l'honneur revient à la fermière. Il faut être fière d'avoir été utile, c'est une récompense.

Mlle Vaillancourt fait un appel afin que les travaux de la Fédération aillent à l'exposition provinciale, l'an prochain. Ils en valent la peine, dit-elle. Sans négliger le côté matériel d'un cercle, il faut cultiver un idéal plus élevé. L'esprit de coopération, la charité chrétienne sont à la base des Cercles de Fermières. Parlant des règlements, Mlle Vaillancourt demande de les lire souvent en assem-

blée afin que tous les membres les connaissent bien et ne prétextent pas ignorance, cela aide au cercle à se maintenir droits, solides et forts. Ne pas accepter, dit-elle, de mauvaise graine qui entravera le champ d'action et il ne faut pas oublier qu'à une oeuvre aimée, il faut donner le meilleur de soi-même.

Mlle Vaillancourt mentionne quelques règlements importants: Contributions payables en janvier. Les élections générales en janvier 1944 doivent être faites très régulièrement. Elles doivent être annoncées 8 jours à l'avance. Seuls les membres en règle ont droit de vote. Il faut suivre la procédure indiquée aux règlements. Choisir des directrices susceptibles de bien remplir la charge et de faire entièrement le terme. C'est le devoir des dirigeantes de prendre une part active aux assemblées, de trouver des idées, des moyens pour rendre le cercle intéressant.

Les prix de présence ne sont pas conseillés, mais il est permis de récompenser les fermières pour leur travail.

Les élections des dirigeantes de la Fédération se tiendront l'an prochain à la journée d'études qui se tiendra dans Missisquoi.

La feuille de statistique demandée annuellement, est facile à remplir et doit l'être consciencieusement. Pour être en état de répondre, une comptabilité régulière est conseillée car pour donner des chiffres, il faut en avoir.

Mlle Vaillancourt continue en parlant d'un des buts des cercles: "L'éducation familiale" que les enfants doivent recevoir. On compte, dit-elle, sur la femme pour donner aux enfants une formation solide qui fera d'eux des hommes solides, sincères, des apôtres, des conseillers et des femmes qui seront les mères de foyers d'après-guerre.

Il n'y a pas de place pour l'égoïsme dans les cercles, on doit penser aux autres en coopérant dans les idées, dans les sentiments de la charité. Il faut se servir des activités des cercles pour former le caractère et les volontés. Qu'à chaque assemblée, un quart d'heu-

re d'éducation religieuse, un quart d'heure d'éducation familiale et un quart d'heure de formation des raisonnements soient au programme. Les jeunes filles doivent accepter l'expérience des plus âgées. C'est une compensation de l'âge de pouvoir conseiller. Que les plus âgées en soient heureuses. Il est un temps dans la vie où on a raison d'être fière de son âge. Il faut demander aux jeunes filles une conduite plus sérieuse, prendre les moyens pour arriver là, on compte trop sur la femme pour la laisser vivre dans l'insouciance, faire notre possible pour réaliser ces espérances. Les cercles doivent semer et attendre, les fruits viendront sûrement. Il faut se réunir souvent pour se retremper, l'enthousiasme ne suffit pas, il faut de la ferveur constante pour assurer le succès de notre oeuvre. Le plus entier dévouement est le secret de la gloire et du bonheur.

M. Hector Tessier, agronome régional, donne ensuite ses impressions de la journée d'études. Il remercie Madame la Présidente du travail compétent qu'elle fait à la direction de la Fédération. Comme présidente du cercle de Lacadie, elle donne un bel exemple à tous les cercles par son travail soigné et de bon goût.

Il remercie les invitées, Milles Vaillancourt et Champoux, de leurs conseils judicieux et signale l'avantage pour les cercles de s'être groupés en fédération. Il demande aux fermières d'ignorer les petits passages à niveau qui entravent quelques fois la marche paisible des cercles et faire toujours preuve de bonne volonté. Il demande de continuer annuellement le concours d'expertise pour former les juge-

M. Gérard Sanfaçon, agronome, après distribution de coupons, constate qu'environ 250 personnes ont assisté à la journée d'études. Il offre en tirage pour un encouragement, un ballot de filasse de lin, donné par la Linerie de St-Jean. Madame Léopold Girard, de Pike-

River, en est l'heureuse gagnante. Les prix d'exposition sont remis aux présidentes des cercles et les fermières retournent à leurs foyers, emportant un bien agréable souvenir de cette journée d'études.

Mme Hectorine P. Moreau, secrétaire.

ASSOMMONS
L'AXE PAR
DES
OBLIGATIONS
DE LA VICTOIRE
ET
HÂTONS
LA
VICTOIRE!

"Appartenant à
ceux qu'elle sert"

SOUTHERN
POWER
CANADA

EMPÊCHEZ
VOTRE MAL DE REINS
DE REVENIR !

Vous étiez bien fatigué il y a quelque temps et à la suite de cette fatigue un mal de reins s'est fait sentir. Grâce aux PILULES MORO, qui vous ont tonifié, votre mal a disparu. C'est très bien! Mais n'oubliez pas... vous vous fatiguez chaque jour... l'usure peut se manifester de nouveau et vos douleurs reviendront peut-être... Pour éviter tout cela, faites de temps à autre un traitement "d'entretien" de PILULES MORO. Depuis plus de 40 ans, elles conservent les forces, l'endurance, la santé aux hommes qui les emploient au premier signe de: faiblesse, manque d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement. Des milliers d'hommes sont prêts à prouver que les PILULES MORO peuvent vous aider!

Par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1568, rue St-Denis, Montréal

258 RUE RICHELIEU

TEL: 2160

ROY & GOYETTE

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

— et —

SERVICE D'AMBULANCE

Equipement des plus modernes.

Prix modérés.

SAINT-JEAN, P. Q.

QUESTIONNAIRE D'INSPECTION DOMESTIQUE POUR LES ECOLIERS

Recommandé par la Ligue de Sécurité de la province
de Québec

S'il est employé de la façon que nous espérons, ces questionnaire établira plus clairement la nécessité de prendre des mesures préventives contre les risques d'incendies à la maison. On demande donc aux professeurs de faire copier les questions suivantes par les élèves dans leurs cahiers qu'ils apporteront ensuite à la maison, enfin, de demander l'aide de leurs parents pour donner des réponses correctes. Le jour suivant, les professeurs vérifieront les travaux de leurs élèves et profiteront de l'occasion pour leur donner quelques avertissements sur les risques les plus fréquents.

VOICI LES QUESTIONS AUXQUELLES IL FAUT REPENDRE:

1. Nom Adresse
2. Y a-t-il accumulation de déchets, vieux papiers et vieilles revues, meubles non utilisés, etc., dans votre grenier?
3. Y a-t-il des déchets et du bois inflammable qui traînent dans votre cave?
4. Y a-t-il des déchets inflammables dans votre cour?
5. Est-ce que le plancher, sous votre poêle, est recouvert d'étain ou de quelque autre métal?
6. Les murs, plafonds et cloisons sont-ils séparés des poêles, fournaises et tuyaux surchauffés, par des isolants?
7. Déposez-vous vos cendres dans des récipients métalliques?
8. Utilisez-vous exclusivement des allumettes de sûreté?
9. Gardez-vous les allumettes loin de la chaleur et de la portée des enfants?
10. En quoi votre maison est-elle bâtie (brique, bois, etc.), et votre toit?
11. Les fondations sont-elles exposées?
12. Depuis quand les cheminées ont-elles été nettoyées?
13. Les cheminées sont-elles en bon état?
14. Le tuyau du poêle traverse-t-il le grenier ou des armoires à linge?
15. Si certaines ouvertures dans la cheminée ne sont pas utilisées, avec quoi sont-elles bouchées?
16. Gardez-vous ou employez-vous de la gasoline à la maison?

17. Employez-vous un poêle à gasoline ou à pétrole pour un usage quelconque?
18. Indiquez tous les usages que vous faites du pétrole à la maison?
19. Les fils et les accessoires électriques sont-ils munis de bons isolants?
20. Quelles précautions avez-vous contre les fers électriques surchauffés?
21. Faites mention de tout autre risque, chez vous et aux alentours de la maison?
22. Avez-vous un extincteur d'incendie?
23. Où est situé l'avertisseur d'incendie le plus rapproché de chez vous?
24. Savez-vous comment donner l'alarme?



SERVICE SÉLECTIF
NATIONAL

AVERTISSEMENT

AUX HOMMES D'ÂGE MILITAIRE ET À LEURS PATRONS

Les Règlements du Service sélectif national (emplois civils) autorisent le Ministre du Travail à exiger que les employés masculins fournissent à leurs patrons la preuve qu'ils n'ont pas négligé de se conformer aux Règlements de mobilisation du Service sélectif national (c'est-à-dire, à l'appel pour le service militaire).

L'on se propose de rendre bientôt une Ordonnance qui obligera les employeurs à exercer le contrôle voulu en ce qui concerne leurs employés masculins et à signaler tous ceux qui n'auraient pas fourni la preuve qu'ils sont en règle.

Seront assujettis à ce contrôle tous les employés du sexe masculin qui ont atteint l'âge de 18 ans et 6 mois et non encore leur 38ème anniversaire. Les individus concernés devront fournir sous l'une des formes suivantes la preuve requise :

- (a) Celui qui a été licencié des forces armées au cours de la présente guerre devra produire son certificat de licenciement. Celui qui a été licencié mais n'a pas de certificat devra se le procurer en s'adressant, selon le cas, comme suit:

Armée—Au Commandant de District, du District militaire où le licenciement a eu lieu.

Aviation—Aux Archives Centrales, Quartier général, R.C.A.F., Immeuble temporaire no 5, Ottawa, Ont.

Marine—Au Secrétaire du Conseil naval, Ottawa, Ont.

- (b) Celui qui, en conformité des instructions d'un registraire d'une Commission divisionnaire de mobilisation, s'est présenté pour un examen médical sous le régime des règlements de Mobilisation, devra avoir en sa possession soit un certificat d'invalidité, soit d'ajournement de service militaire de la part du Registraire de Division. (Celui qui, ayant droit à l'un ou l'autre de ces documents, l'aurait perdu, devra immédiatement s'adresser au Registraire qui a émis l'original, pour en obtenir un duplicata.)

- (c) Celui qui aura été rejeté sur demande d'enrôlement volontaire dans l'Armée depuis le début de cette guerre, devra être en possession d'un certificat à l'effet qu'il a été rejeté pour inaptitude physique. (Celui qui, ayant droit à ce certificat, n'en possède pas, devra s'adresser au Quartier-général du district militaire où il s'était présenté pour l'enrôlement, afin de se procurer le document requis.)

- (d) Tout homme dans les catégories désignées, qui n'a pas atteint son 38ème anniversaire et qui était marié le 15

juillet 1940, ou qui, s'étant marié avant cette date, est maintenant veuf avec enfants, doit être en mesure de fournir une preuve documentaire, comme un certificat de mariage ou l'extrait de baptême d'un enfant, à l'effet qu'il était marié avant le 15 juillet 1940 et qu'il est actuellement marié ou veuf avec enfants.

- (e) Celui qui s'est présenté pour l'enrôlement dans l'Armée à la suite d'un Ordre—Service militaire sous le régime des règlements de Mobilisation et qui aurait été rejeté, devra avoir un certificat à l'effet qu'il a été refusé pour cause d'inaptitude physique. Celui qui, ayant droit à ce certificat n'en possède pas, devra s'adresser au Commandant du District militaire où il a été rejeté.

- (f) (i) Celui qui n'est pas sujet aux règlements de Mobilisation du fait qu'il est étranger ennemi n'ayant pas fait une demande de naturalisation, pourra obtenir un certificat d'un registraire de sa Commission divisionnaire de Mobilisation à l'effet que les règlements de mobilisation ne s'appliquent pas à lui. Tous les étrangers ennemis doivent obtenir ce certificat.

(ii) Celui qui est étranger ennemi et n'est pas de nationalité belge, tchécoslovaque, hollandaise, norvégienne, polonaise, américaine ou yougoslave et n'a pas fait une demande de naturalisation, pourra être exempté de ses obligations sous le régime des règlements de mobilisation, mais en pareil cas il renonce pour l'après-guerre à ses droits éventuels de citoyenneté canadienne. Les hommes de cette catégorie qui ont demandé et obtenu cette exemption, recevront, lorsqu'il conviendra, des certificats de la part des registraires.

Cet avertissement est publié en vue de faciliter l'observance du décret projeté. Un délai raisonnable sera accordé pour permettre aux hommes de se procurer les documents, ci-dessus mentionnés, auxquels ils auraient droit.

Les patrons sont priés de mettre leurs employés masculins au courant du décret afin d'en faciliter lorsqu'il sera mis en vigueur.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

A. MacNAMARA
Directeur du Service sélectif national

P.S. 17

Que peut-on acheter de VICTOIRE avec \$100?

- Tout le monde au Canada jouira de la paix quand elle sera rétablie.

Et cependant, plus de deux millions de Canadiens, employés à des occupations lucratives et qui pourraient acheter une obligation de la victoire, ne s'en sont pas encore donné la peine.

Vous faites peut-être partie des quelque trois millions qui ont acheté une obligation. Et vous en achèterez encore plusieurs.

Vous considérez ces obligations comme votre part pour la victoire.

Mais vous êtes-vous déjà demandé ce qu'on peut acheter de victoire avec \$100?

Avez-vous vu les derniers chiffres sur ce que le Canada devra dépenser si, en notre qualité de nation libre et prospère, nous acceptons de payer toute notre part du coût de la guerre?

- Savez-vous que le Canada a dépensé 4½ milliards en munitions de guerre jusqu'au mois de juin de cette année?

Savez-vous que depuis le début de la guerre le Canada a construit et lancé 230 frégates, corvettes et balayeurs de mines, plus de 100 patrouilleurs et 178 navires de charge?

Savez-vous que plus de la moitié des véhicules militaires qui ont porté l'armée du général Montgomery vers la victoire en Afrique du nord avaient été fabriqués au Canada?

Savez-vous que le plan d'instruction aéronautique coûtera \$1,500,000,000 pour les deux prochaines années, et que le Canada en paiera la moitié?

Savez-vous que nous avons déjà dépensé plus d'un milliard—au Canada seulement—en expansion industrielle et en construction pour la défense?

- Ces milliards représentent la part du Canada dans la victoire. Croyez-vous que \$100 soient votre part légitime du total?

Vous payez des impôts, c'est vrai.

Et peut-être détenez-vous déjà quelques obligations.

Mais avez-vous acheté toute votre part?

Vous seul, après mûre réflexion et après avoir décidé d'épargner tout ce que vous pouvez—oui, vous seul pouvez répondre à cette question.

Faisons la Victoire
ACHETONS DES
OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

Ce message est publié par les compagnies d'assurance-vie au Canada

L-84281

Une nouveauté

Mes idées esthétiquespar Léon Daudet,
de l'Académie Goncourt

Cet ouvrage que viennent de publier Les Editions Variétés nous livre la pensée intime du grand écrivain Léon Daudet sur la littérature, la musique et la peinture. Au moyen d'anecdotes spirituelles, de portraits et de souvenirs, il nous

fait connaître également ceux des artistes que l'auteur a le mieux aimés ou le plus vivement combattus.

Le sujet de cet ouvrage est vaste. Cependant, grâce à sa verve, déjà légendaire, Léon Daudet a su le traiter d'une façon qui ne cesse de soulever le plus vif intérêt.

Racine, Léonard de Vinci, Goethe, Balzac, Rodin, Manet, Renoir, Wagner, Bizet, en fait, tous les grands maîtres font l'objet de son

étude. Daudet jette aussi, en passant, une nouvelle lumière sur l'extraordinaire cas de Baudelaire qui, admiré de son vivant par un petit nombre de connaisseurs, félicité par Hugo d'avoir créé "un frisson nouveau", ne devait pénétrer le grand public qu'après sa mort.

En racontant la vie de ces artistes, Daudet interprète également leurs oeuvres, et, de là, nous mène à des idées plus générales. C'est

ainsi qu'il en vient à définir les éléments du Beau: le rythme, l'amour, la fantaisie. Il explique les erreurs et les préjugés qui se sont souvent acharnés contre certains artistes: erreurs et préjugés qui faussent encore notre jugement quand nous apprécions leurs oeuvres artistiques.

Bref, tous les écrivains, peintres, musiciens, artistes qui ont accompagné Daudet, depuis sa jeunesse, à travers une vie mouvementée et

féconde, nous sont présentés dans ce livre qui compte parmi les meilleurs.

Souvenirs d'une vie saisissante, pages de critique d'une verve éblouissante, on est emporté par ce livre comme par un tourbillon!

Un volume de 274 pages. Prix, \$1.25; par la poste \$1.35. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.



La Victoire d'abord... le superflu ensuite

Celui que l'achat de boissons alcooliques empêcherait de souscrire comme il le doit à l'Emprunt de la Victoire, devrait se passer de ce luxe.

Les clients de la Commission des Liqueurs de Québec, comme d'ailleurs ceux des commissions similaires dans les autres provinces, sont évidemment des gens qui ont plus d'argent qu'il ne leur en faut pour se procurer le nécessaire. Le succès des emprunts précédents prouve que ces personnes ont répondu généreusement à l'appel du Pays.

L'évolution de la guerre fait ressortir la nécessité de privations de plus en plus grandes et même de sacrifices qui ne pourront jamais être compensés. Il ne suffit pas de se priver de quelques satisfactions pour se mettre en état de répondre aux exigences du Canada à l'heure actuelle. Il faut faire bien davantage.

Il ne s'agit pas de réduire son train de vie au point de n'avoir plus que tout juste ce qu'il faut pour subsister. Félicitons-nous qu'une telle menace ait été écartée, mais n'oublions pas que nous le devons aux deuils, aux souffrances et aux privations d'une grande partie de nos concitoyens.

Rappelons-nous aussi que le chemin de la victoire sera long et difficile. Le plus ardent désir de tous les Canadiens, c'est de hâter le retour de la paix et de connaître de nouveau les joies de la vie que nous offre notre régime démocratique.

Ce désir ne se réalisera que par l'active coopération de tous les citoyens en vue de fournir au Pays les moyens de poursuivre la guerre d'une façon digne de lui. Pour cela, le Canada a besoin non seulement d'hommes, mais encore de ressources financières considérables.

Chaque citoyen doit se faire un devoir d'acheter des Obligations de la Victoire jusqu'à la limite de ses moyens. Sachons nous refuser les satisfactions qui amoindrieraient les moyens dont nous disposons pour contribuer à la Victoire et au rétablissement de la paix.

La Commission des Liqueurs de Québec engage ses clients à réduire leurs achats au minimum et à consacrer l'argent ainsi épargné à un placement en Obligations de la Victoire.

Nos clients ont les moyens d'acheter plus d'Obligations. Ils voudront contribuer à la Victoire.

HÂTONS LA VICTOIRE — ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

Un superbe roman

François Mauriac

de l'Académie Française
LES CHEMINS DE LA MER
— roman —

Ce nouveau roman que viennent de publier Les Editions Variétés, n'est certes pas le moins important de Mauriac pour nous conduire au fond de ce que le problème de la vie humaine lui inspire d'angoisse et de détestation.

S'expliquant lui-même sur ce livre, Mauriac nous dit qu'un des aspects des *Chemins de la Mer*, évoque le "désastre suscité par l'argent dans beaucoup de destinées". En effet, ce beau roman raconte l'histoire d'une famille très riche, brusquement ruinée.

Nous sommes, un soir, dans la famille Révolou, dont le chef est un des notaires les plus importants de Bordeaux. La fille des Révolou, Rose, s'habille pour aller au bal. Madame Révolou est dans sa chambre. Son fils étudie dans une pièce voisine.

Soudain, la mère d'un jeune homme, Robert, quasi fiancé à Rose, se précipite dans la chambre de Madame Révolou. Avec une brutalité inouïe et une avidité sauvage, elle lui révèle que son mari s'est ruiné pour une femme et qu'il n'a plus le sou.

Madame Révolou part immédiatement pour la propriété de campagne de son mari. Elle le trouve mort. Il s'est suicidé.

A la suite de cette tragédie, Rose rompt ses relations avec son fiancé, mais ce dernier vient la chercher, parce qu'il croit l'aimer toujours. Hélas! Il l'aimait élégante, fraîche, riche; mais il ne peut supporter maintenant de la voir employée dans une librairie, négligée, mal tenue. Tout cela lui cause un tel malaise qu'il se détourne de Rose peu à peu sans oser le lui dire.

Pierre, le frère de Robert, est aussi amoureux de Rose; mais

amoureux à la façon d'un enfant et d'un poète. Il la rencontre le soir où Robert vient de la jeter dehors. Son saisissement est affreux: il découvre la trahison humaine. Aucune tragédie n'égale en douleur l'ébranlement de l'être pur découvrant l'impureté de la vie. Le temps cicatrise tout sauf cette plaie.

Ce dégoût entraîne Pierre. Il tombe alors dans une vie trouble et malheureuse... Jusqu'au jour où... il trouvera sa voie. Comme Rose la découvrira.

Le langage du romancier s'élève ici vers les régions intimes de l'être. C'est un beau roman que vous aimerez parce qu'il est vrai.

Un volume de 336 pages. Prix \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Les Ch. de Colomb et l'après-guerre

Les Chevaliers de Colomb ont tenu de nombreux congrès régionaux dans les différents districts de la province, pour préparer les activités de l'année. Le Conseil d'Etat, à sa réunion d'octobre, tenue à Montréal, samedi dernier, en a reçu d'heureux rapports.

Dans chacun de ces congrès, on a particulièrement étudié le programme de l'après-guerre, préparé au congrès suprême de Cleveland. Dans les grandes lignes, les conclusions de ce programme proposé à tous les Chevaliers sont les suivantes: "Notre titre de Chevalier de Colomb nous oblige à agir et à diriger les autres; nous trouverons la voie dans la doctrine de l'Eglise, vieille de vingt siècles et qui seule, possède les véritables principes pour une paix sûre et durable. C'est la doctrine de l'amour, de la fraternité, de la justice, puisée aux sources les plus pures. Le Chevalier de Colomb doit pousser cet en-

seignement dans le milieu où il vit, à l'usine, au bureau, etc."

Le Conseil d'Etat a accordé, lors de cette réunion, des octrois substantiels à la J. O. C. et aux Scouts Catholiques, ainsi qu'une gratification à un élève nécessaire pour la poursuite de ses études classiques.

La Guerre du Canada:

(Suite de la page 32)

pouvoir d'achat différé. Conserverons soigneusement ce pouvoir d'achat; il sera un facteur de stabilité, après la guerre; il soutiendra nos industries et procurera du travail à nos ouvriers. En résistant à la tentation de l'utiliser maintenant, nous neutralisons la poussée vers l'inflation et nous prévenons une dépression, deux grands maux qu'il faut éviter.

La raison primordiale pour laquelle tout l'argent disponible doit être placé dans les emprunts de la Victoire, est évidemment de gagner la guerre; mais celle qui vient immédiatement après est de combattre l'inflation pour gagner la paix, en assurant la stabilité économique du Canada.

Le meilleur remède contre l'inflation est, comme on l'a vu plus haut, le renoncement volontaire au superflu, au bien-être, même si nous avons l'argent pour l'acheter. Le motif invoqué dans la thèse de Mlle Kéruec paraît peut-être trop apologétique, trop ascétique à quelques-uns. Il en reste un autre, plus positif celui-là et qui ne peut pas être ignoré; c'est celui de notre propre conservation.

J. B. Côté.

Tous droits réservés par Le Syndicat des Auteurs Canadiens Enrg. Case postale 39, Rimouski.

La production, la progéniture contrôlée et le pedigree, sont les trois "p" qui dénotent l'habileté dans l'élevage des volailles.

A tous les déposants de la

BANQUE ROYALE DU CANADA

Conscients d'accomplir un devoir patriotique, nous conseillons de nouveau à tous nos déposants de souscrire au nouvel Emprunt de la Victoire jusqu'à l'extrême limite de leurs moyens, et de puiser pour cela à même leurs dépôts en banque.

Les Obligations de la Victoire sont comme de l'argent en banque. Elles sont négociables en tout temps; elles sont garanties par les richesses du Canada tout entier, et, si jamais vous désirez obtenir un prêt de la banque, elles constituent le meilleur gage collatéral qui soit.

Transformons en Obligations de la Victoire tout l'argent dont nous pouvons disposer. Il faut que chacun de nous fasse toute sa part pour "hâter la victoire".

Hâtons la victoire



Achetez des obligations

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE - HÂTONS LA VICTOIRE



AVANT LA GUERRE: Jules n'hésitait pas à dépenser \$100 pour un voyage de chasse et, pour rien au monde, il n'aurait voulu se priver de ce plaisir.



AUJOURD'HUI: Jules ne va pas à la chasse; les \$100 qu'il aurait ainsi dépensés, il les affecte à l'achat d'une obligation de la victoire. Il estime qu'il est plus important de tuer des Nazis que des perdrix.

Faisons notre part sans hésiter - et la victoire sera assurée

Nos braves gars qui sont actuellement outre-mer combattent avec vaillance pour hâter la victoire — ils n'hésitent pas à risquer leur vie pour nous assurer cette victoire. Tout ce que l'on nous demande de faire, c'est de ne pas dépenser inutilement et de prêter notre argent pour l'achat d'avions, de tanks, de bateaux et de canons. Le Canada demande cette fois \$1,200,000,000. Refuser de souscrire à cet emprunt national, ce serait refuser de venir en aide à ceux qui se battent pour que nous gardions nos libertés. Hâtons donc la victoire en affectant tout l'argent que nous pouvons à l'achat d'obligations de la victoire — et surtout, comptons-nous heureux de pouvoir encore jouir de la liberté de le faire!

Le coût de cet espace a été défrayé par

**LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE — LA BRASSERIE DOW
LA BRASSERIE FRONTENAC**

Nouvelles de la Campagne

St-Jacques-le-Mineur

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Roch Boulé, décédé subitement, mercredi, le 13 courant. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Albina Bisailon, un fils, Romain; quatre frères: Ismaël et Florant, de cette paroisse; Bernard et J. de Montréal; une soeur Mme O. Brunet, de cette paroisse. Les funérailles eurent lieu vendredi dernier, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le curé Brière. Mgr R. Boulé, vicaire général du diocèse et curé de Longueuil, cousin du défunt, chanta le service. Il était assisté des abbés Brière et Rémillard, comme diacre et sous-diacre. Porteurs: MM. Gilles et Emery Bisailon, Josaphat Giroux, Urgel Denault, Ovide Brunet, Edmond Lestage. La quête fut faite par MM. Léo Martin et Conrad Denault.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie; nous y joignons les nôtres.

Nos sympathies sont offertes à M. Pacifique Varin, qui est éprouvé par la mort de son père, M. Zaire Varin, décédé aux Etats-Unis.

SHERRINGTON

Vient de se terminer, dans cette localité, une retraite paroissiale, prêchée par les révérends Pères Danis et Jolicoeur, Rédemptoristes, qui ont semé par leurs sermons au milieu de nous, des grâces et bénédictions. L'assistance et les communions furent très nombreuses. La paroisse, en général, s'est fait un devoir de se rendre à tous les offices pour y suivre les instructions données.

—Lundi, le 11 octobre, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de M. Beaujeu, décédé à St-Michel, et autrefois de cette paroisse. Nos sympathies à la famille en deuil.

Mardi, le 12 octobre, a été inhumé, dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Mme David St-Hilaire, née Marie-Louise Bisailon, décédée à Henrysburg, et autrefois de cette paroisse. Nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Nos félicitations à M. et Mme Romuald Robidoux, née Bertha Dumouchel, qui sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Réal-Denis. Parrain: M. Marcel Robidoux; marraine: Mlle Georgette Robidoux. Porteuse: Mlle Murielle Robidoux, frère et soeurs de l'enfant.

—A M. et Mme Roch Sénécal, née Germaine Chalifoux, est né un fils. Nos félicitations.

—M. et Mme Gabriel Riel, née Cécile Robillard, sont les heureux parents d'un nouveau-né. Nos félicitations.

—Mardi, le 12 octobre, a été bé-

ni, en l'église de cette paroisse, le mariage de M. Ricard, de Ste-Clothilde, à Mlle Sara Versailles, fille de M. Joseph Versailles et de feu Mme Versailles, de cette localité. Nos meilleurs vœux de bonheur à l'heureux couple.

—Notre dévoué curé, M. l'abbé Wilfrid Carbonneau, est à faire sa visite de paroisse. Partout, il est accueilli avec joie, car c'est le représentant de Dieu qui passe dans tous les foyers pour y répandre ses bénédictions.

—M. et Mme Placide Giroux et leur famille, de Montréal, en visite dernièrement, chez M. Fridolin Ste-Marie, de cette localité.

—M. et Mme Alexandre Giroux, Mlle Cyprienne Giroux, M. et Mme Armand Martin et leur fillette Ghislaine, de cette localité, sont allés visiter des parents à Saint-Jean, récemment.

—M. et Mme Ulric Boulerice, de Montréal, en visite dernièrement, chez M. Henri Gibeau, de cette localité.

SWEETSBURG

Mlle Violette Tanner et sa tante, Mlle A. Chicoine, sont revenues parmi nous, pour quelques semaines.

—Mlle Madeleine De Guire nous a quittés définitivement, pour aller demeurer à Québec.

—M. et Mme E. Gaudet et leurs enfants, sont allés visiter des parents à Joliette.

—Mme Lalonde, de Montréal, a visité M. et Mme Moïse Rousseau.

—Nous avons eu la bonne fortune d'avoir au milieu de nous, le Rév. Père Decelles, O. M. I., qui nous a prêché un Triduum.

Stanbridge Station

—Mme Josaphat Létourneau, de Clarenceville, était de passage chez M. et Mme Arthur Landry, ces jours derniers.

—M. Edgar Laflamme est retourné à Hartford, Conn., après un séjour de deux semaines chez sa mère et ses soeurs, Mmes J. L. Campbell et E. Letendre.

—Mme E. Leclair et son fils Armand étaient à Montréal récemment chez M. et Mme Lionel Leclair.

—Le lieutenant Jean Letendre, présentement en Angleterre, cablait des vœux de bonne fête à l'occasion du double anniversaire de sa grand-mère, Mme M. Laflamme et de sa mère, Mme Emile Letendre, le 7 octobre dernier.

Il y a des centaines de variétés agricoles de maïs qui peuvent se classer en sept groupes principaux, à savoir: corné ou "flint", denté ou coché, mou, sucré, sucré-féculeux et éclatant (pop corn).



Sa mère vit dans une anxiété constante!

Pas de nouvelles d'Ottawa signifie que son fils va toujours bien.

Le risque qu'il court est atténué si nous fournissons assez d'armements.

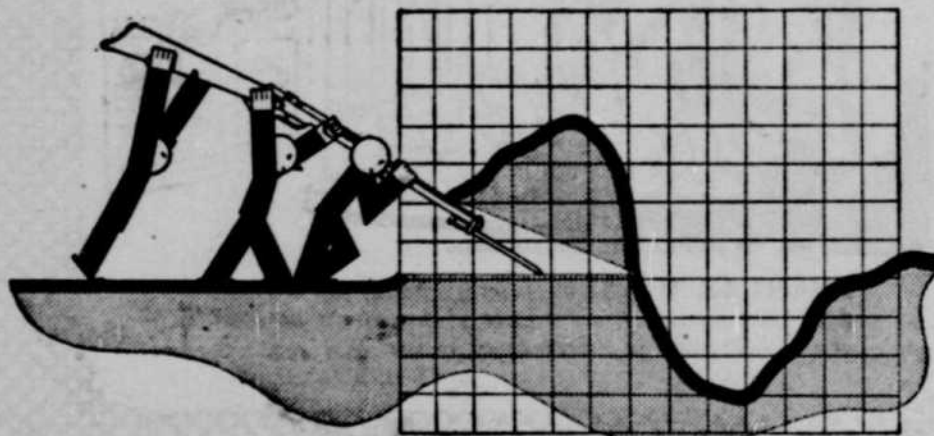
Prêtons nos dollars pour le ramener bientôt à son foyer—

Hâtons la Victoire
par l'achat de **BONS DE LA VICTOIRE**

The Canada Life Assurance Company

HÂTONS LA VICTOIRE

ÉPARGNEZ MAINTENANT—
POUR MIEUX ACHETER
—APRÈS LA GUERRE



L'ACHAT D'OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE ET DE CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE AIDE À EMPÊCHER L'INFLATION AUJOURD'HUI
—ET LA DÉPRESSION PLUS TARD

CONTRIBUTION À LA 5^e CAMPAGNE DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE DE
L'ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED
MONTREAL

Prêtez généreusement pour
sauvegarder vos Libertés



Accueillez avec amabilité,
les solliciteurs, qui se dé-
vouent pour le succès du
5^{ème} Emprunt.

LOUIS-O. REGNIER
PHARMACIEN

Président-conjoint du Comité National de Finance de
Guerre pour le Comté de Saint-Jean.

196 Richelieu

Tél: 582

Saint-Jean

SUTTON

—Mme Edmond Thibault (Yvonne Gendron), d'Abercorn, a passé une dizaine de jours de vacances dans le foyer de M. et Mme N. L. Dagesse, de Springfield, Mass.

—Mme Alphée Gouin (Madeleine Dandenault), de Rouyn, est en promenade dans notre région, visitant de nombreux parents et amis.

—Mlle Irène Dionne ainsi que M. Alphonse Dionne, de Montréal, ont passé une récente fin de semaine dans le foyer de M. et Mme F. Cusson.

—M. Jesse Leblanc, accompagné de ses enfants, a rendu visite, dernièrement, à son fils, Claude, étudiant au collège de Rigaud.

—M. Euclide Coulombe, des Trois-Rivières, de même que Mme Albert Gagné, de Farnham, sont en promenade dans la famille de M. et Mme Philippe Coulombe.

—M. et Mme Henri Després, accompagnés de M. et Mme Fernand Lusignan, se sont rendus à Montréal, ces jours derniers, par affaires.

—M. et Mme F. Cusson ainsi que leurs enfants et Mlle Marie-Louise Dionne, de notre localité, se sont rendus à Dunham, récemment, pour y visiter des parents.

—M. Réginald St-François, recrue militaire, attaché au camp de St-Jérôme, a passé une récente fin de semaine dans le foyer de M. et Mme J. R. St-François.

—M. et Mme Maurice Robitaille, ainsi que leurs enfants, se sont rendus à Enosburg Falls, Vt., pour y visiter M. et Mme Léo Léveillé.

—M. et Mme Victor Gendron, de notre village, se rendirent à Enosburg Falls, Vt., ces jours derniers, pour y visiter la famille de M. et Mme P. Noisieux.

—Nous sommes heureux d'apprendre le retour de l'Hôpital Notre-Dame, de Montréal, de Mme Eric Poissant; son état s'améliore sensiblement.

—Le Rév. Germain Dandenault, O. M. I., de Montréal, a rendu visite, ces jours derniers, à son frère, M. Hector Dandenault, d'Abercorn.

—M. et Mme Philippe Pelletier, de Sabrevois, étaient en visite dernièrement dans le foyer de M. et Mme Roland Pelletier et de M. et Mme Armand Pelletier, de Sutton Jct.

—M. et Mme Roland Breton, ainsi que leur fils, de Farnham, ont passé une dernière fin de se-

maine dans le foyer de Mme Ovila Lusignan.

—M. Albert Deslauriers, maire d'Abercorn, s'est rendu à Knowlton, dernièrement pour assister à une assemblée régulière du Conseil de Comté.

—M. Victor Laguë, officier des Douanes de Glen Sutton, est à se construire une résidence sur la frontière internationale, en face du Bureau.

—M. Lucien Ouimette, Boucher-épicière, de notre village, vient d'être nommé officiellement classificateur d'œufs pour le district. Félicitations sincères.

—M. et Mme Donald Boucher et leur fille, de Richford, Vt., ont passé quelques jours dans le foyer de M. et Mme François Bonneville, de notre village.

—MM. Gérard Santerre, Gérard Coulombe et L. Fontaine se sont rendus à Montréal, dernièrement, pour y subir leur examen médical militaire.

—M. et Mme Maurice Bourbeau viennent de se porter acquéreurs de la magnifique ferme de M. Zéphirin Thériault, située à deux milles de notre village.

—M. Téléphore Dubuc vient d'acheter la résidence de M. et Mme Rob. Crocker, située à environ un mille de notre localité.

—M. Alphonse Desnoyers, d'Abercorn, a acheté la résidence de M. et Mme A. L. Maurice, située dans le village d'Abercorn; elle sera occupée par M. et Mme Gaston Desnoyers.

—A l'occasion de son prochain mariage, Mlle Marie Gagné, de notre localité, fut l'objet dernièrement d'une splendide fête amicale à laquelle prirent part une trentaine de jeunes filles, compagnes fidèles et dévouées de Mlle Gagné.

Après la traditionnelle procession dans les rues de notre village, le groupe joyeux se réunit à la salle paroissiale où nos jeunes filles s'en donnèrent à cœur joie et surent faire honneur au programme de la soirée. Une adresse, rédigée avec soin et délicatesse, fut lue à l'héroïne de la soirée par Mlle Blanche Coulombe, et la présentation des cadeaux-souvenirs fut faite par Mlle Bazinet. On donna à Mlle Gagné deux magnifiques couvertures de laine et un superbe service à déjeuner en verrerie précieuse.

Mlle Gagné, surmontant une émotion bien légitime, sut répondre en termes appropriés et remer-

cia chaleureusement les organisatrices de cette veillée intime et leur promit un impérissable souvenir.

—La mort vient d'enlever à notre localité, un des concitoyens les plus estimés dans la personne de M. Horace L. Desmarais, décédé à l'hôpital de Saint-Jean, à l'âge de 53 ans. Les funérailles eurent lieu lundi matin, dans l'église paroissiale. Sincères condoléances à la famille.

—La paisible population du village d'Abercorn vient d'être tirée de sa tranquillité coutumière, par la constatation d'un vol sacrilège perpétré. Les audacieux bandits pénétrèrent dans le temple par une belle après-midi d'octobre et firent main basse sur les argents contenus dans les troncs des porte-lampions. Quoique la somme dérobée ne soit pas très considérable, on peut imaginer l'émotion causée par un tel banditisme; et bien que l'arrestation ne soit pas encore chose officielle, il y a tout lieu de croire que les voleurs seront bientôt coffrés, car on possède de solides preuves de circonstances contre les jeunes dérobeurs.

—La Cie ferroviaire du Pacifique Canadien vient de combler une grande lacune en installant un système de garderie à la traversée à niveau située à la sortie de notre village. Etant donné l'affluence des trains qui circulent nombreux et pesants depuis une couple d'années, il devenait urgent et impérieux que cette traversée à niveau soit entourée de la plus entière sécurité. A cet effet, les autorités de la Cie ont érigé une bâtisse près de

LE TABAC À CIGARETTES

British Consols

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

RÈGLEMENT OFFICIEL
COMMISSION des PRIX et du COMMERCE en TEMPS de GUERRE

3 COUPONS 'D' vous donnent le droit d'acheter une bouteille de 3½ lbs. de Sirop CROWN BRAND

Aujourd'hui, les coupons de rationnement sont presque aussi importants que l'argent. Servez-vous en pour obtenir ce qu'il y a de mieux comme goût et comme qualité. Insistez pour qu'on vous donne le



Sirop CROWN BRAND

The CANADA STARCH COMPANY Limited

la route et un gardien de nuit fait la sentinelle de façon à éviter les accidents possibles. Cette tâche est confiée à notre concitoyen, M. François Bonneville, et l'on ne peut que féliciter la Cie ferroviaire pour un geste aussi humanitaire que préventif.



PHOTO RCN

Ici est illustré le Balayeur de Mines, Classe Bangor, l'un des vaisseaux les mieux équipés de la Marine Royale Canadienne. Il est pourvu d'un canon d'avant, d'un mécanisme anti-sous-marin et de charges en profondeur, ainsi que d'un appareil balayeur de mines. Les balayeurs de mines ont été particulièrement efficaces dans la patrouille côtière et les opérations protectrices dans le Saint-Laurent.

Sur la défensive

• Cette guerre s'est rapprochée de nos propres rives. Les sous-marins de l'Axe ont opéré le long de nos côtes et ont, l'an dernier, coulé des navires dans le cours du Saint-Laurent. Il a fallu, ces dernières semaines, débarrasser de mines ennemies le chenal de Halifax.

Les combattants du Canada, où qu'ils puissent être, sur mer, sur terre ou dans les airs, vous défendent, vous, votre foyer et votre famille — dans les combats les plus âpres en Europe

ou le long des voies maritimes canadiennes.

Ces défenseurs du Canada comptent tout d'abord sur les civils pour leur fournir les munitions et approvisionnements nouveaux dont ils ont besoin pour protéger le Canada. Ces approvisionnements et munitions ne peuvent leur être fournis en quantités adéquates que si **chacun**, avec ses surplus de gains et ses épargnes, place sur le prochain Emprunt de la Victoire.

Prenez maintenant vos dispositions pour

Acheter des Obligations de la Victoire

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Fondée en 1867

LE TRÈS HON. SIR THOMAS WHITE, G.C.M.G., Président du Conseil

S. H. LOGAN
Président

A. E. ARSCOTT,
Vice-Président

S. M. WEDD,
Gérant Général

6369

PAS L'UNE SANS L'AUTRE...



c'est-à-dire pas de charme, pas de beauté sans le rayonnant bien-être que donne la bonne santé!

Malgré les fatigues du ménage, malgré les maux qui vous guettent, vous pouvez, madame, mademoiselle, conserver votre teint frais, le sourire de la bonne humeur et votre bonne mine... Soutenez vos forces au moyen des bonnes PILULES ROUGES:

elles sont une réserve inépuisable de sang riche, d'énergie, de vigueur et de santé à la disposition de toutes les jeunes filles et de toutes les femmes fatiguées, affaiblies, souffrant de douleurs de dos ou de reins, de périodes douloureuses ou irrégulières, de troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE).

Depuis près de 50 ans, les bonnes PILULES ROUGES ont aidé des milliers de femmes: pourquoi ne vous aideraient-elles pas vous aussi?

"Lorsque j'ai commencé à prendre les bonnes PILULES ROUGES j'étais bien faible et maigre, sans énergie, je n'avais pas de goût pour rien, l'appétit me manquait et j'avais un vilain teint. Après un bon traitement de PILULES ROUGES, mon appétit était meilleur et j'étais beaucoup plus forte en général et j'ai engraisé un peu avec ce bon tonique. Je suis contente de recommander les PILULES ROUGES aux jeunes filles faibles..."

Témoin (Signé)—Y. P.

(Signé)—Mme PATRICK LAVALLEE,
Ste-Thérèse, P.Q.

Pilules Rouges, par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

La Guerre du Canada :

L'INFLATION EST NOTRE ENNEMI

En 1936, une Française distinguée, Mlle Kéruec, présentait une thèse à la Faculté de Rennes sur les mouvements des prix, qui valut à son auteur des lauriers et qui attira beaucoup d'attention. On était alors en pleine crise économique et les esprits étaient complètement déroutés par les phénomènes de hausse et de baisse.

Mlle Kéruec a introduit un élément nouveau et tout-à-fait inattendu dans les causes de perturbations des prix. — Le rôle de la consommation serait primordial pour expliquer la diversité et la mobilité des prix; le goût plus accentué du luxe, chez les privilégiés, correspondrait aux périodes de hausse, tandis que leurs restrictions provoqueraient la baisse, et ceci nous amène au cœur de la question.

Mlle Kéruec cherche à prouver, — et elle a évidemment réussi à convaincre la Faculté de Rennes, — que ces dépenses de luxe, ou de bien-être, s'accroissent ou se contractent sous l'influence de causes psychologiques dont la foi religieuse est la plus agissante. Un monde matérialiste recherchera le confort, le bien-être ou le superflu, plus qu'un monde fortement muni de convictions religieuses. Par conséquent, les périodes où le monde s'écarte du christianisme devront correspondre aux périodes de hausse, tandis que celles où il se tourne vers les convictions religieuses, coïncident avec des périodes de tendance à la baisse.

Cette théorie est fort attrayante, car elle est d'une haute portée morale. Elle attaque de front le principe de la primauté de l'économie. Il n'est donc pas sans intérêt de l'introduire dans la discussion des problèmes actuels.

Nous luttons en ce moment contre deux ennemis: Hitler et l'Inflation. La victoire sur Hitler est certaine, mais l'une des premières conditions de cette victoire est que nous puissions d'abord maîtriser l'Inflation. C'est une tâche ardue et qui exigera des sacrifices de tous. Le grand effort de guerre du Canada a mis entre les mains du peuple canadien une quantité considérable d'argent: près de 400 milliards dans les banques, en ce moment. Suivant sa tendance naturelle, cet argent demande à circuler, à être dépensé; il exerce une pression formidable sur l'organisme économique mais, comme il existe une rareté croissante de choses non-indispensables, et aussi de certains produits considérés comme nécessaires dans les foyers habitués à l'aisance, il en résulte une forte tendance à la hausse, c'est-à-dire à l'inflation.

Il serait trop long d'exposer ici, en détail, le jeu des forces économiques qui produisent l'inflation. On vient de voir qu'une tendance à l'inflation se fait sentir lorsqu'il y a beaucoup d'argent disponible, autrement dit, lorsque le pouvoir d'achat du peuple augmente et que les produits manquent. Une hausse de salaires se produit sous l'effet d'une expansion industrielle normale, est considérée comme un signe de prospérité, mais une hausse désordonnée, marque un acheminement certain vers l'inflation. Le papier perd alors de sa valeur et le coût de la vie monte. Il faut alors enrayer ce mouvement à tout prix, car, une fois lancé, il ne peut plus être arrêté; la montée du coût de la vie et la dépréciation de la monnaie prennent bientôt une allure vertigineuse et ne s'arrêtent qu'avec la catastrophe finale, c'est-à-dire lorsque l'argent n'a plus aucune valeur.

Le pouvoir d'achat de ceux qui ont quelque argent disparaît, l'épargne est détruite, les rentiers sont ruinés et les salariés réduits à la misère. C'est d'un tel chaos qu'est sorti le nazisme. On aura une idée de l'anarchie économique qui a régné en Allemagne à cette époque quand on saura que le pouvoir d'achat de quatre millions de marks de papier a été réduit à l'équivalent de six marks d'avant guerre. Transposé en valeur canadienne, cela voudrait dire qu'un homme possédant 4 millions de dollars, n'aurait plus que six dollars. L'affranchissement d'une lettre coûterait, au bas mot, cent mille dollars. La spéculation entre alors en scène et

précipite la ruine générale. Il ne faut pas qu'une telle catastrophe vienne bouleverser l'économie canadienne.

Un fait significatif pour nous est que, chaque fois que l'index du coût de la vie marque une hausse d'un point, cela représente, par an, 30

millions de dollars enlevée du gousset du consommateur canadien. Voilà qui mérite réflexion.

L'avenir économique du Canada est entre les mains du peuple canadien, de même que ses destinées politiques. Il est bon de répéter ces choses, afin que nous cessions de refuser de nous gouverner nous-mêmes. La période d'après guerre sera bonne pour nous, si nous avons la sagesse de nous y préparer, car le Canada ne sera pas ruiné par son

effort de guerre, quoi qu'en disent certains esprits chagrins. L'argent dépensé pour la guerre ne va pas tout en fumée. Une grande partie sert à créer et à développer un potentiel industriel énorme et permanent: pouvoirs hydrauliques, usines, marine marchande, transports aériens, etc.

Avec des ressources naturelles intactes et des ouvriers et techniciens entraînés, le Canada sera en mesure de donner, dans les oeu-

vres de paix, un effort comparable à son effort de guerre. Il n'est pas exagéré de dire que le potentiel de productivité du Canada pourra rapporter à chaque famille canadienne un revenu annuel d'au moins trois mille dollars.

Les divers emprunts de la Victoire ont fait des citoyens du Canada des épargnants; les obligations qu'ils ont reçues, en échange de leur argent, représentent du

(Suite à la page 29)

SAUVEGARDONS LEUR HÉRITAGE



Ce n'est pas seulement pour vous que vous travaillez sans relâche depuis le début de ce terrible conflit. Ce n'est pas par mesquinerie que vous évitez toute dépense inutile, c'est par esprit d'économie, pour acheter plus d'Obligations de la Victoire. Ce n'est pas seulement pour assurer votre propre sécurité que vous payez des impôts et acceptez toutes sortes de restrictions.

Si vous faites vaillamment tous ces sacrifices, c'est surtout pour la jeunesse qui pousse. Vous voulez que vos enfants et petits-enfants soient, comme vous, les maîtres du sol. Vous voulez leur léguer, libre de toute servitude, l'héritage que vos pères vous ont transmis après l'avoir défendu au prix de leur vie.

Nous gagnerons la guerre, c'est entendu, mais quand? Le Cinquième Emprunt de la Victoire vient au moment même où les Nations Unies commencent à entrevoir la victoire. L'heure des grandes offensives a sonné; nos ennemis chancellent sous les coups formidables que nous leur assénons. Rien ne nous arrêtera, si ce n'est la capitulation sans conditions de l'ennemi.

Plus que jamais, le Pays a besoin de votre aide. Produisez davantage et prêtez davantage. Donc, que chacun travaille ferme, économise et achète le plus d'obligations possible, hâtant ainsi le retour de nos gars. Qu'ils seront heureux de retrouver la ferme familiale, l'ordre, l'aisance et la liberté!



ACHETONS DES
OBLIGATIONS de la VICTOIRE